

## Axon' Cable : dix ans de certification OEA

■ Axon' Cable célèbre ses 10 ans comme Opérateur Économique Agréé (OEA) en partenariat avec la Douane. *Page 5*

## Clem' et la voiture libre-service en ruralité



■ Pour favoriser la mobilité en ruralité, la municipalité de Vendevre-sur-Barse met deux voitures en autopartage à la disposition de tous, habitants et visiteurs. *Page 4*

## BTP 08 : « Tous les segments de marché souffrent »

■ L'assemblée générale de la FFB des Ardennes a donné l'occasion à son président de faire un tour d'horizon morose sur l'activité. *Page 6*

## L'Isolation Thermique Extérieure revisitée

■ Artisan rémois, Jérôme Brodier a inventé un système modulaire de revêtement à appliquer sur une Isolation Thermique Extérieure (ITE). *Page 7*

## Portrait

■ L'Aubois Didier de Amarin. *Page 32*

17 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 29

# TI Automotive, l'énergie au service de l'automobile

Depuis sa création en 1955 à Châlons-en-Champagne, le site de l'Avenue Ampère de TI Automotive a évolué sous différents noms : Jaeger à ses débuts, puis Magneti Marelli et aujourd'hui TI Automotive. Mais derrière ces différents changements a toujours figuré une constante : la qualité et la reconnaissance du savoir-faire de ses 375 salariés, le site combinant production, intégration et expertise technique autour de composants essentiels au fonctionnement des véhicules modernes. Si l'activité de ce site châlonnais est principalement orientée vers la première monte automobile (produits installés directement en série sur les véhicules), l'autre site de la marque, situé avenue Becquerel, assure une production destinée au marché de l'après-vente et des pièces de rechange. Quant à celui de Saint-Martin-sur-le-Pré, il abrite un centre d'essais. L'activité de TI Automotive repose surtout sur la fabrication d'inductions, qui sont des moteurs électriques intégrés dans des systèmes de pompes. Dans un secteur automobile de plus en plus exigeant et hautement concurrentiel, le site châlonnais se démarque aussi, sous l'impulsion de ses dirigeants, par une politique énergétique et environnementale dynamique, portée par des investissements récents à hauteur de 1,2 million d'euros.



TI Automotive compte deux sites de production et un centre d'essais à Châlons.

*Page 3*

## XCR Airport veut éviter la sortie de piste

XCR Airport (Vatry) n'est pas mort. Le Conseil Départemental, aux perfusions, explore plus que jamais toutes les pistes possibles, de la Chine, encore mieux, à l'Afrique, bienvenue. Un nouveau statut pour accueillir des partenaires privés dans le capital de l'établissement. Et un rendez-vous « partenarial » avec ADP, ce 16 juillet. Constatant une activité fret de 11 000 tonnes en 2025 et anticipant une progression jusqu'à 20 000 tonnes en 2026, le budget primitif 2026 de Vatry, approuvé par le Conseil d'Administration du 22 mai, affiche en dépenses 4,7 M€ de charges à caractère général et 5,8 M€ de charges de personnel. Autrement dit, des recettes,

il s'appuie sur un chiffre d'affaires prévisionnel de 6 M€ et un compte de subventions et dotations de 3,1 M€. Globalement, incluant les frais financiers, le résultat d'exploitation 2025 affiche 12,2 M€ en dépenses, dont 1 M€ en investissement, et 11,6 M€ en recettes, chiffre d'affaires, dotations nationales et subventions territoriales inclus. Le résultat 2025 étant donc négatif : -0,6 M€, après -0,2 M€ en 2024. Dans les grandes lignes, les évolutions de l'activité 2025 se résume ainsi : -26% pour les mouvements cargo sur l'aéroport, -1% pour le fret avionné, -3% pour les mouvements d'en trainement et -16% pour le nombre de passagers.

*Page 10-11*

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8184 - 2€



CONCERT  
PIQUE-NIQUE

Samedi 18 juillet 2026



Bella Italia !

Musiques de Films d'Ennio Morricone  
Grands airs et Chœurs d'Opéra

Ensemble Canzonieri  
Orchestre de la Garde républicaine  
Chœur de l'Armée française  
Avec la participation d'Esther Abrami, violon

flaneriesreims.com





## Les prix des céréales repartent à la hausse sur un mois comme sur un an

En mai 2026, les prix des céréales repartent à la hausse sur un mois (+8,0 % après -0,6 % en avril et +5,1 % en mars). Les prix rebondissent de 10,8 % pour le blé tendre (après -1,0 % en avril) du fait du passage aux prix pour la récolte 2026, et de 6,1 % pour le maïs (après -1,3 %). Ils accélèrent pour l'orge (+4,1 % après +1,2 %) et se replient pour le blé dur (-0,4 % après +2,3 %). Les prix des céréales augmentent sur un an en mai après douze mois consécutifs de baisse (+5,2 % après -5,9 % en avril et -8,2 % en mars). Les prix des oléagineux rebondissent sur un mois en mai 2026 (+1,1 % après -1,5 % en avril et +3,8 % en mars). Ils rebondissent pour le tournesol (+0,7 % après -7,6 % en avril), accélèrent pour le soja (+1,9 % après +1,6 %). (INSEE)



## Sur un an, les prix des légumes frais accélèrent, ceux des fruits frais rebondissent

En mai 2026, les prix des légumes frais accélèrent sur un an (+8,9 % après +2,7 % en avril et -4,6 % en mars). Les prix rebondissent nettement pour les concombres (+14,1 % après -7,3 %) et les salades (+10,9 % après -3,1 %). Ils accélèrent pour les radis (+24,0 % après +14,2 %) et ralentissent pour les tomates (+23,9 % après +33,6 %) et les carottes (+29,1 % après +34,9 %). La baisse des prix s'atténue nettement pour les poireaux (-4,5 % après -40,6 %) et modérément pour les asperges (-6,5 % après -15,0 %), mais elle s'amplifie pour les oignons (-21,7 % après -14,7 %). Les prix se replient pour les endives (-3,0 % après +17,7 %). Les prix des fruits frais rebondissent sur un an en mai 2026 (+4,1 % après -2,7 % en avril). (INSEE)



## La baisse des prix des animaux s'amplifie sur un mois

En mai 2026, la baisse des prix des animaux s'amplifie sur un mois (-2,9 % après -1,9 % en avril et -0,4 % en mars), notamment -5,1 % pour les gros bovins (après -2,5 % en avril) et -3,3 % pour les veaux (après -2,4 %). En revanche, les prix des porcins rebondissent (+0,4 % après -2,6 %), ceux des ovins accélèrent (+1,1 % après +0,3 %) et ceux des volailles continuent d'augmenter (+0,6 % comme en avril). Sur un an, les prix des animaux ralentissent nettement en mai 2026 (+3,0 % après +8,1 % en avril et +12,8 % en mars). Les prix ralentissent pour les gros bovins (+9,8 % après +19,7 %) et les veaux (+10,3 % après +15,4 %). La forte baisse des prix des porcins se maintient (-17,5 % après -16,9 %) tandis que les prix accélèrent pour les volailles (+1,8 % après +1,0 %). (INSEE)

baromètre

# L'agence économique « Ardennes Développement » reprise par le Grand Est



Ce sont les services du développement économique de la Région qui prendront le relais via un Comité de pilotage associant les communautés de communes.

Fondée en 2018 pour faciliter les projets de développement structurants soit par implantations exogènes, soit grâce à l'extension de projets locaux, l'Agence de développement économique des Ardennes a vécu. Après avoir validé cette semaine le départ en retraite de son directeur général, Jean-Louis Amat, et annoncé que le mandat du président Benoît Mercier se terminera en fin d'année, le conseil d'administration de cette structure a donné la parole aux élus régionaux, Virginie Rodrigues et Jean-Luc Warsmann.

Ce binôme a confirmé que c'est désormais un « comité de pilotage de développement économique Ardennes » qui entrera dans la compétence du service économique de la Région Grand Est et de son responsable Benoît Caby. Celui-ci sera chargé

de cette mission en assurant la continuité des travaux déjà entamés. C'est d'ailleurs lui qui avait déjà l'habitude d'instruire les dossiers ardennais.

La Région, qui avait exprimé son désir de changer les choses, a reçu l'adhésion des communautés de communes participant au financement de l'agence. « Tout le monde était d'accord en se montrant prêt à adhérer à la nouvelle démarche », souligne Véronique Rodrigues, conseillère régionale du Grand Est.

Les six employés encore présents (trois chargés d'affaires et trois personnes en back office) ont été assurés de retrouver du travail. Des propositions de réintégration leurs seront faites par la Maison de la Région de Charleville-Mézières, les huit EPCI locaux ou Grand Est Développement afin de poursuivre leurs missions

actuelles dans les Ardennes ou à l'extérieur.

Ces différents organismes se sont engagés à reprendre la globalité du personnel dans des missions se rapprochant de leur métier actuel. « Nous allons désormais avoir un fonctionnement sans intermédiaire et avec une structure où la Région va prendre de la hauteur et toute sa place en alimentant la communauté d'agglomération et les communautés de communes de la même manière qu'auparavant, en toute transparence et même de façon plus efficace. On entend aussi travailler très étroitement avec le Préfet des Ardennes dans sa nouvelle mission de développement du département », fait savoir Virginie Rodrigues. De plus amples informations seront données à la rentrée.

PASCAL REMY

## Elles bougent



**LAURA LEHMANN, NOUVELLE DIRECTRICE DES OPÉRATIONS CHEZ QUEST FOR CHANGE**

En 2018, Laura Lehmann rejoignait l'incubateur SEMIA en tant que Startup manager. Au fil des années, elle a accompagné des centaines d'entrepreneurs, contribué à faire grandir l'incubateur, avant d'en prendre la direction en 2022. Aujourd'hui, elle franchit une nouvelle étape en devenant Directrice des opérations de Quest for Change. Une fonction transversale, au service de l'ensemble du réseau, avec une ambition forte : faire grandir collectivement nos incubateurs, partager les expertises, construire des outils communs et accompagner la transformation numérique du réseau, sans jamais perdre ce qui fait la richesse de chaque territoire. Sa devise : « *Consolider n'est pas figer. C'est se donner les moyens d'inventer la suite.* » Cette phrase traduit sa manière d'aborder les projets : avec exigence, vision et toujours le souci du collectif. Son parcours est aussi une belle illustration des opportunités qu'offre Quest for Change : grandir, évoluer, transmettre et continuer à avoir de l'impact, au-delà d'une seule structure.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

EURO CONSULTING CARRIÈRES  
30<sup>th</sup>  
ANNIVERSAIRE  
1996-2026

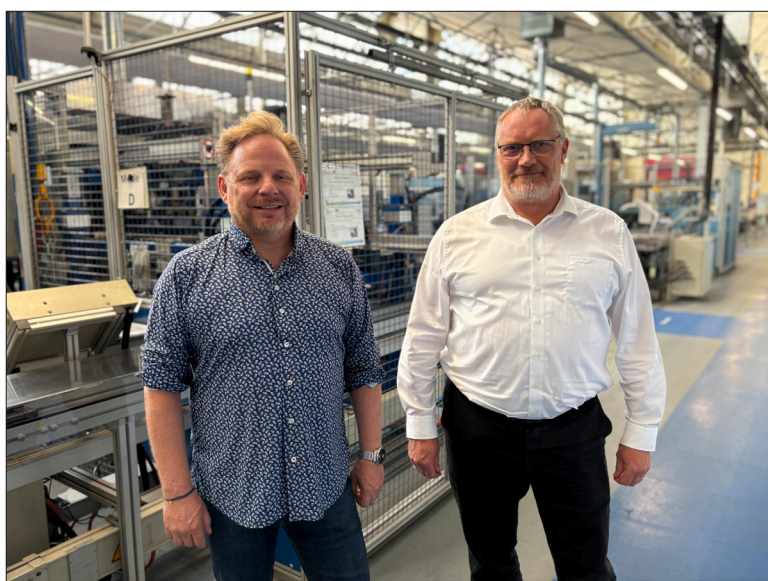
Contactez  
Eric Bohn  
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# TI Automotive, l'énergie au service de l'automobile

**Industrie.** Spécialisé dans la fabrication de moteurs et de pompes pour le secteur de l'automobile le groupe TI Automotive, réparti sur trois sites à Châlons-en-Champagne, emploie aujourd'hui 375 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 120 millions d'euros annuels.



Frédéric Gouaille, responsable maintenance en charge des sujets HSE des sites français du groupe et Hervé Dupont, le directeur du site de TI Automotive Châlons.

Depuis sa création en 1955 à Châlons-en-Champagne, le site de l'Avenue Ampère de TI Automotive a évolué sous différents noms : Jaeger à ses débuts, puis Magneti Marelli et aujourd'hui TI Automotive. Mais derrière ces différents changements a toujours figuré une constante : la qualité et la reconnaissance du savoir-faire de ses près de 400 salariés, le site combinant production, intégration et expertise technique autour de composants essentiels au fonctionnement des véhicules modernes.

Si l'activité de ce site châlonnais est principalement orientée vers la première monte automobile (pour des produits installés directement en série sur les véhicules, NDLR), l'autre site de la marque, situé avenue Becquerel, assure une production « *aftermarket* » destinée au marché de l'après-vente et des pièces de rechange. Quant à celui de Saint-Martin-sur-le-Pré, il abrite un centre d'essais. L'activité de TI Automotive repose surtout sur la fabrication d'inductions, qui sont des moteurs électriques intégrés dans des systèmes de pompes. Ces moteurs, de type « *brushless* »\* (sans balais, ndlr), sont conçus pour répondre à des exigences élevées de performance, de fiabilité et de compacité dans un secteur automobile de plus en plus exigeant et hautement concurrentiel.

« Nous évoluons dans un environnement très exigeant en matière de qualité, avec une tendance constante vers le zéro défaut.

Aujourd'hui, le niveau actuel de fiabilité de nos pièces est inférieur à 5 PPM (5 pièces défectueuses par million). Il faut savoir que chaque non-conformité est analysée en profondeur afin d'en identifier la cause et de mettre en place des actions correctives et préventives. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue », explique Hervé Dupont, le directeur du site. « Les standards automobiles se sont fortement durcis. Il y a 20 ans par exemple, les niveaux enregistrés étaient autour de 50 à 70 PPM. Aujourd'hui, certains résultats annuels ont atteint 3 PPM ».

## AUTOMATISATION ET RAPIDITÉ

La majeure partie de la production châlonnaise concerne les modules jauge-pompe, qui sont des modules intégrés dans les réservoirs des véhicules. Ces systèmes sont indispensables dans les moteurs thermiques, ils constituent même des éléments clés du système d'alimentation des véhicules : ils assurent à la fois la mesure du niveau de carburant grâce à un flotteur et un capteur et gèrent l'alimentation du moteur en carburant via une pompe électrique. « Nous avons également développé des systèmes d'additivation pour moteurs diesel, notamment avec le groupe PSA, dans le cadre des premières générations de moteurs HDi. Ces dispositifs injectaient un additif dans le carburant afin de réduire les émissions polluantes en facilitant le traitement des particules dans

le catalyseur », souligne le directeur du site. Une technologie qui est aujourd'hui moins utilisée « *en première monte* » (de série), mais qui a marqué une étape importante dans l'évolution des solutions environnementales du site. Hautement robotisé, le site de Châlons a réussi à associer automatisation et ajout de main d'œuvre pour assurer des temps de production de plus en plus courts et dans une fiabilité optimale, dans un secteur fortement concurrentiel. Si la fabrication des induits et l'assemblage des pompes sont entièrement automatisées, les sous-ensembles sont eux produits de manière semi-automatique. Ils sont ensuite intégrés dans des lignes d'assemblage final nécessitant davantage de main-d'œuvre humaine.

La fabrication des induits, totalement automatisée permet ainsi d'en sortir un toutes les 5 à 6 secondes. L'assemblage des pompes, lui aussi est entièrement automatisé, avec des cadences très élevées, de quelques secondes par pièce. « Nous sommes en capacité d'équiper jusqu'à 15 000 véhicules par jour », explique Hervé Dupont. Dans la zone 3 de l'usine les sous-ensembles sont produits de manière automatisée ou semi-automatique. Ils alimentent ensuite des mini-lignes d'assemblage final des modules complets. C'est sur ces lignes qu'intervient davantage de main-d'œuvre, avec environ 5 à 7 personnes. « L'assemblage final des modules reste en partie manuel, en raison des contraintes techniques et des temps de cycle », précise le directeur du site.

Le site travaille principalement avec les grands constructeurs automobiles, notamment les marques du groupe Stellantis, mais aussi de l'ancienne Alliance Renault-Nissan et Dacia. « Nous répondons aussi à des commandes de marques du marché indépendant pour certaines applications spécifiques ».

Les produits du site sont intégrés dans des chaînes de production internationales et répondent à des cahiers des charges stricts définis par les constructeurs. Des activités de pointes qui justifient que le groupe soit certifié ISO 14001 pour l'environnement (depuis 2007), ISO 45001 pour la sécurité et plus récemment ISO 50001 pour le management de l'énergie depuis 2014. « Nous sommes également certifiés IATF, qui est une certification spécifique pour le secteur automobile »,

souligne Frédéric Gouaille, responsable maintenance en charge des sujets HSE de tous les sites français du groupe.

## ÉVOLUTION DU MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE

« Cela fait longtemps que nous travaillons sur les questions environnementales. Pour la partie énergétique, qui est étroitement liée à l'environnement, tout a véritablement démarré en 2005 avec la mise en place des systèmes de mesure et de pilotage sur tous les équipements susceptibles d'avoir un impact énergétique ou environnemental. Nous avons progressivement automatisé le pilotage des installations, les alertes, les alarmes et l'ensemble des systèmes de mesure », poursuit Frédéric Gouaille. « Aujourd'hui, nous avons mis en place des outils de supervision et de mesurage à l'aide de 50 capteurs qui nous permettent de suivre en permanence le fonctionnement des installations et d'identifier rapidement toute dérive éventuelle. Notre objectif est double : il s'agit d'une part de réduire concrètement notre impact environnemental et d'améliorer notre performance énergétique. D'autre part, nous voulons renforcer la compétitivité du site dans un contexte industriel particulièrement concurrentiel. » Et les résultats sont au rendez-vous puisque le site a enregistré une baisse de ses consommations d'électricité de 43% et une amélioration de sa performance énergétique « *électricité* » de 40 % depuis 2012, date à laquelle TI Automotive Châlons a réalisé son premier audit énergétique. Une démarche novatrice à une époque où les questions de l'approvisionnement et du coût n'étaient pas encore d'actualité.

« À partir de 2014, nous avons commencé à déployer le *free cooling*, c'est-à-dire la production de froid à partir de l'air extérieur lorsque les conditions climatiques le permettent, plutôt que de faire fonctionner des groupes frigorifiques. Il s'agit d'une idée assez simple, qui est d'utiliser gratuitement les calories disponibles dans l'environnement au lieu de produire artificiellement du froid ». Depuis cette date, le site châlonnais de TI Automotive a obtenu la certification ISO 50001 pour le management de l'énergie. « Nous avons également développé le *free heating*, qui consiste à récupérer les calories disponibles dans les ateliers pour chauffer les bâtiments en hiver. Toute l'énergie récupérée est



Un exemple de module assemblé sur le site de Châlons de TI Automotive.

valorisée afin d'éviter de produire de la chaleur inutilement ».

Des projets qui remontent maintenant à une dizaine d'années mais qui ne sont pas les seuls. Ainsi, Frédéric Gouaille a mis en place d'autres mesures comme la mise en place de systèmes de condensation, le lancement du vaste programme de conversion de l'éclairage vers la technologie LED, l'installation de systèmes de détection de fuites ou la réalisation d'études photovoltaïques. Au total, depuis 2005, l'entreprise a engagé 1,2 million d'euros d'investissement dans des travaux liés à l'environnement et à la mutation énergétique

« Près de 80 000 euros sont engagés pour la mutation Led de notre éclairage en 2026. Nous avons aussi prévu le raccordement au réseau de chauffage urbain Cloé de la Ville de Châlons pour le premier semestre 2027. Les travaux préparatoires ont d'ailleurs déjà commencé aux abords du site ». Si dans un premier temps, environ 30 % de l'usine sera raccordée au réseau, avec une baisse de 30 % des consommations de gaz attendue à court terme, les dirigeants de TI Automotive ne s'interdisent pas d'aller plus loin. « Dans l'automobile, nous sommes prudents pour ne jamais risquer d'interrompre notre production. C'est pour cela que nous ne basculons jamais un site à 100 % d'un seul coup. » Une prudence synonyme de longévité pour un des plus gros équipementiers automobiles du monde.

BENJAMIN BUSSON

**Mobilité.** Pour favoriser la mobilité en ruralité, la municipalité de Vendevre-sur-Barse met deux voitures en autopartage à la disposition de tous, habitants et visiteurs.

# Clem' et la voiture libre-service en ruralité



Vendevre-sur-Barse propose l'autopartage à ses 2 200 habitants pour faciliter leurs déplacements à moindre coût.

Rendez-vous médical, entretien, courses, l'autopartage renforce la mobilité des habitants de la ruralité avec des véhicules électriques mis à leur disposition pour un coût très modeste. « Les habitants apprécient », constate David Dutheil, maire de Vendevre-sur-Barse, qui pensait que le service serait plutôt utilisé par les touristes.

Implantée à la sortie de la gare de la commune, la station d'autopartage compte deux véhicules électriques, disponibles pour tous de six heures du matin à minuit. Déployée par l'association Clem' dans le cadre de l'autopartage, la solution simplifie la

vie des habitants et des touristes qui peuvent louer une voiture à l'heure ou à la journée. « Au départ, l'idée était de donner la possibilité de faire les derniers kilomètres aux personnes qui arrivent en train, aux touristes ou aux personnes qui viennent visiter des entreprises sur le territoire », poursuit le maire de Vendevre-sur-Barse. « Mais ce que nous n'imaginions pas, c'est qu'elle profite surtout aux habitants. Nous avons aussi remarqué une augmentation de la fréquentation avec la hausse du prix du gasoil. L'autopartage revient vraiment moins cher. » Solution économique à l'inscription gratuite, Clem' porte l'utilisation de

la voiture à un euro de l'heure pour les Vendevrois et deux euros pour les personnes extérieures, des tarifs fixés par la commune. Après inscription sur la plateforme de Clem' et la fourniture des justificatifs d'identité, de domicile et de permis de conduire, il suffit de réserver le créneau voulu. Un code est transmis pour récupérer les clés de la voiture dans une boîte à clés en station. Pour satisfaire l'accès au plus grand nombre, les personnes sont limitées à trois réservations successives.

## UN POTENTIEL DE 12 000 COMMUNES

« Nous sommes un service public, notre plateforme sert aux collectivités et à l'habitat. La Ville a mis en place une station d'autopartage très inclusive », explique Bruno Flinois, président du service Clem'. Une voiture peut aussi être partagée et la moyenne constatée est de deux personnes et demie par voiture. La solution d'autopartage se mixe ainsi au covoiturage, ce qui réduit d'autant les coûts par personne.

Clem' cible 12 000 villes de même catégorie que Vendevre pour déployer l'autopartage déjà implanté dans 280 communes. « Notre plateforme sert aux collectivités qui mettent en place des solutions. Clem' se développe partout en France, nous sommes aujourd'hui dans 280 villes, mais l'objectif c'est d'aller plus loin. Il y a beaucoup de maires de petites

villes qui ont besoin de mobilité. Un maire en ruralité touche cinq fois plus de personnes qui ont besoin de véhicules que le leasing social. Il faut donc garder des voitures pour les maires ruraux. Avec une inscription gratuite et un coût modeste, vous avez trois à cinq réservations par semaine, c'est le modèle type. »

À Vendevre-sur-Barse, la phase test porte sur deux ans avec deux véhicules loués par la municipalité qui paie une redevance à Clem' pour la gestion de

la plateforme. L'investissement de 52 000 euros HT pour deux ans est financé par le Fonds vert, le soutien de l'Andra avec 50 % de reste à charge, soit 27 500 euros pour la commune. « Notre objectif est de monter en puissance. Puis c'est le début de la période estivale et nous allons aussi voir comment ce service est accueilli par les touristes cet été », fait savoir le maire.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## MICHEL FOURNIER, LE MINISTRE DE LA RURALITÉ DANS L'AUBE



Michel Fournier (au centre), ministre délégué chargé de la Ruralité, était à Vendevre-sur-Barse, le 18 juin dernier, pour tirer les premiers bilans de l'autopartage. Au plus près du terrain, il a échangé avec les élus certes mais également avec les habitants, utilisateurs du service. Les deux voitures mises en place par la municipalité s'inscrivent dans l'ambition des 75 000 solutions d'autopartage à venir, dont 25 000 en territoire rural dans le cadre du plan France

Ruralités. Les 41 mesures du plan doivent ainsi répondre au quotidien des 22 millions de Français qui habitent en ruralité et contribuer à l'attractivité des communes. Dans ce domaine, 418 projets, soutenus par le Fonds vert, ont été mis en circulation depuis 2024. Ils représentent un investissement de 31,5 millions d'euros au bénéfice de 339 collectivités et de près de 5,9 millions d'habitants.

**Artisanat.** Le fabricant d'escaliers investit dans de nouveaux bâtiments et de nouvelles machines pour s'exonérer des sous-traitants et favoriser l'innovation.

# Escao monte la marche du service



Philippe Lisabaut, le président d'Escao.

« Nous sommes un peu fous parce qu'on investit sur un marché en décroissance », confie Philippe Lisabaut, le président d'Escao. Dans un secteur en difficulté, avec un marché de la maison individuelle qui affiche un repli constant de 30 % de constructions neuves, le fabricant d'escaliers de Lusigny-sur-Barse investit. L'entreprise mise sur l'innovation et le service pour résister. Anciennement Simpa, Escao a été rachetée en 2014.

Avec un investissement de 3 millions d'euros pour l'extension de 2000 m<sup>2</sup> de bâtiment sur fonds propres et de 2 millions d'euros pour l'acquisition de nouvelles machines dont 15 % aidés par la Région Grand Est, le pari est audacieux sur un marché morose. D'autant que toutes les maisons n'ont pas

d'étage et donc d'escalier et que la tendance porte davantage sur la maison de plain-pied avec extension à l'horizontal. Pour autant, Escao reste un acteur majeur du marché de niche qu'est l'escalier avec 9 % de part de marché. D'ailleurs, si le marché de l'escalier affiche un repli de 27 %, Escao marque pour sa part une progression de 33 % avec 6 800 escaliers fabriqués sur un marché de 72 000 pièces. « Avant, nous fabriquions seulement, aujourd'hui nous posons la moitié des escaliers en France. Nous faisons un investissement qui va s'amortir sur 15 ans et il va rapidement falloir augmenter notre chiffre d'affaires. »

## FABRICATION ET FINITIONS SUR-MESURE

Une nouvelle ligne permet notamment de vernir le bois en un temps record, sachant

que chaque pièce correspond à une commande spécifique. « Nous étions limités par notre sous-traitant en termes d'activité et d'innovation. Nous avons longtemps cherché s'il fallait acheter une entreprise ou s'il fallait intégrer des activités et nous avons fait le choix de l'intégrer. Aujourd'hui, nous intégrons aussi un atelier métal, parce que c'est la tendance et que c'est une activité que nous sous-traitons par le passé. La première machine est arrivée et le premier opérateur arrive début juillet. Tout sera opérationnel en fin d'année. » Quatre personnes vont être recrutées pour les nouvelles activités et rejoindront les 117 salariés.

Créée en 1983 par le groupe SIMPA, l'entreprise a connu des périodes difficiles avec un dépôt de bilan en 1991, sa reprise par Bruno Petit. L'entreprise en difficulté est vendue à

un LBO en 2005 puis dépose le bilan en 2014. Philippe Lisabaut qui appartenait au groupe SIMPA est missionné sur Escao pour relancer l'activité. L'entreprise passe alors d'un business model axé sur une stratégie de volume avec de la grande série économique au produit sur mesure.

Un positionnement qui rééquilibre sa santé financière. Escao Associés reprend finalement Escao en 2014 avec Philippe Lisabaut et les principaux cadres de la société. Elle dégage 16 millions d'euros aujourd'hui. L'entreprise adresse une cible de professionnels uniquement entre constructeurs de maisons individuelles, distributeurs et acteurs du bâtiment. « C'est dans les moments les plus difficiles qu'il faut investir », assure le président d'Escao.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

**Sécurité.** Axon' Cable célèbre ses 10 ans comme Opérateur Économique Agréé (OEA). L'occasion de rappeler les avantages, sur le plan commercial, de cette certification développée en partenariat avec les services de la Direction régionale des Douanes de Reims.

# Axon' Cable célèbre dix ans de certification OEA avec les Douanes

Dans un couple, pour qu'une relation soit durable, elle doit être basée sur la confiance. Quand une entreprise est certifiée OEA (Opérateur Économique Agréé), avec les Douanes, c'est la même chose ! Entre Axon' Cable et la Direction régionale des Douanes de Reims, c'est une histoire solide, car elle dure depuis 10 ans déjà. Cette dernière est née à l'occasion du déménagement du Hub de marchandises de l'entreprise spécialisée dans la fabrication de câbles et de connecteurs dans de nouveaux locaux, après un incendie. « Il y a dix ans, lorsque nous avons décidé de nous engager dans la certification OEA, c'est aussi grâce aux échanges que nous avons eus avec les Douanes. Nous nous sommes finalement dit que c'était une excellente démarche en faveur de la qualité, de la conformité et de la sécurisation de nos échanges internationaux et nous nous sommes lancés », indique Christelle Olivé, la Directrice générale du groupe Axon.



Christelle Olivé, Directrice générale d'Axon' Cable a reçu la certification d'Opérateur Économique Agréé (OEA) des mains de Sandrine Ambach, Directrice régionale des douanes à Reims.

« À l'origine, cette certification a été créée à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Pour pouvoir commercer avec les États-Unis, il fallait démontrer que les marchandises transportées étaient sécurisées, qu'il n'y avait pas de risque lié aux conteneurs ou au fret aérien », rappelle Jean-Luc Pepin, Chef du pôle action économique

de la direction régionale des douanes de Reims. Cette certification s'adresse donc à des entreprises ayant des flux internationaux relativement importants. « Cela nécessite que l'entreprise soit suffisamment structurée pour entrer dans une démarche qui est devenue aujourd'hui comparable à une norme ISO. » Au

niveau européen, cette certification est délivrée non pas par des organismes privés mais par les administrations nationales. En France, cette mission a donc été confiée à l'administration des Douanes, qui a créé les Services régionaux d'audit.

## 150 POINTS À RESPECTER

Pour l'entreprise, se préparer à cette certification demande un véritable travail de fond. « Nous avons dû revoir complètement notre organisation. Et même si nous disposions déjà de plusieurs certifications - ce qui nous a certainement facilité les choses par rapport à une entreprise qui partirait de zéro - nous avons dû réorganiser un grand nombre de procédures », insiste Christelle Olivé. Etre certifié Organisme Économique Agréé oblige ainsi à expliquer très précisément les mesures de sécurité mises en œuvre à tous les niveaux : la sécurité informatique, le contrôle des accès, la protection du site, la protection des données, le recrutement du personnel, les procédures de fiabilisation, la

formation, la sensibilisation... « Il faut également documenter toute la partie archivage, la protection des données et les transferts d'informations. Ce n'est donc pas uniquement une certification douanière. Elle concerne aussi les transporteurs, les prestataires et l'ensemble de la chaîne logistique », précise Christelle Schoumacher, responsable logistique du Hub d'Axon.

Mais au-delà de la reconnaissance internationale, la certification procure des avantages très opérationnels. Une fois la certification obtenue, l'entreprise a constaté les bénéfices qu'elle apportait, en termes de démarches et de délais, à tel point qu'elle a décidé d'accompagner ses filiales afin qu'elles obtiennent, elles aussi, cette certification. « Il y a dix ans, on pouvait encore se demander si tout cela était réellement nécessaire. Finalement, cette démarche nous a permis de prendre de l'avance. Aujourd'hui, la question ne se pose même plus », confie la Directrice générale. Et s'il existe

deux grands volets dans cette certification, la sûreté et la sécurité tout d'abord et la simplification des procédures douanières ensuite, Axon' Cable possède la certification complète, soit le niveau maximal pouvant être accordé. « Le statut d'OEA distingue les opérateurs les plus fiables. Une fois la certification obtenue, les contrôles deviennent plus rapides, une relation de confiance s'installe. Les procédures ayant été auditées et validées, nous savons que l'entreprise est fiable. Ainsi, pendant les trois années qui séparent les audits pour renouveler la certification, nous entretenons une relation beaucoup plus fluide avec l'entreprise concernée », confie Sandrine Ambach, Directrice régionale des douanes à Reims. Aujourd'hui 58 entreprises sont certifiées sur l'ensemble des quatre départements couverts par la Direction régionale des Douanes de Reims (Marne, Ardennes, Aube et Haute-Marne).

NASTASIA DESANTI

**Énergie.** Dix ans après sa création, l'association d'innovation agricole champenoise Terrasolis lance « Cyclorganic », démonstrateur territorial labellisé « France 2030 », passant ainsi d'une phase de recherche à une phase de démonstration concrète. Carole Leverrier, Directrice, esquisse les contours de cette nouvelle phase.

# Terrasolis fête ses 10 ans et passe à la phase active



**Pamb : Pour commencer, pouvez-vous rappeler ce qu'est Terrasolis ?**

**Carole Leverrier :** Terrasolis est une association régionale et un pôle d'innovation spécialisé dans l'agriculture bas carbone. Sa raison d'être initiale est d'atteindre des objectifs de décarbonation de l'agriculture à l'horizon 2040 en travaillant sur différents leviers : agronomiques, financiers et organisationnels. Depuis le départ, tous nos travaux reposent sur une

approche systémique. Nous travaillons à l'échelle des filières et des territoires, car nous savons que les objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ne peuvent pas être atteints uniquement à l'échelle d'une exploitation agricole.

**Pamb : Et concrètement, que fait-on sur ce site expérimental ?**

**Carole Leverrier :** Nous exploitons une ferme expérimentale de 240 hectares où sont conduits des essais systèmes comme des rotations culturales sur dix ans, avec plusieurs leviers d'action ainsi que des expérimentations largement dédiées aux enjeux de décarbonation. Nous travaillons exclusivement sur les grandes cultures. Nous cherchons également à diversifier les cultures afin de produire à la fois de l'alimentation et de l'énergie. Cela s'inscrit pleine-

ment dans une logique de bioéconomie.

**Pamb : Il y a aussi un important parc photovoltaïque sur le site...**

**Carole Leverrier :** Le site représente aujourd'hui 300 hectares. Nous avons cédé l'an dernier une cinquantaine d'hectares pour le projet des studios de cinéma, avec lesquels nous restons en lien. Sur les 300 hectares restants, 240 sont consacrés à la ferme expérimentale. Le reste comprend notamment les anciennes pistes aéronautiques et plusieurs bâtiments. L'enjeu est de valoriser au mieux ces espaces. Le partenariat conclu avec TotalEnergies il y a quelques années répond justement à cet objectif de valorisation du site et contribue à lui assurer un équilibre économique. En dix ans, nous avons franchi un cap important. Nous sommes

passés de projets essentiellement centrés sur la recherche et développement agronomique à la construction d'un véritable projet de territoire.

**Pamb : Comme le projet Cyclorganic que vous lancez aujourd'hui ?**

**Carole Leverrier :** Oui, tout à fait. Ce projet constitue la concrétisation de l'ensemble des travaux menés depuis l'origine. Nous avons déjà des expérimentations sur la ferme, mais également des projets à l'échelle régionale. On peut notamment citer le programme Carbon Think, qui a permis d'identifier pendant trois ans les principaux leviers de décarbonation (les pratiques culturales, l'optimisation des apports, la réduction des intrants, les formes d'engrais utilisées ou encore le stockage du carbone dans les sols) sur une centaine d'exploitations du

Grand Est.

Le projet Cyclorganic est structuré autour de plusieurs axes : systèmes de culture, filière gaz et régénération des sols. C'est un projet systémique qui ne se limite pas à la production agricole. Nous travaillons sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la production agricole bas carbone jusqu'à la valorisation des usages. Nous développons notamment toute une réflexion autour des gaz verts avec des entreprises partenaires. Cette approche permet d'impliquer l'ensemble des acteurs d'un territoire et d'une filière. C'est l'esprit qui anime Terrasolis depuis sa création.

**Pamb : 10 M€ sont apportés par la Banque des Territoires et la Région Grand Est. À quoi servent concrètement ces financements ?**

**Carole Leverrier :** Le projet

représente un investissement global de 19 millions d'euros. Il bénéficie d'un soutien public de 10 millions d'euros, dont un peu plus de 8 millions apportés par la Banque des Territoires et le complément par la Région Grand Est. Ces financements sont répartis entre les vingt partenaires du projet. Ils soutiennent aussi bien la recherche agronomique que la recherche académique. Nous travaillons notamment avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne, l'INRAE, l'Université de Lorraine ou encore l'ENSAIA. Les travaux portent sur les analyses de cycle de vie, les indicateurs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les questions environnementales ou encore la gestion des flux de biomasse à l'échelle territoriale.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR NASTASIA DESANTI

**Bâtiment.** L'assemblée générale de la Fédération ardennaise du BTP a donné l'occasion à son président de faire un tour d'horizon morose sur l'activité qui compte encore 3 124 salariés malgré une érosion importante des effectifs.

# Samuel Deglaire : « Tous les segments de marché souffrent »

Samuel Deglaire, Président de la Fédération du BTP des Ardennes, aborde, avec gravité, trois sujets essentiels : l'activité du secteur, le besoin de stabilité et de volontarisme des pouvoirs publics et la place de la construction et de la rénovation. S'agissant de la conjoncture générale, la phrase qui revient le plus dans le métier est : « Je me bats chaque jour pour trouver du travail. » Preuve que le volontarisme des entrepreneurs est le plus souvent mis à l'épreuve « parce que tous les segments de marché souffrent : le neuf comme la rénovation, les marchés privés comme les marchés publics et le logement comme les locaux professionnels ».

## UN PERMIS DE CONSTRUIRE SUR DEUX N'ABOUTIT PAS À CHANTIER

Sur le logement neuf, la FFB estime qu'un rythme de création de 380 000 logements par an est nécessaire là où, en 2025, seuls 283 000 chantiers de logements ont débuté. « Certes, les permis de construire étaient repartis à la hausse sur le territoire (700 logements par an). Mais, aujourd'hui, seulement un permis de construire sur deux se concrétise. Les chantiers se font attendre. Sur le terrain, il y a trop peu de réalisations : 350 logements par an, cela constitue un phénomène inquiétant », regrette Samuel Deglaire. S'agissant du non-résidentiel neuf, des investissements faibles sont déplorés



Samuel Deglaire a fait état d'une conjoncture morose pour le BTP ardennais.

dans les bâtiments industriels.

S'il faut saluer le volontarisme de certaines collectivités au niveau des marchés publics, la période post-municipale a en revanche débouché sur l'annulation de projets par de nouvelles équipes. « Le niveau de la commande publique des collectivités locales dans les Ardennes demeure d'ailleurs structurellement beaucoup plus faible qu'au niveau national, de l'ordre de 150 € en moins, par an et par habitant », assure Samuel Deglaire. Enfin, la rénovation énergétique, marché essentiel dans les Ardennes, subit des hauts et des bas. « Les causes sont connues : un système incroyablement

complexe qui change plusieurs fois par an, des délais de traitement et de versement des aides bien trop longs et un guichet fermé deux fois en six mois, en juin 2025 puis janvier 2026. Résultat : alors que les besoins sont immenses, l'activité se contracte de 2,5 % et l'opinion des entreprises sur leur activité en rénovation/entretien est la plus basse depuis dix ans. » Dans certaines zones, des délais de traitement dépassent les 12 mois, ce qui a amené la fédération à intervenir auprès de l'ANAH ou d'Ardenne Métropole pour accélérer les dossiers des adhérents.

D'autant que beaucoup d'entreprises, déjà fragiles, connaissent des

problèmes de trésorerie en raison aussi de la réduction des carnets de commande et de la hausse des impayés.

## LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE STABILITÉ

Deuxième sujet critique : le comportement des éco-organismes qui bafouent l'autorité du ministre dans la récupération des déchets et qui imposent des hausses sur certains matériaux. « Quelques fournisseurs ne reprennent plus certains déchets parce que le financement n'est pas à la hauteur. Et comme le système ne rémunère pas assez ses acteurs, les entreprises sont les victimes », déplore le président départemental de la fédération.

Mêmes atermoiements sur la ZAN et le DPE, la fiscalité ou les subventions aux collectivités locales, en forte diminution. Les entreprises ont besoin de stabilité. « Alors que nos clients voient à 20 ans, l'État semble gérer constamment dans l'urgence. Nous demandons que les engagements pris soient tenus. Car dans le BTP, les investissements, les recrutements, les formations et les transmissions d'entreprises se préparent sur plusieurs années. » Samuel Deglaire a aussi regretté que, dans les Ardennes, l'État ne soit pas plus attentif à certaines demandes. Comme celle dénonçant des entreprises déloyales ou lorsque « nous militons pour la création d'un observatoire de la

commande publique ».

## 1 876 EMPLOIS PERDUS DEPUIS 2008

Enfin, Concernant la place de la construction et de la rénovation, la FFB ne cesse de proclamer que « ce sont des solutions aux défis de notre époque. Derrière chaque chantier, il y a une réponse à des besoins humains fondamentaux : se loger, travailler, apprendre, se soigner et vieillir dignement ». Le nouveau président national, Frédéric Carré, compte faire des propositions avant le débat pour les présidentielles et ainsi montrer que le secteur du BTP est au cœur des grands défis nationaux. « Nous devons porter la voix des entrepreneurs qui créent de l'emploi, forment des jeunes, investissent dans leur territoire en prenant chaque jour des risques pour faire vivre l'économie réelle. Parler de l'apprentissage, voie royale vers nos métiers, du poids des normes, du coût du travail et des impôts de production qui pèsent sur notre compétitivité et d'une décarbonation efficace qui accompagne plutôt qu'elle ne pénalise. » Après avoir flirté avec les 5 000 salariés en 2008, le BTP ardennais plonge depuis pour atteindre, au 31 décembre 2025, 3 124 salariés. En 50 ans, l'entreprise-type est passée de 8,2 à 5,2 salariés.

PASCAL REMY

**Entrepreneuriat.** La Pépinière d'Entreprises Ardenne Métropole a récemment validé l'accueil de quatre nouvelles sociétés, tout en actant la sortie de deux belles réussites (Petitfils et APS Security), qui vont désormais voler de leurs propres ailes.

# Quatre nouvelles entrées et deux sorties à la pépinière d'entreprises

La Pépinière d'Entreprises Ardenne Métropole poursuit sa mission de soutien aux entrepreneurs du territoire en enregistrant simultanément l'intégration de quatre nouvelles entreprises et le départ vers une plus grande autonomie de deux autres PME. « Un renouvellement qui illustre le cercle vertueux, la dynamique économique et la pertinence de ce dispositif proposé aux jeunes entreprises. Les uns, arrivés en plein développement, quittent le nid pour aller vers le haut en laissant la place à de petits nouveaux qui vont faire leurs premiers pas ici », souligne Stéphane Deparpe, le directeur de la structure. En 2026, la pépinière accueillera donc quatre nouveaux porteurs de projets aux activités variées liées aux services et à l'industrie. Il s'agit d'IS Sprint Solutions, dirigée par Pierre Vandeveld. Cette entreprise

belge, déjà incubée chez Rimbaud Tech, apporte une expertise technique répondant aux besoins du secteur industriel puisqu'elle est experte dans la conception innovatrice de machines spécialisées, tout en intervenant également dans l'industrie du calorifugeage. Son dirigeant prévoit de faire breveter le processus qu'il va mettre au point dans un atelier de 100 m<sup>2</sup> laissé libre par Bodyfeed (prochainement transféré dans une cellule de la zone Activeness).

SC Conseil en Image, créée par Sabrina Choiselle, propose, elle, des prestations de conseil en image, de bien-être et de beauté. Son activité vise à accompagner particuliers et professionnels dans la valorisation de leur image et le développement de leur confiance en eux.

JL Béton, fondée par Jérôme Wamier, est un bureau d'études spécialisé dans

le béton armé. L'entreprise intervient dans l'analyse et la conception technique de structures pour des projets de construction.

Enfin, The Cleaner, créée par Fabien Benga, développe une activité de nettoyage professionnel destinée aux entreprises et aux professionnels du territoire.

## DÉPART DE DEUX SOCIÉTÉS ARRIVÉES À MATURETÉ

Parallèlement à ces nouveautés, la pépinière a célébré le départ de deux entreprises qui ont pleinement réussi leur développement, au point de s'installer désormais dans leurs propres locaux où elles vont poursuivre leur croissance. Après quatre années d'accompagnement, Petitfils Charleville-Mézières, dirigée par Marie Dalmen, quitte la structure du

Val-de-Vence. Lors de son arrivée à la pépinière, l'entrepreneure exerçait seule son activité dans le secteur de l'aide à domicile auprès des seniors. Aujourd'hui, elle poursuit son développement avec une équipe de quatre salariés dans de nouveaux locaux implantés au centre-ville de Charleville-Mézières, au 60 avenue Charles-de-Gaulle.

Même évolution pour AP Security, dirigée par Arnaud Poncelet. Bien lancée, l'entreprise de sécurité privée avait également débuté son activité avec son seul dirigeant. Aujourd'hui, elle compte un salarié et une alternante et va poursuivre sa croissance de façon autonome au 1 bis rue Camille-Didier, sur la zone industrielle de Mohon à Charleville-Mézières. Ces parcours illustrent pleinement la vocation de la pépinière : « offrir aux créateurs et jeunes

dirigeants un environnement favorable au lancement et au développement de leur activité jusqu'à leur implantation durable sur le territoire ». La venue de nouveaux entrepreneurs sur le site du Val-de-Vence, conjuguée à l'autonomisation des entreprises accompagnées depuis plusieurs années, démontre ainsi l'impact concret de cet outil économique au service du développement local et de la création d'emplois.

Aujourd'hui, la pépinière carolomacérienne, qui accueille 23 personnes, compte encore deux bureaux libres. À noter, par ailleurs, que fin juillet, l'atelier de cosmétique Peausology, qui développe une gamme de produits cosmétiques sous le nom Ozza, va aussi libérer un espace de 108 m<sup>2</sup> en vue de son déménagement.

PASCAL REMY

**Artisanat.** Artisan rémois, Jérôme Brodier a inventé un système modulaire de revêtement à appliquer sur une Isolation Thermique Extérieure (ITE). Avec dépôt de brevet à l'appui.

# De l'esthétique dans l'Isolation Thermique Extérieure



Dans son showroom, Jérôme Brodier montre le soubassement complexe sur lequel s'appuient les panneaux motifs, élégant habillage d'une Isolation Thermique Extérieure.

Dans son métier d'artisan spécialiste de gros œuvre, le rémois Jérôme Brodier a souvent constaté que les méthodes

d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) – pour efficaces qu'elles soient – ne sont guère compatibles avec l'esthétique des façades sur

lesquelles elles s'appliquent. C'est le cas, par exemple, de l'ITE avec enduit mince, solution sans doute la moins coûteuse, mais dont la

résistance médiocre dans le temps et la garde au sol obligatoire (conformément aux normes du Dossier Technique Unifié [DTU] en vigueur dans le domaine de la construction) dissuadent souvent les propriétaires qui ne souhaitent pas dénaturer la qualité esthétique de leurs murs. C'est là qu'intervient Jérôme Brodier. Pour ce faire, il a mis au point un système modulaire de revêtement à appliquer sur ITE, à partir d'un élément de soubassement dit complexe, et de panneaux motifs soutenus par ce soubassement. Ce qui permet d'avoir un revêtement plus lourd et beaucoup plus résistant à l'épreuve du temps.

Bien entendu, la garde au sol, indispensable pour évacuer l'humidité par ventilation, demeure, mais elle est cachée par le soubassement qui n'est pas "collé" au sol.

## QUESTION D'HABILLAGE

Le soubassement complexe et les panneaux motifs sont réalisés par Jérôme Brodier dans son atelier de la Neuville, à partir de ciment blanc haute résistance travaillé comme de la pierre. Il en a également inventé le mélange, constitué d'un assemblage

de sables classiques (et locaux !) décomposés puis reconstitués selon une méthode dont il garde le secret.

Soyons clairs : Jérôme Brodier ne réinvente pas l'ITE mais en propose un habillage élégant, à même de séduire une clientèle soucieuse de qualité et d'esthétique. Les panneaux motifs peuvent d'ailleurs être créés sur demande (choix, forme...) selon le goût du client. Des modèles de sol, selon le même procédé, sont également disponibles. Avec le concours d'un avocat et d'un conseiller en protection industrielle, le brevet d'invention du système modulaire de Jérôme Brodier a été déposé en mars 2025. Depuis, l'artisan a travaillé à la réalisation d'un showroom et peaufiné son organisation pour répondre à la clientèle.

Si Jérôme Brodier est désormais à pied d'œuvre, il pense déjà à l'avenir. Il envisage de développer avec les particuliers une sorte de 'faites-le vous-même', avec des éléments préfabriqués, divisant ainsi par deux le coût d'un habillage, et pour lequel il pourrait faire un peu de coaching...

JACQUES RIVIÈRE

## Aérospatial

### Latitude et Etlag Spaceport franchissent une nouvelle étape de la coopération spatiale franco-omanaise

Latitude, entreprise aérospatiale française spécialisée dans les services de lancement dédié, et Etlag Spaceport, premier site de lancement commercial du Sultanat d'Oman et du Moyen-Orient, annoncent la signature d'une lettre d'intention (LOI) en vue de la réalisation du premier tir expérimental depuis le spaceport omanais, fin 2027. Cette signature intervient en marge de la visite officielle de Sa Majesté le Sultan Haïtham bin Tariq al Saïd en France et de sa rencontre avec le Président de la République Emmanuel Macron. Elle marque une étape majeure de la collaboration spatiale entre les deux pays.

#### L'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES DE LANCEMENT, UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE NEWSPACE

Alors que le marché des petits satellites continue de croître et que les besoins en lancements dédiés se multiplient, l'accès aux pas de tir devient un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs du spatial. Pour un opérateur comme Latitude, disposer de plusieurs options constitue un levier essentiel : flexibilité opérationnelle, réactivité face à la demande, montée en cadence. Dans un contexte où les sites de lancement restent peu nombreux à l'échelle mondiale, l'émergence de nouveaux acteurs joue un rôle croissant dans la structuration de l'écosystème spatial international. C'est dans cette logique que Latitude se prépare activement à opérer depuis Oman, en complémentarité du Centre Spatial Guyanais.

#### UN TIR EXPÉRIMENTAL POUR POSER LES BASES D'UNE COLLABORATION DURABLE

La lettre d'intention signée entre les deux partenaires définit le cadre de leur coopération en vue du premier tir expérimental

de Latitude depuis Etlag Spaceport, fin 2027. Depuis quelques semaines, les équipes opérationnelles des deux organisations travaillent conjointement sur les aspects liés à l'intégration du lanceur, les infrastructures au sol, les opérations de lancement et les exigences réglementaires associées à la mission. Cette phase préparatoire permettra d'évaluer avec précision les conditions techniques et opérationnelles nécessaires à la réussite de cette première campagne.

## Gastronomie

### Le festival gastronomique Les Relais du Goût revient à Reims pour une 3<sup>e</sup> édition

Du 18 au 20 septembre 2026, Reims convie habitants et voyageurs gourmets à vivre la troisième édition des Relais du Goût, rythmée par des conférences, de grandes tablées, des démonstrations culinaires, des marchés, des ateliers et des expériences gourmandes. Cette année encore, la programmation du festival est prometteuse. Chefs étoilés, restaurateurs passionnés, vigneron et Maisons de Champagne unissent leurs savoir-faire pour proposer aux visiteurs des rendez-vous gourmands, exclusifs et insolites.

Au programme : marchés, Sacre du Pâté en Croûte, tables d'exception, grandes tablées, dégustations, ateliers culinaires, rencontres et conférences, ainsi que des expériences insolites dans des lieux emblématiques de la ville. Depuis leur création en 2024, les Relais du Goût se sont progressivement imposés comme l'un des rendez-vous phares pour les amateurs de gastronomie. Les rendez-vous gastronomiques organisés sur les marchés, dans les Maisons de Champagne, les sites patrimoniaux, et établissements partenaires rencontrent un vif succès.

L'édition 2025 avait confirmé cette dynamique en réunissant 27 000 participants, soit une progression de 10% par rapport à l'édition précédente.

## Label

### Deloitte labellise 49 ETI, symboles d'excellence et de dynamisme

Deloitte, en collaboration avec ses partenaires Bpifrance, INSEAD, Euronext, Elite, For Talents et Mind Partners, annonce les 49 nouvelles entreprises lauréates du label d'excellence « Best Managed Companies » pour sa cinquième édition consécutive en France, dont 9 en Région Grand Est : Covivio, Inhérent, De Dietrich, Lisi, Exel Industries, KS group, Agora Makers, Dutscher et Vivescia.

Parmi elles, 26 entreprises avaient déjà été distinguées l'année précédente, confirmant ainsi la constance de leur performance.

Lancé en France en 2021, le programme « Best Managed Companies », fondé par Deloitte Canada il y a plus de trente ans, s'impose aujourd'hui comme un label de référence, présent dans plus de 46 pays et rassemblant plus de 1 300 entreprises.

En France, il distingue notamment de grandes ETI, dont près des deux tiers sont familiales, incarnant la force et le savoir-faire du tissu économique français. L'édition 2026 marque une nouvelle dynamique, avec un nombre de lauréats doublé et une présence renforcée sur l'ensemble du territoire.

Ce label récompense les entreprises privées pour l'excellence de leur gestion et leurs performances globales, à travers un processus d'évaluation rigoureux fondé sur quatre critères principaux : la stratégie, les ressources et l'innovation, la culture et l'engagement, ainsi que la gouvernance et les aspects financiers. Ce modèle d'analyse permet d'appréhender de manière globale et approfondie la qualité du management et la solidité des organisations.

Valable un an, il offre aux entreprises distinguées une reconnaissance forte et une visibilité accrue. Elles bénéficient d'un accompagnement par Deloitte ainsi que d'un accès privilégié au réseau mondial « Best Managed Companies ».

**Tribune.** L'architecte Jean-Philippe Thomas s'interroge sur nos manières de construire et d'habiter, dans un contexte de changement climatique, où les logements sont confrontés à une hausse des températures en été et une forte consommation d'énergie en hiver.

# Et si nous avions oublié ce que l'architecture sait faire ?

Je pourrais écrire aujourd'hui un nouvel article sur la chaleur, les records de température ou les conséquences du changement climatique. D'autres le font très bien. Ce n'est pourtant pas le sujet qui me préoccupe le plus. J'ai le sentiment que nous sommes à un moment où il devient possible de regarder autrement notre manière de construire et d'habiter. Non pour opposer les époques ou les techniques, mais pour retrouver une forme de discernement.

Ces derniers jours, beaucoup d'entre nous ont cherché un peu de fraîcheur. Nous avons fermé les volets dès le matin, ouvert les fenêtres au milieu de la nuit, déplacé nos activités, parfois même renoncé à utiliser une terrasse, une cour d'école, une place publique ou simplement une pièce de notre maison.

Ces gestes du quotidien racontent une réalité nouvelle. Ils nous rappellent que la majorité des bâtiments, des espaces publics sont directement confrontés à des conditions pour lesquelles ils n'ont pas été conçus en leur temps. Lorsqu'un lieu devient difficile à vivre, ce n'est pas seulement une question de température. C'est une partie des usages que nous lui avons confiés qui disparaît progressivement. Une terrasse n'accueille plus les repas d'été. Une cour d'école se vide. Une place publique cesse d'être un lieu de rencontre. Peu à peu, nous renonçons à ce que ces lieux nous promettaient.

Face à ces situations, notre premier réflexe consiste souvent à ajouter de la technique. Une climatisation lorsqu'il fait trop chaud.

*« Avant d'ajouter une nouvelle réponse technique, avons-nous pleinement utilisé ce que l'architecture peut déjà offrir ? »*

Un chauffage supplémentaire lorsqu'il fait trop froid. Un éclairage lorsque la lumière manque. Ces équipements sont précieux et continueront à l'être. Ils répondent à des besoins réels et permettent bien souvent d'améliorer le confort.

Mais une question mérite d'être posée.

Avant d'ajouter une nouvelle réponse technique, avons-nous pleinement utilisé ce que l'architecture peut déjà offrir ?

Depuis toujours, elle dispose d'outils d'une remarquable simplicité : orienter un bâtiment, protéger une façade du soleil d'été, accueillir



Depuis toujours, l'architecture dispose d'outils d'une remarquable simplicité : orienter un bâtiment, protéger une façade du soleil d'été, accueillir le soleil d'hiver, favoriser la ventilation naturelle, créer de l'ombre, utiliser les arbres comme des alliés, choisir des matériaux adaptés, imaginer des espaces capables d'évoluer avec leurs usages.

le soleil d'hiver, favoriser la ventilation naturelle, créer de l'ombre, utiliser les arbres comme des alliés, choisir des matériaux adaptés, imaginer des espaces capables d'évoluer avec leurs usages.

Ces réponses ne relèvent ni de la nostalgie, ni du renoncement au progrès. Elles rappellent simplement que le confort commence bien avant les équipements. Il commence avec le projet.

Cette réflexion ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs. Elle s'applique tout autant au patrimoine que nous habitons déjà.

Nous n'allons pas reconstruire nos villes. En revanche, nous pouvons transformer progressivement ce qui existe.

J'ai parfois le sentiment que nous avons laissé croire que le confort dépendait principalement des équipements. Comme si le bien-être d'un lieu se résumait à la performance de ses machines. Je crois exactement l'inverse. Les équipements accompagnent un bâtiment. Ils ne remplacent jamais son intelligence. Une fenêtre bien orientée, un arbre judicieusement planté, une cour qui retrouve son ombre, une galerie qui protège du soleil ou

de la pluie continueront à produire leurs effets dans vingt, trente ou cinquante ans. Ils n'ont pas besoin de mise à jour. Les meilleures réponses ne sont pas toujours les plus complexes. Elles commencent souvent par une observation attentive de ce qui est déjà là.

## « LE CONFORT D'UN BÂTIMENT NE S'ARRÊTE PAS À SON SEUIL »

L'espace public joue ici un rôle essentiel. Le confort d'un bâtiment ne s'arrête pas à son seuil. Il se prolonge dans les cheminements, les places, les jardins, les cours d'école, tous ces espaces de transition qui accompagnent notre quotidien. Un arbre, une pergola, une galerie, une fontaine, un revêtement plus adapté ou une végétation retrouvée peuvent transformer durablement notre manière de vivre la ville.

Ces aménagements protègent, rafraîchissent, favorisent les rencontres et redonnent envie de rester. Dans bien des projets que nous accompagnons, quelques interventions simples - retrouver une ventilation traversante, protéger une façade, végétaliser une cour ou créer un ombrage - modifient profondément le confort d'usage sans transformer radicalement le bâtiment.

Chaque époque construit avec les connaissances dont elle dispose. Elle invente de nouvelles techniques, développe de nouveaux matériaux et améliore sans cesse ses performances. Mais elle laisse parfois de côté des savoir-faire qui avaient démontré leur efficacité.

- 1996 Naissance de l'Atelier Jean Philippe Thomas Architectes
- 1992 Architecte DPLG + DEA en Architecture contemporaine
- Spécialisation en développement durable et qualité environnementale depuis 2006
- PASSIVE HOUSE Consultant depuis 2012
- Architecte Conseil de l'État
- Président de l'Office du Bâtiment de la Marne.

ont été imaginés : offrir un cadre de vie confortable, protecteur et désirable.

Je ne regrette pas le passé, ni ne redoute l'avenir. Je propose simplement de retrouver « une manière de concevoir » qui place le lieu, le climat, les usages et les habitants au cœur du projet et des réflexions.

Et j'oserai cette question : l'architecture peut-elle encore nous rendre le plaisir d'habiter ? Depuis plusieurs années, cette question accompagne le travail de mon atelier d'architecture. Une simple phrase, imaginée avec la philosophe Anne Deschamps, en résume peut-être le sens : « Parce que la vie est à construire. »

Aujourd'hui, je lui donne une signification nouvelle. Construire, ce n'est pas seulement édifier des murs. C'est créer les conditions d'une vie plus apaisée, plus hospitalière et plus heureuse.

TRIBUNE RÉALISÉE PAR  
JEAN-PHILIPPE THOMAS, ARCHITECTE



**+1,8%**

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 1,8 % en juin 2026, après +2,4 % en mai. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait par le fort ralentissement des prix de l'énergie, notamment ceux des produits pétroliers, qui resteraient toutefois en nette augmentation sur un an (+11,2 % après +16,6 %). Les prix des services ralentiraient aussi sur un an, mais dans une moindre mesure, comme ceux de l'alimentation ; la baisse de ceux des produits manufacturés s'accroîtrait, en partie pour des raisons calendaires, la collecte de juin comportant plus de jours de soldes que l'an dernier. (INSEE)

**-0,2%**

Sur un mois, les prix à la consommation diminueraient de 0,2 %, après +0,1 % en mai. Cette baisse des prix s'expliquerait par le fort repli des prix de l'énergie, tirés par ceux des produits pétroliers. Les prix de l'alimentation diminueraient sur un mois, comme ceux des produits manufacturés. À l'inverse, les prix des services augmenteraient par rapport au mois précédent, comme chaque année à cette période. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 2,0 % en juin 2026, après +2,8 % en mai. Sur un mois, il baisserait de 0,3 %, après +0,1 % le mois précédent. (INSEE)

**+0,2%**

En mai 2026, les prix de production de l'industrie française sont en légère hausse (+0,2 % après -2,0 % en avril et +2,3 % en mars). Les prix de production baissent de nouveau pour les produits destinés au marché français (-0,3 % après -2,0 % en avril), tandis que ceux destinés aux marchés extérieurs rebondissent (+1,3 % après -1,8 % en avril). Sur un an, les prix de production de l'industrie française augmentent de 3,3 % en mai (après +2,2 % en avril). Hors énergie au sens large (hydrocarbures, produits de la cokéfaction et du raffinage, électricité, etc.), les prix de production de l'industrie française augmentent de 0,4 % sur un mois (après +0,8 % en avril) et de 2,0 % sur un an (après +1,5 % en avril). (INSEE)

## La Bourse

### E-FACTURATION

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



### COTATIONS AU 2/07/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

#### ACTIONS

CAC 40	8 337,29	- 0,04%
SBF 120	6 302,12	- 0,03%
Nikkei	70 474,96	+ 0,98%
Dow Jones	52 319,20	+ 1,17%
Eurostoxx 50	6 282,50	+ 0,83%

#### DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1401	+ 0,54%
Livre Sterling	0,8555	- 0,68%
Yen	184,21	+ 0,47%
Dollar/Yen	161,55	- 0,07%

#### SWAPS

Euribor 5 ans	2,747	- 0,007
Euribor 10 ans	2,940	+ 0,009

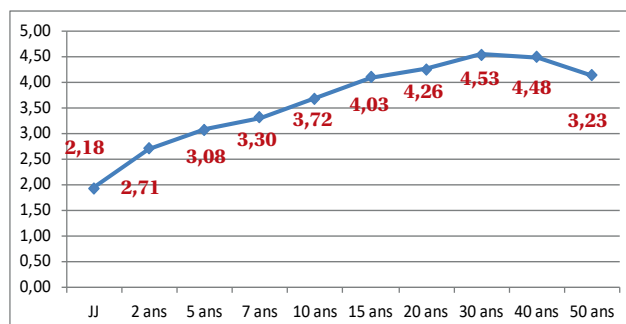
#### MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	2,183	+ 0,001
Euribor 1 mois	2,192	- 0,033
Euribor 3 mois	2,312	+ 0,009
Euribor 6 mois	2,554	- 0,060
Euribor 12 mois	2,727	- 0,054

#### FRANCE ÉTAT

BTAN 2 ans	2,711	- 0,020
BTAN 5 ans	3,080	+ 0,037
OAT 7 ans (TEC 10)	3,295	+ 0,048
OAT 10 ans	3,717	+ 0,068
OAT 30 ans	4,531	+ 0,096
OAT 50 ans	4,235	+ 0,108

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



### VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)

ARCELORMITTAL	52,04	+ 0,33
BNP PARIBAS	101,16	+ 0,25
CARREFOUR	15,70	+ 0,10
CRÉDIT AGRICOLE	17,48	- 0,00
EXEL INDUSTRIES	22,60	- 0,43
L.V.M.H.	481,00	- 0,25
LAURENT-PERRIER	85,00	- 0,05
MICHELIN	34,00	+ 0,07
NEXANS	140,20	+ 0,11
KERING	245,75	- 0,18
HAULOTTE-GROUP	2,17	- 0,03
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	41,66	+ 0,14
RENAULT	26,28	- 0,26
SAINT-GOBAIN	78,46	- 0,10
SANOPI-AVENTIS	73,05	- 0,12
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	76,85	+ 0,12
VALLOUREC	20,02	+ 0,28
VEOLIA	35,74	+ 0,20
VINCI	124,30	+ 0,04
VANKEN-POMMERY	10,50	- 0,07

### EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	0,55	3,70	2,18
2 ans	1,40	4,18	2,52
5 ans	1,94	4,25	2,62
10 ans	2,78	4,49	2,95
30 ans	4,03	4,98	3,48

## Rapport durabilité 2025 - L'action durable de la Banque de France et de l'ACPR

La Banque de France a dépassé son objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) fixé à - 25 % en 2025 par rapport à 2019, en atteignant une baisse de 35 % des émissions liées aux postes énergie, trajets domicile-travail, déplacements professionnels, déchets et émissions directes fugitives.

Elle s'engage dans de nouveaux progrès pour atténuer son impact sur le climat, en se fixant de nouvelles cibles de décarbonation à l'horizon 2028 par rapport à 2019. Ces cibles portent sur ses activités industrielles, ses activités tertiaires et ses achats tertiaires.

S'agissant de ses activités industrielles, la Banque de France vise une réduction de l'intensité carbone d'un billet de Banque de 25 % par rapport à 2019. Cette baisse sera rendue possible, entre autres, grâce au déménagement dans une nouvelle imprimerie à la pointe de la modernité et économe, à l'implantation d'une nouvelle chaudière à la papeterie, ou encore par le développement du recours au coton biologique ainsi qu'à des fibres alternatives moins émissives que le coton conventionnel. Dès 2026, l'intégralité des billets en euros produits par la Banque de France sera composée, à 100 %, de coton biologique ou issu du commerce équitable (le coton durable utilisé est actuellement certifié GOTS ou Organic Content Standard).

**Concernant ses activités tertiaires, la Banque de France vise une réduction de 40 % des émissions de GES associées en 2028 par rapport à 2019.**

La Banque de France a formé 87,5 % de ses acheteurs à une meilleure prise en compte du climat et de la nature dans les achats, dépassant ainsi l'objectif qu'elle s'était fixé (minimum de 75 %). Elle s'attache désormais à identifier et à privilégier les dépenses réalisées auprès de fournisseurs engagés dans une démarche de décarbonation pour ses achats tertiaires, outre ses actions mentionnées précédemment concernant l'achat de matières premières industrielles.

Première banque centrale à publier son empreinte biodiversité dans son Rapport durabilité 2024, la Banque de France a évalué ses impacts et ses dépendances vis-à-vis de la nature. Elle élabore actuellement une politique relative à un usage durable de la ressource en eau. La suite : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-durabilite-2025-laction-durable-de-la-banque-de-france-et-de-lacpr>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

# XCR Airport se donne un maximum de chances pour éviter la sortie de piste

**Département.** XCR Airport n'est pas mort. Le Conseil départemental explore plus que jamais toutes les pistes possibles, de la Chine, encore mieux, à l'Afrique, bienvenue. Un nouveau statut pour accueillir des partenaires privés dans le capital de l'établissement. Et un rendez-vous « partenarial » avec ADP, ce 16 juillet.



Avant la taxe gouvernementale sur les petits colis chinois, l'activité fret avait bien débuté l'année. Dans les trois mois suivants, le fret a perdu 70% de son activité. Le budget primitif 2026 devenant ainsi obsolète.

Constatant une activité fret de 11 000 tonnes en 2025 et anticipant une progression jusqu'à 20 000 tonnes en 2026, le budget primitif 2026 de Vatry, approuvé par le Conseil d'Administration du 22 mai, affiche en dépenses 4,7 M€ de charges à caractère général et 5,8 M€ de charges de personnel. Au titre des recettes, il s'appuie sur un chiffre d'affaires prévisionnel de 6 M€ et un compte de subventions et dotations de 3,1 M€. Globalement, incluant les frais financiers, le résultat d'exploitation 2025 affiche 12,2 M€ en dépenses, dont 1 M€ en investissement, et 11,6 M€ en recettes, chiffre d'affaires, dotations nationales et subventions territoriales inclus. Le résultat 2025 étant donc négatif : -0,6 M€, après -0,2 M€ en 2024.

Dans les grandes lignes, les évolutions de l'activité 2025 se résument ainsi : -26% pour les mouvements cargo sur l'aéroport, -1% pour le fret avionné, -3% pour les mouvements d'entraînement et -16% pour le nombre de passagers. Ce dernier score résultant des annonces perturbantes de Ryanair au printemps 2025.

## UNE DÉCISION MODIFICATIVE, FAIRE-PART DE TURBULENCES

Le Conseil d'Administration du mois de mai évoque une activité des plus imprévisibles à fin 2026 : -65% pour le fret avionné, -65% pour les mouvements cargo, -31% pour le nombre de passagers et -18% pour les mouvements d'entraînement. Présentation conjoncturelle qui est tout sauf anodine : avant la taxe gouvernementale sur les petits colis chinois, l'activité fret avait bien débuté l'année. Dans les trois mois suivants, le fret a perdu 70% de son activité. Le budget primitif 2026 devenant ainsi obsolète.

La décision modificative adoptée par le Conseil d'Administration tient compte évidemment de cette situation des plus délicates. L'aéroport ayant supprimé 17 postes, sur un total de 97 agents, les nouvelles charges de personnel, de 5,8 M€ à 5,4 M€, affichent un recul de 0,4 M€ (-7%) et le produit des services devrait perdre 2 M€, de 8,3 à 6,3 M€ (-26%). La décision modificative constate donc une baisse des charges de personnel de 0,4 M€ et une baisse d'activité de 2 M€. Elle inclut une augmentation conséquente des dotations et subventions de l'ordre de 1,5 M€, en

avance de trésorerie du Département à l'EPGAV (Établissement public de gestion de l'aéroport de Vatry). Le poids de ces dernières est de plus de 50% dans les recettes du budget actualisé 2026. Alors que la Marne tricote un budget présentable, le Conseil régional aborde sa Stratégie aéroportuaire 2026-2030.

## LA RÉGION AMENDE SA STRATÉGIE RÉGIONALE AÉROPORTUAIRE

C'est une présentation, à pas feutrés, du rapport sur la Stratégie régionale aéroportuaire 2026-2030, présentée le 25/06, qu'opère Thibaud Philipps, au nom de la Majorité, avec ces précautions : « Pas d'idées préconçues... Place aux perspectives locales... Que l'argent public soit bien dépensé ». Et, presque indicible, ce focus sur Lorraine Aéroport : « 200 000 passagers, c'est un objectif raisonnable et aller à 300 000 à l'horizon 2030 c'est aussi envisageable. » Si l'aéroport lorrain a connu un trafic de 278 000 passagers en 2018, il n'a enregistré qu'un peu moins de 120 000 passagers en 2025. Le challenge est donc d'ici à 2030 une augmentation de 150% du nombre de passagers. Ces deux chiffres interrompt l'hémicycle, jusqu'à provoquer

une suspension de séance. Une étude en chasse une autre, Thibaud Philipps annonce le lancement d'une étude propre au devenir de Lorraine Aéroport, avec la participation de l'Euro-métropole de Metz et du Département de la Moselle. Il souhaite y accueillir le Grand Nancy et le Département de la Meurthe-et-Moselle. En clair : la Région Grand Est, succédant en 2016 à la Région Lorraine, alors propriétaire et exploitant depuis 2011, voudrait *a minima* un élargissement de la gouvernance de l'EPIC.

## LORRAINE AÉROPORT, LE COUPERET DES 200 000 PASSAGERS

Peut-être Thibaud Philipps n'a-t-il pas soupçonné les conséquences de l'objectif assigné à Lorraine Aéroport ? Ce qui paraît plutôt étonnant. Laurent Jacobelli, RN et apparentés, lui s'en charge avec véhémence : « La logique est enclenchée pour fermer Vatry et Metz-Nancy-Lorraine... Pourquoi ? Vous avez soutenu la taxe sur les petits colis... Vous avez tué Vatry, la deuxième balle du chargeur est pour Metz-Nancy-Lorraine ». Et l'objet du scandale débarque : « Le petit alinéa, en bas de la dernière page du rapport et qui signe la

menace de fermeture de l'aéroport lorrain, on en parle ? » Mais de quoi est-il vraiment question ?

Le petit alinéa repéré par Laurent Jacobelli est en fait le dernier paragraphe du rapport et concerne essentiellement Metz-Nancy-Lorraine. Textuellement dans les trois dernières lignes : « L'objectif fixé est d'atteindre un trafic de 300 000 passagers à l'horizon 2030, tandis qu'un seuil minimal de 200 000 passagers est identifié comme le niveau en deçà duquel la fin de l'activité aéroportuaire est à engager ». Il est là le couperet évoqué par Laurent Jacobelli.

Bizarre ou pas, aucun autre intervenant, sur la douzaine de prises de parole autour du rapport, n'a évoqué ce point particulier. Pour le groupe Centristes et Territoires, c'est Didier Pettermann qui regrette l'absence d'orientations clairement assumées : « On attendait une stratégie ouvrant davantage le débat ». Pour les Écologistes, Eliane Romani préfère l'avenir de la future gare d'interconnexion SNCF de Vandières à celui de l'aéroport de Lorraine et annonce un vote contre le rapport.

SUITE EN PAGE 11

**P**ragmatique, Bora Yilmaz, pour la Gauche solidaire et écologiste, remarque que Lorraine Aéroport n'est pas dimensionné pour un développement du fret. Déçu par le rapport, il résume : « *Encore un diagnostic quand on attend des décisions... Un document sans ambition... Une montagne qui accouche d'une souris* ».

#### UNE MÊME STRATÉGIE POUR DES AÉROPORTS BIEN DIFFÉRENTS ?

Et c'est un élu de la Majorité régionale qui met les pieds dans le plat, Christian Debève interroge : « *Les aéroports du Grand Est sont opérationnels, chacun possède sa spécificité. Pourquoi un rapport commun ?* » Le tribun François Grosdidier, membre de la Majorité, salue la qualité du rapport, regrette le fameux couperet sur la tête de Lorraine Aéroport, attend beaucoup de la future

étude sur ce dernier aéroport et commente : « *Cette nouvelle étude fera ce que la Stratégie régionale aéroportuaire n'a pas fait* ». Optimiste, il souhaite que Nancy rejoigne Metz dans cette étude. La rivalité historique des deux villes n'ayant été que footballistique et le trajet de l'A4 qu'une petite déviation politique au profit de Metz.

Mais quoi de commun entre l'aéroport de Bâle-Mulhouse, seul aéroport binational au monde (9,6 millions de passagers, 100 000 tonnes de fret et 171 M€ de chiffre d'affaires), Strasbourg Entzheim, propriété de l'Etat (1,3 million de passagers, un trafic fret pratiquement nul, un chiffre d'affaires de 20 M€), Lorraine Aéroport, propriété de la Région Grand Est (120 000 passagers, pratiquement pas de fret), et Vatry, propriété du Département de la Marne (80 000 passagers,

11 000 tonnes de fret, et 8 M€ de chiffre d'affaires en 2024) ?

Dans un débat, d'une heure et sept minutes, aux trois quarts occupés par Lorraine Aéroport, Vatry XCR Airport, par l'intervention de Cédric Chevalier, a bénéficié d'une audience de trois minutes et dix secondes. Le temps pour le conseiller du territoire de la Marne d'évoquer les atouts d'une infrastructure forte au service du développement industriel du Grand Est.

Au moment du vote, le RN propose un amendement contre le fameux couperet, la Majorité répond par un sous-amendement dans son propre texte et qui fait d'ailleurs quasi-doublon avec l'amendement, le RN satisfait retire son amendement. Au final, Franck Leroy s'explique. Le Président du Grand Est rassure : « *S'il y a une ambiguïté sur la terminologie et si certains la perçoivent comme une menace de fermeture, ce n'est par notre intention* ». Le texte adopté étant devenu : « *Le seuil de 200 000 passagers serait déjà une première étape indiquant une augmentation du trafic voyageur, garantie de la performance de l'équipement à long terme* ».

GÉRARD DELENCLOS



En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2026, la taxe française de 2 euros sur les petits colis a fortement pénalisé XCR Airport, en provoquant une baisse brutale de son activité de fret. Durant les trois mois pendant lesquels la taxe a été appliquée, le volume s'est élevé, au total, à seulement 2 000 tonnes, contre 6 000 les trois mois précédents.

#### « VATRY REDEVIENT CONCURRENTIEL »

Entretien avec le Président du Conseil Départemental de la Marne. Hors de tout optimisme béat, Jean-Marc Roze explore plus que jamais les pistes d'avenir pour l'aéroport de Vatry.

**PAMB : Un chiffre d'affaires 2025 qui ne pèse que la moitié des recettes de Vatry ?**

**J-M.Roze :** Nous sommes passés par diverses défections, qu'il s'agisse du fret, des passagers ou des vols d'entraînement. Début 2026, nous avions doublé nos volumes de fret, avant de subir la taxe petits colis.

**Cette taxe vient de disparaître en France et est remplacée par des droits de douane applicables sur toute l'Union Européenne. Est-ce un bon signe pour Vatry ?**

Oui, parce que ces droits s'appliquent enfin et même temps à tous les états membres de l'UE et donc plus de détours possibles pour échapper à la taxe, par exemple comme c'était le cas par la Belgique. Vatry redevient concurrentiel.

**Comment imaginer le bilan 2026 de l'activité de l'aéroport ?**

Au cumul des cinq premiers mois, nous en sommes à 6 000 tonnes, pour 11 000 au bilan

2025. Plus ou moins en 2026 ? Trop tôt pour le dire.

**Où en sont les pistes de prospection ouvertes depuis un an ?**

Nous venons d'exposer au salon de Shanghai et nous sommes en contact avec certains pays d'Afrique, notamment l'Égypte. Nous explorons également le secteur voyage.

**Le point sur le changement de statut de l'aéroport ?**

Nous étudions la faisabilité d'un montage du style SEMOP, Société d'Economie Mixte à Opération unique, permettant au Département d'inclure une dose de privé dans le capital. J'ajoute que sur ce sujet, nous rencontrons à nouveau ADP, plus précisément le 16 juillet prochain.

**Le sentiment du Président du Conseil Départemental de la Marne sur la Stratégie régionale aéroportuaire et l'importance accordée à Lorraine Aéroport ?**

Lorraine Aéroport est un aéroport qui appartient à la Région, alors que Vatry est un aéroport de la région Grand Est, beaucoup plus structurant à mon sens. Je trouve dommage que l'on ait abandonné si brutalement l'aide au fonctionnement.

#### ANNE-SOPHIE ROMAGNY SALUE UNE DÉCISION ATTENDUE, MAIS DES CONSÉQUENCES QUI DEVRONT ÊTRE RÉPARÉES

À la suite de l'annonce faite par Serge Papin de la suspension, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, de la taxe française sur les petits colis, Anne-Sophie Romagny se félicite que les alertes qu'elle porte depuis plusieurs semaines aient enfin été entendues. Dès l'instauration de cette taxe nationale, la sénatrice avait alerté le Gouvernement sur les effets contre-productifs d'un dispositif appliqué uniquement en France. Avec ses collègues Christian Bruyen et Vincent Capo-Canellas, elle avait notamment saisi le Premier ministre afin d'en demander la suspension dans l'attente d'une réponse européenne harmonisée. Elle avait alerté le Président de la République le 30 avril dernier lors de sa venue à Suippes. Il l'a informée il y a 15 jours qu'il transmettait au Ministre Serge Papin.

« *La décision annoncée aujourd'hui va dans le bon sens* », estime la sénatrice dans un communiqué. « *Le remplacement de la taxe française de 2 euros par l'application de droits de douane européens de 3 euros par colis permet de poursuivre un objectif partagé : protéger l'industrie et le commerce français et européens face au déferlement de produits à très bas coût, notamment en provenance d'Asie, fabriqués selon des normes sociales, environnementales et économiques qui ne sont pas celles imposées à nos entreprises. Encore fallait-il que cette protection soit mise en œuvre à la bonne échelle : celle de l'Europe. Comme le dit l'adage, mieux vaut tard que jamais. Cette suspension intervient toutefois après plusieurs mois durant lesquels les conséquences économiques ont été particulièrement lourdes pour les plateformes logistiques françaises. La plateforme de Vatry, dans la Marne, en est l'illustration la plus marquante. Le détournement des flux de marchandises vers d'autres États membres a entraîné un effondrement de son activité, avec des répercussions directes sur l'emploi et sur l'ensemble de l'écosystème logistique. D'autres plateformes françaises ont également été fortement impactées.* »

Si cette suspension constitue une première étape indispensable, elle ne saurait effacer les préjudices subis. Anne-Sophie Romagny demande que les pertes économiques directement liées à cette taxe franco-française soient évaluées et que les entreprises ainsi que les territoires concernés puissent bénéficier d'un dispositif d'indemnisation adapté.

« *Cette décision montre qu'une mesure de protection économique ne peut être efficace que lorsqu'elle est portée au niveau européen. Il était indispensable de corriger un dispositif qui pénalisait avant tout nos propres territoires. Il faut désormais accompagner ceux qui en ont subi les conséquences* », conclut la sénatrice.

Tout ce qui se passe ici,  
dans ma région s'écoute sur

**ici** Champagne  
Ardenne

Ma radio locale.



# Opinions

Par **Jean-Marc Roze**, Président du Département de la Marne

## Suspension de la taxe « Petits colis » : l'Etat revient à la raison

Le président du Département de la Marne, Jean-Marc Roze, se félicite de la suspension obtenue de la taxe « Petits colis », qui a fortement pénalisé l'aéroport de Vatry ces derniers mois.

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2026, la taxe française de 2 euros sur les petits colis a fortement pénalisé XCR Airport, en provoquant une baisse brutale de son activité de fret. L'aéroport marnais est ainsi devenu, malgré lui, un des symboles de l'échec de cette taxe.

Au lieu des 2000 tonnes de marchandises attendues chaque mois à Vatry, le volume a ainsi chuté à 500 tonnes en mai. Durant les trois mois pendant lesquels la taxe a été

appliquée, le volume s'est élevé, au total, à seulement 2000 tonnes, contre 6000 les trois mois précédents.

Ayant fustigé la taxe « Petits colis » dès son instauration, Jean-Marc Roze, président de la Marne, s'est fortement mobilisé pour qu'elle soit suspendue, alertant jusqu'au Président de la République sur les menaces qu'elle faisait planer. Il se félicite d'avoir été, avec quelques parlementaires marnais, enfin entendu.

« Cette taxe a rapporté très peu à l'Etat mais nous a coûté très cher »

« Je fais partie de ceux qui se sont le plus

battus contre cette taxe injuste, qui punit les foyers modestes et qui pénalise des infrastructures comme l'aéroport de Vatry, réagit Jean-Marc Roze. J'avais, dès le départ, alerté jusqu'au sommet de l'Etat, en expliquant que cette taxe serait contournée par les géants de l'e-commerce. Au final, elle a rapporté très peu à l'Etat mais nous a coûté très cher ! Elle nous a notamment contraint à mettre en place un plan social avec une vingtaine de licenciements. »

Le Département de la Marne entend rester très vigilant concernant l'entrée en vigueur d'un nouveau droit de douane de trois euros par type d'article, mis en place par l'Union européenne à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Par **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est

## Droit de douane européen sur les petits colis : l'Europe avance enfin dans la bonne direction

Nous l'avions demandé : plutôt qu'une taxe nationale facilement contournable, il fallait une réponse européenne. Cette décision constitue une bonne nouvelle pour les consommateurs, une bonne nouvelle pour nos entreprises et une bonne nouvelle pour la construction européenne. Elle met fin à une concurrence faussée entre les plateformes et les aéroports européens.

Mais ne nous trompons pas de combat, ce droit de douane ne doit être qu'une première étape.

Je suis favorable à une ligne beaucoup

plus ferme. Les plateformes comme Temu ou Shein inondent notre marché de produits fabriqués dans des conditions sociales souvent indignes et environnementales inacceptables. Pire encore, une part importante de ces produits ne respecte pas les normes européennes de sécurité, de qualité ou de composition.

Derrière ces millions de petits colis à bas prix, il y a une réalité que l'on refuse trop souvent de voir : une concurrence déloyale qui fragilise nos commerçants, nos artisans et nos industriels, des risques pour la santé et la sécurité des consommateurs, une explosion des déchets et un modèle économique fondé sur le contournement de nos

règles.

Je le dis clairement, les produits qui ne respectent pas les normes européennes ne devraient plus avoir accès au marché européen. Notre marché de 450 millions de consommateurs est une force.

Utilisons-la pour imposer nos exigences, plutôt que de subir celles des autres.

Le libre-échange ne peut pas devenir le libre-contournement de nos règles. L'Europe doit protéger ses citoyens, défendre ses entreprises et faire respecter ses standards. C'est une question de souveraineté économique, de justice et de responsabilité.



## Incohérence climatique

La canicule récente et la perspective d'un nouvel épisode suffocant pose inévitablement la question - à raison - de la pertinence de la généralisation de la climatisation dans tous les logements et bâtiments publics. Symbole d'une fracture sociale, quasiment inaccessible dans certaines typologies de logements, la clim est aussi décriée pour ses conséquences environnementales pour son côté énergivore, tout comme pour la chaleur qui est rejetée à l'extérieur des bâtiments et qui peut avoir des conséquences non négligeables sur les températures enregistrées en milieu citadin. Un véritable casse-tête environnemental, social et philosophique auquel on peut en ajouter un autre, tout aussi déroutant : comment aborder la question préoccupante des consommations énergétiques dantesques des Gafam ?

Avec leurs activités liées à l'IA et aux livraisons, leurs émissions de CO2 s'envolent littéralement dans des proportions hallucinantes, puisque selon Les Echos, la consommation électrique de Google a doublé en trois ans (pour 18,8 millions de tonnes de CO2 émises en 2025), et Amazon émet 80,85 millions de tonnes de CO2 en un an.

Des chiffres qui doivent alerter nos concitoyens sur leurs actes du quotidien mais aussi sur toute la culpabilisation adressée sur leur comportement. Non, prendre sa voiture thermique pour aller faire quelques achats n'est pas plus néfaste pour la planète que faire une recherche sur Google avant de commander via Amazon ! Sans oublier les conséquences sur la destruction du commerce local qui peut mettre en péril l'emploi de nos voisins. Qu'on se le dise !

BENJAMIN BUSSION

humeur

## le regard de Faro.

LE GOUVERNEMENT VEUT DES MESURES  
POUR PROTÉGER LES LIVREURS DE LA CANICULE

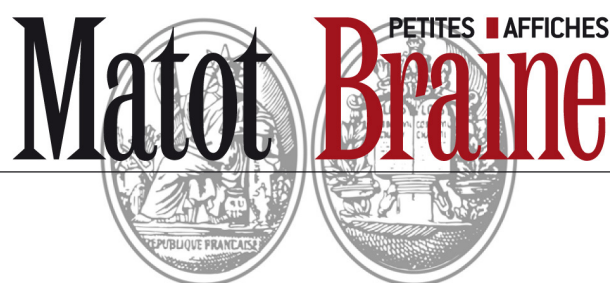
(2€ PAR LIVREUR ARROSÉ ... C'EST NOUS QUI FINANÇONS.  
PAR CONTRE VOUS DEVREZ RECRUTER POUR ÊTRE  
OPÉRATIONNEL SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS !



Retrouvez l'intégralité  
de votre journal  
et plus encore sur  
**matot-braine.fr**

Une expérience digitale  
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.  
Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/fo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Avis d'attribution



#### ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de maîtrise d'œuvre

Suite à l'appel d'offres ouvert  
en date du 26 février 2026

**VIVIER AU COURT, Rue Ambroise Croizat -  
Construction de 16 logements locatifs**

MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc -  
08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.  
Attribution de la Maîtrise d'œuvre : MJ CONCEPT.  
M2607827



#### ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux  
suite à la procédure adaptée ouverte en date du 03 novembre 2026

**LA FRANCHEVILLE, Route du Fort (RD n° 034)  
Construction de 25 logements locatifs individuels**

MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.  
ATTRIBUTION DES TRAVAUX :  
Gros oeuvre - VALLOGIA - 909.348,00 € HT ;  
Charpente Bois - CAMBRAI CHARPENTE - 108.727,42 € HT ;  
Couverture tuiles et zinc - LACAILLE COUVERTURE - 257.664,25€ HT ;  
Menuiseries extérieures PVC - Fermetures PONSARDIN - 204.442,00 € HT ;  
Escaliers bois - NININ MENUISERIE - 30.785,96 € HT ;  
Ravalements de façades - LT CONSTRUCTION - 135.215,00 € HT ;  
Métallerie / Serrurerie - SII ARDENNES - 125.994,77 € HT ;  
Cloisons / Doublages / Faux-plafonds / Menuiseries Intérieures - LAMBERT - 342.000,00 € HT ;  
Carrelage / Faïence / Sols souples - DG CORPOBAT - 157.858,22 € HT ;  
Peinture - JD SOLS PEINTURE - 93.262,19 € HT ;  
Plomberie / Chauffage / VMC - PAILLAS - 523.550,00 € HT ;  
Electricité - GERBAULT - 170.800,00 € HT ;  
VRD - STP VENCE - 1.426.776,68 € HT.  
M2607872

## Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe Legalnet

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

**Principal associé** : Générale de Participations

**Président et directeur de la publication** :

S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,  
représentée par Michel GUYOMARD

**Rédacteur en chef** : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 0431 I 87408

### Procédures adaptées

#### COMMUNE DE PRINGY

Avis d'appel public à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : MAIRIE 51300 Mairie - 22 Grande Rue 51300 PRINGY  
OBJET DE LA CONSULTATION : CONSTRUCTION SALLE MULTISPORTS

N° TITRE DU LOT

Lot n° 01 GROS OEUVRE

Lot n° 02 CHARPENTE

Lot n° 03 COUVERTURE - BARDAGES

Lot n° 04 MENUISERIES EXTERIEURES

Lot n° 05 CLOISONS - DOUBLAGES - PLATERIE - FAUX PLAFONDS

Lot n° 06 MENUISERIES INTERIEURES

Lot n° 07 CARRELAGES - FAIENCES

Lot n° 08 SOLS SOUPLES

Lot n° 09 PEINTURE

Lot n° 10 VRD

Lot n° 11 CFO - CFA - BILAN DE PUISSANCE ELEC

Lot n° 12 CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE

MODE DE PASSATION :

Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la

Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel public à la concurrence est publié sur les sites internet suivant :

- Le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence MAR01-2026.

- Le site du BOAMP : [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) sous la référence 26-63196

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis

comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12

du CCP.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 4 septembre 2026 à 12 h 00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : Le jeudi 25 juin 2026

M2607593

Annances légales

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédures adaptées



## ESPACE HABITAT

## Avis de consultation

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
- 2 - Procédure de passation : Procédure adaptée consultation ouverte.
- 3 - Objet du marché : RENOVATION DE 12 PAVILLONS «La Cachette» - 2 à 16 rue du Bossu - 276 à 282 rue Jean Jaurès - 08700 NOUZONVILLE
- 4 Nature des lots :
  - Lot n° 1 : MAÇONNERIE
  - Lot n° 2 : SERRURERIE
  - Lot n° 3 : CHAUFFAGE / VMC / GAZ
  - Lot n° 4 : MENUISERIES EXT. / FERMETURES
  - Lot n° 5 : ITE / PEINTURES
  - Lot n° 6 : COUVERTURE / ZINGUERIE
- 5 - Délais d'exécution : Le délai global est fixé à 8.5 MOIS dont 1 mois de préparation.
- 6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 23 juillet 2026 à 11h30.
- 8 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
- 9 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
- 10 - Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr , rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
- 11 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : le 29 juin 2026  
M2607694

## Appel d'offres ouvert



## ESPACE HABITAT

## Avis de consultation

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M. 7, Avenue Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex
- 2 - Procédure de passation : APPEL D'OFFRES OUVERT - Marché de services
- 3 - Objet du marché : Marché d'entretien courant des équipements de robinetterie du patrimoine
- 4 Durée du marché : 5 ans
- 5 - Modalités d'obtention du dossier :  
Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 6 - Date limite de réception des offres :  
Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le Mardi 28 juillet 2026 à 11h30.
- 7 - Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des offres et des justifications à produire obligatoirement.
- 8 - Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
- 9 - Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
- 10 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : le vendredi 26 juin 2026  
M2607640



## ESPACE HABITAT

## Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.
2. PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée consultation ouverte.
3. OBJET DU MARCHÉ : Renovation de 8 logements, 22 a 24 rue de la Gare - POURU SAINT REMY.
4. NATURE DES LOTS :
  - Lot n° 1 : Menuiseries ext. / Fermetures / Portes palières ;
  - Lot n° 2 : Plomberie / Chauffage / VMC ;
  - Lot n° 3 : ITE / Peinture ;
  - Lot n° 4 : Couverture / Zinguerie ;
  - Lot n° 5 : Isolation thermique intérieure.
5. DÉLAIS D'EXÉCUTION : Le délai global est fixé à 8 mois dont 1 mois de préparation.
6. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le 24 juillet 2026 à 11h30.
8. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre.
9. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Voir Règlement de Consultation.
10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
11. DATE D'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION : Le 30 juin 2026.  
M2607740

## Marne

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS



SELARL OFFICE  
NOTARIAL HERVO  
13 rue du Docteur Calmette  
51200 EPERNAY

CHOPE TA BIERE  
à STEMEXInsertion - Cession  
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me HERVO, notaire à EPERNAY, le 31 mars 2026, enregistré à REIMS, le 08/04/2026, dossier 2026 15661, référence 5104P4 2026 N 1172, a été cédé un fonds de commerce par :  
La Société dénommée CHOPE TA BIERE, dont le siège est à MOUSSY (51530), 28 rue des Prieurés, SIREN n° 910631621 et immatriculée au RCS de REIMS, à : La Société dénommée STEMEX, dont le siège est à EPERNAY (51200), 5 places des Martyrs de la Résistance, SIREN n° 102182219 et immatriculée au RCS de REIMS,  
Désignation du fonds : fonds de commerce de débit de boissons et petite restauration sis à EPERNAY, 5 place des Martyrs de la Résistance.  
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 57.500,00 €, soit 42.500,00 € pour les éléments incorporels et 15.000,00 € pour le matériel.  
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.  
Pour insertion Le notaire.  
M2607635

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE



2 Quai Valmy  
51800 SAINTE MENEHOULD  
Tél. : 03.26.60.76.00

JACQUINET  
CONSEIL ET  
PAYSAGE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 29/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : JACQUINET CONSEIL ET PAYSAGE  
Sigle : JCP  
Objet social : L'assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations en matière de gestion, de développement commercial et de performance ;Le conseil pour les affaires ;La réalisation de petits travaux de bricolage dits « homme toutes mains », comprenant notamment des travaux d'entretien courant, de réparation et d'amélioration de l'habitat ne relevant pas d'une qualification professionnelle réglementée ;Les petits travaux de jardinage, d'entretien des espaces verts et extérieurs ;Le négoce de matériels agricoles, d'espace vert ou du bâtiment (neuf ou d'occasion)  
Siège social : 13 Rue de la Haute Maison, 51800 SAINTE MENEHOULD  
Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE  
Président : M. JACQUINET Christophe 13 Rue de la Haute Maison 51800 SAINTE MENEHOULD  
Admission aux assemblées et

droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Clause d'agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
M2605164

## 227 Kokomo

## Avis de constitution

Forme : SASU  
Dénomination : 227 Kokomo  
Siège : 12 Rue Du Port 51260 CONFLANS SUR SEINE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
Capital : mille cinq cents euros (1.500,00 €)  
Objet :  
- L'achat, la vente et la commercialisation par tous moyens, notamment par internet, de tous produits et marchandises non soumis à réglementation particulière, et notamment des produits commercialisés sous la marque O-FER ;  
Toutes activités d'affiliation commerciale, de marketing, de sponsoring, de publicité et de promotion, notamment sur les réseaux sociaux et supports numériques ;  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Présidente : 227 INVEST, sasu au capital de 3000,00 €, sise 12 Rue Du Port 51260 CONFLANS-SUR-SEINE, 101 668 978 RCS REIMS  
M2606571

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER  
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS  
À CET EFFET DANS CE JOURNAL**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



ACGH

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2026, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :  
**DÉNOMINATION SOCIALE** : ACGH.  
**OBJET SOCIAL** : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.  
**SIÈGE SOCIAL** : 11 bis rue des Écoles - 51390 GUEUX.  
**CAPITAL** : 2.000.001 €.  
**DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.  
**GÉRANCE** : M. LESIEUR Alban.  
 M2607418

CAP Formalités  
Conseils et Solutions

**CHRISTELLE POTIER**  
 christellepotier51100@gmail.com  
 06.60.19.80.19

MPJ

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 22/06/2026 par Maître Clarisse CALTEAUX-BRICE, Notaire à WITRY LES REIMS (51420) - 2, Avenue de Rethel, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : MPJ  
**Objet social** : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question  
**Siège social** : 39 rue de la Paix, 51420 WITRY LES REIMS  
**Capital** : 1 200 €  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
**Co-gérance** : M. DIAS SOARES MEDINA Raphael 39 rue la Paix 51420 WITRY LES REIMS et M<sup>me</sup> PREVOST Aurore 39 rue la Paix 51420 WITRY LES REIMS  
**Clause d'agrément** : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
 M2607494



SOUS LE CLOCHER

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/06/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SOUS LE CLOCHER  
**Objet social** : L'acquisition, la détention, l'aménagement, l'administration et l'exploitation d'un site de camping et de loisirs, ainsi que de l'ensemble des terrains, constructions, installations et équipements qui y sont rattachés ; L'exploitation de toute activité d'hôtellerie de plein air, de restauration, de débit de boissons, de snacking, d'espaces aquatiques et, plus généralement, de tous services destinés à l'accueil de la clientèle ; L'exploitation d'équipements et d'activités de loisirs, sportives, créatives, culturelles ou nautiques, incluant notamment la gestion d'une halte nautique ; L'organisation d'animations, de manifestations et d'événements en lien avec l'activité du site ; Les activités et services exploités par la Société pourront être proposés tant à la clientèle du site qu'à la clientèle extérieure ; Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles n'en modifient pas le caractère.  
**Siège social** : Le Clos Milon, 51700 IGNY COMBLIZY  
**Capital** : 1 000 €  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
**Président** : LE CLOS MILON, SC au capital de 1 000 €, ayant son siège social Le Clos Milon 51700 IGNY COMBLIZY, immatriculée sous le n°106184302 au RCS de REIMS  
**Directeur général** : KOMORECK, SAS au capital de 233 738,45 €, ayant son siège social 42, boulevard Garibaldi 75015 PARIS, immatriculée sous le n°329021562 au RCS de PARIS  
**Admission aux assemblées et droits de votes** : Chaque action donne en outre le droit au vote et à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.  
**Clause d'agrément** : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, y compris lorsqu'elle intervient entre associés, à l'exception des transmissions à titre gratuit.  
 M2607498

DECORTE ET FILLES

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/06/2026, il a été constituée une SCEV ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : DECORTE ET FILLES  
**Objet social** : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même.  
**Siège social** : Hameau de Raday, 51480 FLEURY LA RIVIERE  
**Capital** : 5 000 €  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
**Gérance** : M. DECORTE David Hameau de Raday 51480 FLEURY LA RIVIERE  
 M2607754

« GIRAUD Sandrine »

Aux termes d'un acte sous seing-privé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2026, il a été créé une EARL dénommée «GIRAUD Sandrine», au capital de 10.000 €.  
**SIÈGE SOCIAL** : 11 rue Carnot à AY-CHAMPAGNE (51150).  
**DURÉE** : 99 ans.  
**OBJET** : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.  
 La société pourra également, à titre secondaire et en complément de son activité principale agricole, réaliser des activités de nature commerciale légalement autorisées pour les sociétés civiles agricoles, et notamment :

- Les prestations visées à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 ;  
 - L'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque dans les conditions prévues à l'article 88 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 ;  
 - Toute activité de nature commerciale présentant un lien avec l'activité agricole, et notamment la réalisation de prestations de travaux agricoles utilisant le matériel de l'exploitation, et particulièrement l'épandage de produits phyto-pharmaceutiques, dans les limites mentionnées à l'article L. 320-1 du Code rural et de la pêche maritime.  
 Enfin et à titre accessoire, la société pourra exercer une activité de location de locaux nus à usage professionnel.  
**GÉRANCE** : Madame Sandrine GIRAUD, demeurant 15 rue du Château à AULNAY-SUR-MARNE (51150).  
**CESSIONS DE PARTS** : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des ¾ du capital.  
 Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.  
 Pour avis et mention, la gérance.  
 M2607580



Etude de Maîtres  
**Jeremy MARSAN**  
 et **Vincent REGNAULD**  
 Notaires Associés  
 à BLANCS-COTEAUX-VERTUS  
 (Marne)  
 52 rue Jean le Bon

CURFS IMMO

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jeremy MARSAN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BLANCS-COTEAUX-VERTUS (Marne), 52, rue Jean le Bon, le 24 mars 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**La dénomination sociale est** : CURFS IMMO.  
**Le siège social est fixé à** : BANNAY (51270), 5 rue du Nid.  
**La société est constituée pour une durée de** 99 années  
**Le capital social est fixé à la somme de** : cent vingt-deux mille euros (122.000,00 €).  
 Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
 Les gérants sont : Monsieur Laurent CURFS, Monsieur Arnaud CURFS, Monsieur Jérôme CURFS et Madame Hélène CURFS  
 La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
 Pour avis Le notaire.  
 M2607601

SCI DOLCE VITA

**ACTE** : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à CHAMPIGNY, le 25 juin 2026  
**DÉNOMINATION** : SCI DOLCE VITA  
**FORME** : Société civile immobilière  
**CAPITAL SOCIAL** : 1.000,00 €  
**APPORT NUMÉRIQUE** : 1.000,00 €  
**SIÈGE SOCIAL** : BETHENY (51450) 9 rue Françoise Sagan.

**OBJET SOCIAL** : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**CESSION DE PARTS** : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable, sauf entre associés et au profit du descendant d'un associé.  
**DURÉE** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
**GERANT** : Monsieur Huhues HERBIN et Madame Natacha PERLOT demeurant à BETHENY (51450) 9 rue Françoise Sagan  
 La Société sera immatriculée au RCS de REIMS  
 Pour avis : Me Alexis KUTTENE  
 M2607616



AVOCATS ASSOCIES

SUNDAY MONDAYS

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2026, il a été constituée une SC ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SUNDAY MONDAYS  
**Objet social** : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières et titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.  
**Siège social** : 21, rue Laurent Dérème, 51100 REIMS  
**Capital** : 2 000 001 €  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
**Gérance** : M. BESSEY Yves  
 M2607426

FONCIÈRE D'EXPERTISE

Par acte sous seing privé en date du 26/06/26 il a été constituée une S.C.I. dénommée : FONCIÈRE D'EXPERTISE  
**SIÈGE SOCIAL** : 4 Rue Carnot 51380 VERZY  
**CAPITAL** : 100 EUROS  
**OBJET** : Achat et gestion par tout moyen de tout bien immobilier  
**GÉRANT** : Monsieur Richard VERSLYPE demeurant 4 rue Carnot 51380 VERZY  
**DURÉE** : Fixée à 99 ans à compter de son immatriculation  
 Immatriculation : RCS REIMS  
 M2607638



EFFERVESCEANCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Sonia BADAUT, Notaire à REIMS, le 24 juin 2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION** : EFFERVESCEANCE.  
**FORME** : Société civile de construction vente.  
**SIÈGE** : REIMS (51100), 1 rue des Docks Rémois.  
**OBJET** : Acquisition de terrain, construction d'immeubles et vente de ces immeubles.  
**DURÉE** : 15 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au R.C.S.  
**CAPITAL** : 1.000 € constitué d'apports en numéraire.  
**GÉRANT** : SAS CITANIUM, représentée par M<sup>me</sup> Florence CHOMBINHO, sa présidente, dt à REIMS (51100), 7 rue de Talleyrand.  
**AGRÈMENT** : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la majorité des voix exprimées.  
**IMMATRICULATION** : R.C.S. de REIMS.  
 Pour avis : Me BADAUT.  
 M2607624



RH PARTNERS

Société par actions simplifiée  
 au capital de 505.000 €  
**Siège social** :  
 75 Bis Avenue Nationale  
 51100 REIMS  
 RCS REIMS

Aux termes d'un acte sous signature privée Signé par voie de signature électronique via DocuSign © conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 26/06/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée  
**Dénomination** : RH PARTNERS  
**Siège** : 75 Bis Avenue Nationale 51100 REIMS  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
**Capital** : 505.000 €  
**Objet** : L'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, l'acquisition et la gestion d'un patrimoine mobilier, l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier, la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères,  
 Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.  
**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
**Agrement** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
**Président** : M. Raphaël HENNECENT, demeurant 1 Rue du Tour de Ville 02860 MONTHEAULT.  
 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.  
 Pour avis.  
 M2607634



SCI LES STUDIOS DE BEZANNES

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 29/06/2026, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

**DÉNOMINATION SOCIALE** : SCI LES STUDIOS DE BEZANNES.  
**FORME** : Société civile immobilière.  
**CAPITAL SOCIAL** : 2.200 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.  
**SIÈGE SOCIAL** : BEZANNES (51430), 2 rue Jules Melin.  
**OBJET SOCIAL** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**DURÉE** : 99 ans.  
**GÉRANT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE** : Jérémie SÉGALEN, demeurant à BEZANNES (51430), 13 allée Selma Lagerlöf.  
**PARTS SOCIALES** : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
 Immatriculation au R.C.S. de REIMS.  
 Pour avis et mention.  
 M2607662

CAP Formalités  
Conseils et Solutions

**CHRISTELLE POTIER**  
 christellepotier51100@gmail.com  
 06.60.19.80.19

SCI DES LOISIRS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 01/06/2026 par Maître Laurent QUINART, Notaire à BEINE NAUROY (51490) - 1, place de la Mairie, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : SCI DES LOISIRS  
**Objet social** : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires  
**Siège social** : 17 rue Rue de L'Europe, 51110 BOURGOGNE FRESNE  
**Capital** : 285 000 €  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
**Gérance** : M<sup>me</sup> THIEBAULD CAMILLE 17 RUE DE L EUROPE 51110 BOURGOGNE FRESNE  
**Clause d'agrément** : Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé  
 M2607677

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**JURIS ALLIANCE**  
Notaires à Meaux

## DU TAMBOUR

Suivant acte reçu par Me DELMOTTE, Notaire à EPERNAY, le 26/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DU TAMBOUR  
Forme : Société Civile Immobilière  
Objet : L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Siège social : REIMS (51100), 9 rue Courmeaux.

Capital : 1.000,00 €  
Durée : 99 années

Cession de parts : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous signature privée. Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : M. Romain DELAVEAU et M<sup>me</sup> Agathe DELAVEAU, demeurant tous deux à REIMS (51100), 9 rue Courmeaux, sont nommés cogérants pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au RCS de REIMS.  
M2607679



4 rue Thiers, B.P. 30331  
51062 REIMS CEDEX  
Tél. : 03 26 40 93 23  
Fax : 03.26.40.09.03

## DLCT 2

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 25.000 Euros  
Siège social :  
9 rue du Président Kennedy  
51220 CORMICY

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CORMICY du 29 juin 2026, il a été

constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).  
DÉNOMINATION : DLCT 2.  
SIÈGE SOCIAL : 9 rue du Président Kennedy - 51220 CORMICY.

OBJET : L'exploitation de tout établissement de type bar, brasserie et restauration, y compris la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, de plats cuisinés sur place ou à emporter ; L'organisation et l'exploitation d'une activité de loisirs et d'animation autour des fléchettes (darts) ; La vente de produits dérivés et accessoires liés à cette activité ; l'organisation de soirées, réceptions, privatisations d'espace et animations culturelles ou sportives.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 25.000 € divisés en 100 actions de 250 € chacune, intégralement souscrites et libérées.

PRÉSIDENT : La société HOLDING THE DART'S, SAS au capital de 2.500 €, dont le siège social est situé 9 rue du Président Kennedy - 51220 CORMICY, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 105 232 086, représentée par son représentant permanent, Monsieur Tony CARCELEN.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix. Tout associé peut participer aux décisions collectives.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions ou transmissions d'actions détenues par l'associé unique sont libres.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.  
M2607866

## SARL I.CGFL

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL I.CGFL  
Objet social : - l'acquisition ou la cession de participations ou d'intérêts dans toute entité ou société, seule

ou aux côtés d'autres investisseurs, dans toutes entreprises françaises ou étrangères, ainsi que la réalisation de toute opération financière, mobilière et immobilière, apport en société, souscription, achat de titres ou de parts d'intérêts, constitution de société ; - la participation, par tous moyens, à toutes prestations de services et de conseils en matière notamment de ressources humaines, informatiques, management, communication, finance, juridique, marketing et achats envers ses filiales et autres participations directes ou indirectes ; - tout conseil en stratégie, en développement commercial et la recherche de cibles potentielles dans le cadre de croissance externe ; - toute souscription de financement, emprunt auprès de tout établissement bancaire ou de crédit, de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet social ; - l'acquisition d'immeubles ou droits immobiliers en vue de leur exploitation, sous forme directe ou indirecte à travers toutes sociétés immobilières ; - les activités d'une société de financement de groupe et, en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à ses filiales et autres participations directes ou indirectes ; et - plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siège social : 49 rue Diderot, 51430 TINQUEUX

Capital : 500 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M<sup>me</sup> DOTTORE Isabelle 49 rue Diderot 51430 TINQUEUX  
M2607742

## « ENROB'NORD »

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : BETHENY (Marne)  
Chemin de Cernay

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BETHENY (Marne) du 24 juin 2026, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.  
DÉNOMINATION SOCIALE : ENROB'NORD.

SIÈGE SOCIAL : Chemin de Cernay à BETHENY (Marne).

OBJET : Production, distribution et vente d'enrobé pour travaux publics, privés et confections de routes, ainsi que tous travaux connexes et/ou complémentaires.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000 €), divisé en cent (100) actions de dix Euros (10 €) de valeur nominale, chacune entièrement libérées.

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Jean-Luc GOREZ, demeurant à BETHENY (Marne), 9 route de la Neuville.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Florian GOREZ, demeurant à CAUREL (Marne), 7 B rue Jamey Ponsinet.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute cession ou mutation d'actions est soumise à l'agrément préalable de la société.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.  
M2607867

## « LES POMMIERS »

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1<sup>er</sup> juillet 2026, il a été créé une EARL dénommée «LES POMMIERS», au capital de 7 500 euros.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Fontaine Pasquier à MONTHELON (51530).

DURÉE : 99 ans

OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

La société pourra également, à titre secondaire et en complément de son activité principale agricole, réaliser des activités de nature commerciale légalement autorisées pour les sociétés civiles agricoles, et notamment :

- les prestations visées à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 ;

- l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque dans les conditions prévues à l'article 88 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 ;

- toute activité de nature commerciale présentant un lien avec l'activité agricole, et notamment la réalisation de prestations de travaux agricoles utilisant le matériel de l'exploitation, et particulièrement l'épandage de produits phyto-pharmaceutiques, dans les limites mentionnées à l'article L. 320-1 du code rural et de la pêche maritime.

GÉRANCE : Madame Armelle BARANGER demeurant 4 rue de la Fontaine Pasquier à MONTHELON (51530).

CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des 3/4 du capital.

Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention, La gérance.  
M2607684



3 rue Jean Mermoz  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## NUMEROBIS

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros  
Siège social :  
34 Chaussée du Port  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 1<sup>er</sup> juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : NUMEROBIS

Siège social : 34 Chaussée du Port à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Objet social :

- L'acquisition de tous biens et droits immobiliers ;

- La gestion et l'administration de tous biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire, sous quelque forme que ce soit, et en particulier, la location en meublé desdits biens ;

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets ;

- La constitution de toutes sûretés réelles ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2 000 euros.

Gérance : Monsieur Aurélien BRIMONT, Demeurant 12 Rue d'Avenay 51160 GERMAINE ; Madame Sandrine DOUZAMY, Demeurant 22 Rue de l'Arquebuse 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE ;

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis, La Gérance  
M2607887

## JCPL

## FINANCIERES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 200 Euros  
Siège social : 32 rue du Canal  
51300 VITRY EN PERTHOIS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRY EN PERTHOIS du 20 mai 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : JCPL FINANCIERES.

SIÈGE SOCIAL : 32 rue du Canal - 51300 VITRY EN PERTHOIS.

OBJET SOCIAL :

La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et groupements ;

- L'animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- La coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé, exécution au sein du groupe de services spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobilier ;

- La direction des sociétés ou groupement dans lesquels la société détient une participation et percevoir une rémunération au titre des fonctions de directions ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre vingt dix neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 200 €.

GÉRANCE : Monsieur Jérôme KIEFFER, demeurant 32 rue du Canal - 51300 VITRY EN PERTHOIS, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.  
M2607706

## SELARL LERAT KINE

Avis est donné de la constitution de la société SELARL LERAT KINE, au capital de 100 €.

Siège : 26 RUE PIERRE TAITTINGER 51100 REIMS.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS.

Objet social : La Société a pour objet uniquement, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de ceux parmi ses membres ayant qualité pour l'exercer. Ainsi que toutes opérations civiles, financières et mobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et susceptibles d'en favoriser le développement, sous réserve du respect des règles déontologiques de la profession.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 100 €.

Gérant : Monsieur Quentin LERAT, demeurant 7, ALLEE AUGUSTE RENOIR 51140 MUIZON.  
M2607877



**Notaires**

**Maître Thomas AUDEVAL**  
17 Grande Rue  
51500 CHAMPFLEURY  
03.26.35.40.72

## SCI CAMALOYA

Suivant acte reçu par Maître Thomas AUDEVAL, notaire à CHAMPFLEURY, Marne, 17 grande rue, le 22 juin 2026, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CAMALOYA

Forme : Société Civile Immobilière (SCI)

Capital social : deux cent quarante-trois mille euros (243.000,00 €), divisé en 24.300 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège social : JONCHERY SUR VESLE (51140), 34 rue de Sachs.

Objet social : La société a pour objet :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Régime fiscal : La société a opté dès sa constitution pour le régime d'imposition des sociétés de personnes.

Gérance : Sont nommés cogérants, pour une durée indéterminée :

- Monsieur Philippe Jérôme NEGRONI, demeurant à JONCHERY SUR VESLE (51140), 34 rue de Sachs.

- Madame Valérie Lydie TUNE, demeurant à JONCHERY SUR VESLE (51140), 34 rue de Sachs.

Cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et leurs descendants, ainsi qu'au bénéficiaire du conjoint d'un associé.

Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable des associés statuant dans les conditions prévues par les statuts.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis, Le notaire  
M2607805

## SAYLLAIM

Par acte SSP du 01/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAYLLAIM

Objet social : La prise de participation dans tous groupements, sociétés civiles ou commerciales, ou entreprises françaises ou étrangères, l'animation et le management de l'ensemble des filiales de la société, le conseil et l'assistance à toutes entreprises

Siège social : 1 rue du Chaperon 51420 Cernay-lès-Reims.

Capital : 1000000 €

Durée : 99 ans

Président : M. LAMRANI Abdelhakim, demeurant 4 rue Ernest Lefèvre 75020 Paris

Directeurs Généraux : M. AGREIRA Adrien, demeurant 1 rue du Plessis 77166 Evry-Grégy-sur-Yerre

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières entre associés et celle donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant dans les conditions prévues par les décisions collectives extraordinaires.

Immatriculation au RCS de Reims  
M2607858

## Vermeren SAS



**Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes**  
2 rue Jovin - 51100 REIMS

## MECAFIM SOLUTIONS

39 faubourg de Reims  
51170 FISMES  
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €  
Siège social : 39 Faubourg de Reims 51170 FISMES

Aux termes d'un acte SSP par voie de signature électronique via DocuSign@ conformément à l'article 1367 du Code Civil en date du 30.06.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination : MECAFIM SOLUTIONS.

Siège : 39 Faubourg de Reims 51170 FISMES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 5.000 €

Objet :

La fabrication, la réparation, le reconditionnement, le dépannage et la maintenance, en atelier et sur site, de vérins hydrauliques et pneumatiques, de flexibles hydrauliques et de tous équipements hydrauliques, pneumatiques et industriels.

Les travaux d'usinage conventionnel et à commande numérique, de soudure, de mécano-soudure et de maintenance industrielle, en atelier et sur site, ainsi que la fabrication, la transformation et la réparation de pièces mécaniques.

L'achat, la vente et le négoce de pièces, composants, fournitures et équipements industriels.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Toute cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés pris à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Julien SORTON, demeurant à FISMES (51170), 21 route d'Epervay.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

POUR AVIS, Le Président  
M2607766

## ALSEA IMMO

Aux termes d'un ASSP en date du 01/07/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALSEA IMMO

Objet social : - l'acquisition, la détention, la propriété, l'administration, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location de tous biens et droits immobiliers ; - la location de locaux à usage commercial, professionnel ou industriel, notamment dans le cadre de baux commerciaux ; - la location de locaux d'habitation meublés, exercée dans le respect de la réglementation applicable ; - éventuellement, l'acquisition, la vente, l'échange, l'apport, la rénovation, l'aménagement et la valorisation de tous biens immobiliers, lorsque ces opérations demeurent accessoires à l'objet principal et ne revêtent pas un caractère habituel de marchand de biens ; - et, plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales ou civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil ou commercial de l'activité de la Société.

Siège social : 22 Allée du parc aux Daims, 51140 JONCHERY SUR VESLE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. TRITANT Samuel

22 Allée du parc aux Daims 51140 JONCHERY SUR VESLE  
M2607826

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## FCB

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 juin 2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à associé unique.

Dénomination sociale : FCB  
Capital : 100 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, divisé en 10 actions de 10 € chacune, intégralement libéré.

Siège social : EPERNAY (51200), 25 Quai de l'Île Belon.

Durée : 99 ans  
Objet : La société a pour objet :

La société a pour objet en France :  
- La détention de participations dans des sociétés civiles et/ou commerciales ;

- L'animation administrative et commerciale des filiales ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

La première Présidente de la société nommée pour une durée indéterminée est Madame Anaïs BRUGNON demeurant à EPERNAY (51200), 25 Quai de l'Île Belon.

RCS : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis, le Président

M2607888

OFFICE  
QUINZE  
QUARANTE  
TROIS  
NOTAIRES

## FAMILIARI

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à CHAMPIGNY, le 26 juin 2026

DENOMINATION : FAMILIARI

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL SOCIAL : 68.000,00 €

APPORT EN NATURE : 64.000,00 €

APPORT NUMERAIRE : 4.000,00 €

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 3 Bis rue Anatole de Barthélemy

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable, sauf entre associés

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

GERANT : Madame Dominica FAMILIARI, chargée de mission, demeurant à REIMS (51100) 3 bis, rue Anatole de Barthélemy. Née à REIMS (51100) le 5 juin 1966. Divorcée de Monsieur Pascal SLOUS-DEGRELLE suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de REIMS (51100) le 15 octobre 2008, et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS

Pour avis : Me Alexis KUTTENE

M2607748

## MODIFICATION

## DE STATUTS

E.A.R.L.  
CHAMPAGNE Guy  
LARMANDIER

EARL au capital de 21 948 €

Siège social :  
30 rue du Général Koëning VERTUS  
51130 BLANCS-COTEAUX

R.C.S. CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n° 384 846 135

## Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 11 mai 2026, l'assemblée des associés a décidé de la nomination aux fonctions de co-gérant de Monsieur Pierre-Louis WARIS demeurant 6 Grande Rue 51160 FONTAINE-SUR-AY, à compter du 11 mai 2026.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis et mention, La gérance.

M2605904

WINE AND  
CURIOUS

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle

au capital de 1 000 euros

Siège social :  
19 Rue de l'Eglise

51700 BASLIEUX SOUS CHATILLON  
920 899 184 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2025, la Présidente a pris acte de la démission de Monsieur Eloi PARENT de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis La Présidente

M2606935

## PORET

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6.000 Euros

Siège social :  
4 rue Thomas Martin

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
884 197 856

R.C.S. Châlons en Champagne

## Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29 juin 2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 6.000 €.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Madame Elodie THIBAUT épouse PORET et Monsieur Josselin PORET.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société JEAN&MARG, société à responsabilité limitée au capital de 700.000 €, immatriculée au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 103 719 183 dont le siège social est au 6 rue Marceau Golovkine - 51100 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, représenté par Monsieur Josselin PORET, gérant.

Pour avis : La gérance.

M2607185



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

## SCI RICHEL

Société civile immobilière au capital  
de 1 000 €

Siège social : 69 Avenue du Bois du  
Roi, 51340 PARGNY SUR SAULX  
981 329 014 RCS CHALONS EN  
CHAMPAGNE

Aux termes d'une délibération du 22/04/2026, l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire a pris acte de la démission de M. Hugo RICHEL de ses fonctions de gérant, et ce avec effet à compter du même jour et a décidé de nommer en qualité de gérant M. Jérôme RICHEL, demeurant 69 Avenue du Bois du Roi 51340 PARGNY SUR SAULX, à compter du même jour et pour une durée illimitée.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2607293



CAP Formalités  
Conseils et Solutions

## CHRISTELLE POTIER

christellepotier51100@gmail.com

06.60.19.80.19

## SBF

SARLU au capital de 1 000 €

Siège social : 63 rue d'Estienne  
d'Orves,  
51100 REIMS

RCS de REIMS n°991 522 228

## Transfert de siège

En date du 15/06/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 13 rue Miguel de Cervantès, 51100 REIMS à compter du 15/06/2026.

Mention : RCS de REIMS  
M2607369



CAP Formalités  
Conseils et Solutions

## CHRISTELLE POTIER

christellepotier51100@gmail.com

06.60.19.80.19

ART DE VIVRE  
MALO LES BAINS

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 39 avenue Hoche  
51100 REIMS

RCS de REIMS n°980 808 893

## Avis de modification

L'AGE du 12/06/2026 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement ART DE VIVRE MALO LES BAINS qui devient à compter du 12/06/2026 :

ART DE VIVRE CASA MIA  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.  
M2607378

## CHOCOLATERIE

## LA MUTINERIE

SAS au capital de 2.000 Euros

Siège social :  
2 rue Bouvier Sassoit  
51120 SÉZANNE

829 206 051 R.C.S. de Reims

Le 23/06/2026, par décision unanime, les associés ont décidé de transférer le siège social au 25 avenue Pierre grenier - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Radiation au R.C.S. de REIMS et réimmatriculation au R.C.S. de NANTERRE.  
M2607414



AVOCATS  
ASSOCIES

## MALOJANE

SARL au capital de 389 000 €

Siège social : 13 rue Saint Vincent  
51480 ROMERY

RCS de REIMS n°899 480 081

En date du 23/06/2026, l'associé unique a décidé à compter du 23/06/2026 d'augmenter le capital social de 600 000 € par incorporation de créance à due concurrence sur la société et élévation de la valeur nominale des parts sociales, en le portant de 389 000 € à 989 000 €.

Article articles 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.  
M2607512

SCP Carole TURPIN-  
VUILLEMIN,  
Éric VUILLEMIN  
et Marcellin LEDEUR

Notaire associés

9 bis avenue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny

10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

## DU CLOS

SCEA au capital de 1 000 €

Siège social :  
2 Route de Conflans

51260 MARCILLY SUR SEINE  
RCS de REIMS n°835 064 544

## Transfert de siège

L'AGE du 25/06/2026 a décidé le transfert du siège social au 2 Rue de Chamont, 51120 SAINT QUENTIN LE VERGER à compter du 25/06/2026.

Mention : RCS de REIMS  
La gérance

M2607543

EARL BARBIER-  
LOUVET

Société civile

au capital de 204.632,32 Euros

Siège social :  
8 rue de Louvois, Tauxières-Mutry

51150 VAL DE LIVRE  
R.C.S. Reims 385 115 449

Aux termes de l'assemblée générale du 18 juin 2026, Monsieur Aristide BARBIER, demeurant 5 avenue du Général de Gaulle, Tauxières-Mutry - 51150 VAL DE LIVRE, a été nommé aux fonctions de co-gérant, et ce à compter du 18 juin 2026.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.  
M2607565



## FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais

51300 Vitry-le-François

Tel : 03 26 74 21 18

SA DES  
ETABLISSEMENTS  
JEAN ET GUY  
ROUGHOL

SA transformée en SAS  
au capital de 38 112,25 €

Siège social :  
1 Rue Charles Cros - BP 40134

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE  
CEDEX

735 620 551  
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

## Avis de transformation

L'AGE des actionnaires du 30/04/2026, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société devient «ROUGHOL SAS». Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 38 112,25 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme anonyme, la Société était dirigée par : Administrateurs : M. Christophe BRUHAT, demeurant 10 chemin Coupé 51300 SAINT LUMIER EN CHAMPAGNE. M<sup>me</sup> Marie-Françoise BRUHAT, demeurant 11 Rue Saint Hubert 51300 MAROLLES.

M. Stéphane BRUHAT, demeurant 8 Rue du Bocage 51300 MAROLLES. Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : M. Stéphane BRUHAT, demeurant 8 rue du bocage 51300 MAROLLES.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La Société HOLDING BRUHAT, SARL au capital de 28 242700 €, ayant son siège social 6 rue Pasteur 51300 VITRY LE FRANCOIS, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 989 467 220. DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M. Stéphane BRUHAT demeurant 8 rue du bocage 51300 MAROLLES. M. Christophe BRUHAT demeurant 10 chemin Coupé 51300 ST LUMIER EN CHAMPAGNE - COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : Société DARDOISE JEUNOT AUDIT, titulaire, Société CABINET LAURENT CALLON, suppléant.

Pour avis. Le Président

M2607571

## JVS INVESTCO

Société par actions simplifiée  
à associe unique

au capital de 1,00 Euros

Siège social :  
7 rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE  
104 432 794

R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16 juin 2026 et des décisions du président en date du 16 juin 2026, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 655.001 € pour le porter de 1 € à 655.002 € par apport en numéraire.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

M2607575

CHAMPAGNE  
PARC AUTO

Société anonyme d'économie mixte  
au capital de 720.000 Euros

Siège social :  
1C rue Henri Jadart - 51100 REIMS

R.C.S. Reims n° 305 533 069

SIRET 305 533 069 000 20

Composition du Conseil d'Administration :

- Administrateurs sortants : Monsieur Claude GACHET, Madame Marie-Inès ROMELLE, Madame Patricia DURIN et Monsieur Claude PIQUARD.

- Nouveaux Administrateurs : Madame Valérie BEAUVAIS, Monsieur Vincent MANSENCAL, Monsieur Stéphane LANG, Monsieur François MOURRA et Monsieur Emmanuel MAZINGUE.

Le Conseil d'Administration, en sa séance du 15 juin 2026, a élu Madame Valérie BEAUVAIS comme présidente du conseil d'administration.

Pour insertion,  
La Directrice générale,  
Madame Estelle FONTAINE.

M2607589



Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale

2 rue du Colonel Pierre Servagnat  
51200 EPERNAY

EARL CHAMPAGNE  
NORMANDE

Exploitation agricole à responsabilité  
limitée

Siège social :  
15 Rue Saint-Pierre

51230 FAUX FRESNAY  
348 211 749 RCS REIMS

Aux termes d'une AGE en date du 24.06.2025 les associés ont décidé à compter du même jour :

- De la transformation en société civile d'exploitation agricole,

- Du changement de dénomination sociale qui devient : CHAMPAGNE NORMANDE

- De prendre acte de la démission de Madame Sandrine MORANT -LETISSIER de ses fonctions de gérante ;

- De confirmer Monsieur Olivier MORANT dans ses fonctions de gérant. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de REIMS.  
Pour avis La gérance.

M2607592

## LA PIERRE

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros

Siège social :  
55 AV DU GENERAL CHARLES DE

GAULLE

51110 WARMERVILLE

908 374 358 RCS REIMS

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 19 juin 2026, il résulte que : la société POCQUET, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 55 avenue du général de Gaulle, 51110 WARMERVILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 106 688 930, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Fabien POCQUET, démissionnaire.

Pour avis : Le président

M2607594

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### Société Civile

#### « DANCEL »

Société Civile  
au capital de 100 000 €  
Siège social :  
62 rue du Camp d'Attila  
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
RCS Châlons-en-Champagne  
879 774 297

#### Avis de transformation

Par assemblée générale extraordinaire du 24/06/2026, les associés ont décidé, à compter du 24/06/2026 :

- d'étendre l'objet social à l'activité suivante : la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques
- de transformer la Société Civile en SAS. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME :  
Ancienne mention : Société civile  
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

CAPITAL :  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 100.000 €. Il est divisé en 10.000 parts sociales.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 100.000 €. Il est divisé en 10.000 actions chacune entièrement libérées.

ADMINISTRATION ET GERANCE :

Ancienne mention :  
Gérant : M. Philippe GERBAUX demeurant 62 rue du Camp d'Attila 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Nouvelle mention :  
Président : M. Philippe GERBAUX demeurant 62 rue du Camp d'Attila 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions consenties par l'associé unique, à titre onéreux ou gratuit s'opèrent librement. En cas de pluralité d'associés, les actions de la société ne peuvent être cédées à titre onéreux, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers (2/3) des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis

M2607619

### FABIEN

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
55 AV DU GENERAL CHARLES DE GAULLE  
51110 WARMERVILLE  
879 264 455 RCS REIMS

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 19/01/2026, il résulte que : la société POCQUET, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 55 avenue du général de Gaulle, 51110 WARMERVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le 106 688 930 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Fabien POCQUET démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2607595

### SC

#### « HENIN Thomas »

Capital social : 1 000 €  
Siège social :  
22 rue Jules Lobet AY  
51160 AY-CHAMPAGNE  
RCS REIMS 499 021 558

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2026, Monsieur Pascal HENIN a démissionné de ses fonctions de gérant. Monsieur Thomas HENIN, demeurant 12 rue du Contour 51700 CHATILLON-SUR-MARNE a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter de cette même date.

Pour avis, La gérance.

M2607604



OFFICE NOTARIAL  
DE GUEUX  
Mes PIERLOT, ROGÉ,  
LAGACHE-GÉ et CROZAT  
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX  
03.26.03.61.61

### S.A.S.U. « JULES BROCHET »

Société par actions simplifiée  
au capital de 7.500,00 Euros  
Siège social :  
88 rue de Sillery - 51500 TAISSY  
885 051 045 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Emmanuel ROGÉ, Notaire associé à GUEUX (Marne), en date du 14 mai 2025, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.560,00 €, par voie d'apport en nature. L'apport est constitué d'ensemble immobiliers :

- Sis à RILLY-LA-MONTAGNE (Marne), les Cumines, cadastré section C, n° 520, Lieudit «Les Cumines», d'une contenance de 00ha 04a 45ca, évalué à la somme de 29.340,59 € ;
- Sis à MAILLY-CHAMPAGNE (Marne), le Revers des Gouffres, cadastré AI, n° 66, Lieudit- «Le Revers des Gouffres», d'une contenance de 00ha 05a 61ca, évalué à la somme de 11.443,13 € ;
- Sis à TAISSY (Marne), Le Nord du Mont Ferré, cadastré section AD, n° 87, Lieudit «Le Nord du Mont Ferré», d'une contenance de 00ha 17a 69ca, évalué à la somme de 756,91 €.

En rémunération de ces apports, il a été créé 156 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées. En conséquence, le capital social est porté de 7.500,00 € à 9.060,00 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion,  
Me Emmanuel ROGÉ, Notaire.

M2607649



société d'avocats  
10 rue Gambetta  
51100 REIMS

### LES TAXIS DE REIMS

Aux termes des délibérations de l'AGM de la société «LES TAXIS DE REIMS», SARL coopérative artisanale à capital variable, dont le siège social est situé à REIMS (51100), Cour de la Gare, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 329 058 978, en date du 24/06/2026, il a été constaté la nomination aux fonctions de cogérant de Monsieur Cédric DUMARTINEIX, demeurant à REIMS (51100), 41 rue Chanzy en remplacement de Monsieur Alessandro PANDOLFI dont le mandat n'a pas été renouvelé.

Ancienne mention : Cogérants : Monsieur Clément DELAMARE, Monsieur Antoine BAJOLLE, Madame Maud BRECHEISSEN, Monsieur Alessandro PANDOLFI.

Nouvelle mention : Cogérants : Monsieur Clément DELAMARE, Monsieur Antoine BAJOLLE, Madame Maud BRECHEISSEN, Monsieur Cédric DUMARTINEIX. L'inscription modificative sera effectuée auprès du GTC de REIMS.

Pour avis : La cogérance.

M2607608

### EARL « DES CHEVREMONTS »

Capital social : 10 000 €  
Siège social :  
7 Rue de Gérondo  
51170 VILLE EN TARDENOIS  
RCS REIMS 750 663 627

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2026, les associés ont transféré le siège 2 Rue de Gérondo - 51170 VILLE EN TARDENOIS, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026

Pour avis, La gérance.

M2607621

### NOMDOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

### HPG

SARL au capital de 1.000,00 Euros  
Siège social :  
8 rue Commandant Barbier  
51100 REIMS  
987 812 807 R.C.S. Reims

En date du 25 juin 2026, l'assemblée a nommé la société LAVAYSSIERE LOILLIER ASSOCIES, SARL, sise 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS, 493 049 381 R.C.S. REIMS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et M<sup>me</sup> Alexandra LAVAYSSIERE LOILLIER, demeurant 9 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2607629



AVOCATS ASSOCIES

### JRDL

SCI au capital de 500 €  
Siège social : 12 rue Jeanne d'Arc  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°909 521 569

### Transfert de siège

L'AGE du 23/06/2026 a décidé le transfert du siège social au 7 rue de l'Arbalète, 51500 SILLERY à compter du 23/06/2026.

Mention : RCS de REIMS  
M2607630



CAP Formalités  
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER  
christellepotier51100@gmail.com  
06.60.19.80.19

### HB IMMO

SCI au capital de 300 €  
Siège social : 29, Route départementale  
51490 SELLES  
RCS de REIMS n°538 000 613

### Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 28/05/2026, il a été décidé à compter du 28/05/2026 de transférer le siège social au 3 rue de la belle, 08310 HAUUVINE.

Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de SEDAN  
M2607652

### SAS AUBERT FAMILY

Société par actions simplifiée  
au capital de 10000 €  
siège social :  
20 rue de Vertus  
51130 BERGERES LES VERTUS  
50 731 241  
R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes de la décision en date du 28/05/2026, il a été décidé :

- de mettre fin aux fonctions de Président de Monsieur Patrice AUBERT à compter du 28/05/2026 ;
- de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Nicolas AUBERT, demeurant à BART (25420) 9 rue des Chênes, à compter du 28/05/2026 ;
- et de nommer en qualité de Directeur général Madame Sophie AUBERT, demeurant à VILLERS AUX BOIS (51130) 5 lotissement de la Noue de Givry, à compter du 28/05/2026.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
M2607636

### AUCONEX

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 Euros  
Siège social :  
4 Rue Carnot 51380 VERZY  
921 239 364 RCS REIMS

Au terme d'une décision des associés en date du 26 Juin 2026, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante :

OBJET : Exercice de la profession d'expert-comptable

Par la même décision, les associés ont décidé une augmentation du capital social de 90 euros et la création de 90 actions nouvelles par incorporation de réserves. L'article 7 des statuts a été modifié, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social 10 euro divisé en 10 actions

Nouvelle mention : Capital social 100 Euros divisé en 100 actions

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de REIMS

Pour avis, le président

M2607637

### SCEA « DE LA COTE SAINT PIERRE »

Capital social : 126 760 €  
Siège social :  
Ferme de la Côte Saint Pierre  
51290 ECOLLEMONT  
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE  
481 814 879

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2026, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 31 mai 2026 : Retrait de Monsieur Bruno BEYRIS, de la gérance.

Pour avis, La gérance.

M2607682

### SCI DEROT LAUNOIS

#### Avis de transfert de siège social et d'augmentation de capital social

La Société dénommée SCI DEROT LAUNOIS, Société civile immobilière au capital de 15.244,89 €, dont le siège est à Mareuil-sur-Ay, Centre Artisanal LE CHEMINET à AY-CHAMPAGNE (51160), identifiée au SIREN sous le numéro 950 602 227 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Aux termes d'une décision unanime en date du 2 janvier 2026, les associés ont décidé :

1/ De transférer le siège social : ANCIEN SIEGE : Mareuil-sur-Ay, Centre Artisanal LE CHEMINET à Ay-Champagne (51160)

NOUVEAU SIEGE : SAINT-PIERRE (51510), 14 bis rue du Pont. Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

2/ D'augmenter le capital social d'un montant de 55,21 €, pour le porter de 15.244,89 € à 15.300,00 €, par apport en numéraire.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, Le notaire

M2607689

### SC

#### « HENIN Romain »

Capital social : 1 000 €  
Siège social :  
22 rue Jules Lobet AY  
51160 AY-CHAMPAGNE  
RCS REIMS 499 021 590

#### Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2026 a décidé de transformer la Société Civile en Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV), modifié son objet, son capital et sa gérance. Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

Forme : SCEV.  
Dénomination : HENIN Romain  
Durée : 99 années terme fixé au 11 juillet 2106

Siège social : 22 rue Jules Lobet AY 51160 AY-CHAMPAGNE

Objet : La Société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Capital social : 1 330 €.

Gérance : Monsieur Romain HENIN, demeurant 12 rue de l'Epargne AY 51160 AY-CHAMPAGNE.

Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective de nature extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis, La Gérance.

M2607693

### DES MARMOUZETS

Société civile immobilière  
au capital de 100 euros  
Siège social :  
9 rue des Marmouzets 51100 REIMS  
902 766 484 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 22.06.2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Sarah ROLLAND demeurant 11, rue Jules Ferry 08300 RETHEL, pour une durée illimitée, à compter du même jour. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2607698

### SPL AGENCIA

Société publique locale  
au capital de 500.000 Euros  
Siège social :  
3 rue Président Franklin Roosevelt  
REIMS (51100)  
R.C.S. de Reims 911 626 588

Par délibération en date du 24/06/2026, le Conseil d'Administration de la SPL AGENCIA :

- A maintenu dans son mandat de représentant permanent de la Communauté Urbaine du Grand Reims au sein du Conseil d'Administration et Assemblée Générale de la SPL AGENCIA Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ ;
- A maintenu dans son mandat de représentant permanent de la Communauté Urbaine du Grand Reims au sein du Conseil d'Administration de la SPL AGENCIA Monsieur Romain BONHOMME ;
- A pris acte de la nomination de Messieurs Fabrice ROSSET et Côme SEVAISTRE en qualité de représentant permanent de la Communauté Urbaine du Grand Reims au sein du Conseil d'Administration de la SPL AGENCIA Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ ;
- A maintenu dans son mandat de représentant permanent de la Ville de Reims au sein du Conseil d'Administration et Assemblée Générale de la SPL AGENCIA en remplacement de Madame Nathalie MIRAVETE ;
- A pris acte de la nomination de Monsieur Stanislas CREUSAT en qualité de représentant permanent de la Ville de Reims au sein du Conseil d'Administration de la SPL AGENCIA en remplacement de Monsieur Xavier ALBERTINI ;
- A maintenu dans son mandat de représentant permanent de l'Assemblée Spéciale au sein du Conseil d'Administration de la SPL AGENCIA Madame Anne DESVERONNIERES ;
- A élu Monsieur Jean-Pierre FORTUNÉ Président de la société de la SPL AGENCIA.

M2607708



Me Romain FLORENS  
Notaire à VITRY LE FRANCOIS  
(51300)  
28 rue Aristide Briand

### Groupement Foncier Agricole VOUART

Avis est donné du transfert du siège social et de la nomination de gérants, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, en date du 8 juin 2026 : Groupement Foncier Agricole VOUART, Groupement foncier agricole, capital social : 617500 €, Durée : 99 années à compter de son immatriculation Siège social : à LES RIVIERES HENRUEL (Marne) 24 rue d'Henruel, RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 449 614 718

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé :

- De nommer en qualité de nouveau gérant à compter de ce jour en lieu et place de Madame Jacqueline VOUART décédé le 3 janvier 2026 :

- \* Madame Sophie Jacqueline Lucienne Denise DESFORGES, agricultrice-viticultrice, demeurant à FRIGNICOURT (51300) 62 rue du général Leclerc. Née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 24 juillet 1974.

Et de modifier corrélativement les statuts.

- Du transfert du siège social à LES RIVIERES HENRUEL (51300) 24 rue d'Henruel à compter du 8 juin 2026

Et de modifier corrélativement les statuts.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis et mention Me Romain FLORENS

M2607712

### BEAUFORT ET FILLES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 20.000 Euros  
Siège social :  
12 rue de Tours-sur-Marne  
51150 BOUZY  
810 074 229 R.C.S. Reims

L'assemblée générale réunie le 25 mars 2026 :

- A décidé de modifier l'objet social et l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment du bâtiment, de la finance, du droit, de l'économie, des affaires privées, des affaires publiques, du commerce, de l'éducation, de l'environnement, de l'organisation, du management et de la gestion commerciale, administrative ou technique ;

La prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises en gestion, association en participation ou autrement ;

La gestion d'un portefeuille de titre de participation et/ou de placement ;

La prestation de services au profit de toute société, notamment filiale, dans les domaines administratifs, juridiques, comptables et financiers ;

L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- A décidé de transférer le siège social du 12 rue de Tours-sur-Marne - 51150 BOUZY au 16 rue des Tartelottes - 51150 BOUZY à compter du 25 mars 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2607750

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

  
BLANCHARD-SCHMITT  
AVOCAT & CONSEIL

**AZUR BATIMENT**  
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 BOULEVARD LUNDY 51100 REIMS  
982 139 610 RCS REIMS

## Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 30/06/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Tom CHARTON.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : AZUR HLD, SARL unipersonnelle au capital social de 351000 €, dont le siège social est situé au 11 BOULEVARD LUNDY 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 106 523 848, représentée par M. Tom Charton agissant et ayant les

Pour avis La Gérance

M2607752

## DIAPASON AUDIT ET CONSEIL

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 31 C rue Duruy  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°842 637 068

## Transfert de siège

En date du 30/06/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 40 rue Duruy, 51100 REIMS à compter du 30/06/2026.

Mention : RCS de REIMS

La Présidente

M2607761

  
Antélis  
AVOCATS ASSOCIÉS

12 rue Marguerite - 75017 PARIS  
109 rue Edmond Rostand  
51100 REIMS

## ALYENSE

S.A.S. au capital social de 573.000 €  
Siège social : 1, rue du Château d'Eau - 51510 Saint-Gibrien  
799 231 121 RCS Châlons-en-Champagne

Il résulte d'une décision de l'associé unique en date du 30/06/2026 que les mandats de la société FCN, Commissaire aux comptes titulaire et de la société FCF, Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis. Le Président.

M2607763

## SCI LA CHARPENTERIE

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000 €  
Siège social :  
4 RUE SAINT REMI ZALES  
VIANNERIES 51370 LES MESNEUX  
481 730 380 00021 RCS REIMS

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 29 Juin 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société à compter du 01 Juillet 2026 du 4 Rue Saint Rémi ZA Les Vianneries - 51370 LES MESNEUX au 18 Allée Rosalyn Yalow - 51430 BEZANNES.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims.

Pour avis : Le représentant légal

M2607772

  
Etude  
CLOVIS  
notaires  
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

## SC FL INVEST

Société Civile  
au capital social de 1.000,00 EUR  
Siège social :  
57 avenue de Reims  
51420 WITRY LES REIMS  
890 614 753 RCS REIMS

Suivant acte AGE en date 29/06/2026, la collectivité des associés a :

- Décidé de transférer le siège social de WITRY LES REIMS (51420) 57 avenue de Reims à REIMS (51100) 17 rue Bertrand de Mun et ce, à compter de ce jour

- Pris acte de la démission des fonctions de cogérant de Madame Lise HENRY, épouse VITRY à compter de ce jour. Monsieur Fabien VITRY demeure désormais seul gérant.

Par conséquent, les articles des statuts intitulés «siège social» et «nomination du gérant» ont été modifiés.

Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis

M2607778

## DAUTREY - CONSULTING

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
21 rue de Vigneux  
51170 BASLIEUX LES FISMES  
934 353 152 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 23/04/2026, il résulte que : La société ASH au capital de 30.000,00 €, dont le siège social se situe 21 rue de Vigneux - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 103 635 157 R.C.S. REIMS, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Hugo DAUTREY, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2607848

## SARL SERVICES ET PRESTATIONS

Suivant annonce parue dans le journal d'annonces légales MATOT BRAINE numéro M2409886 du 15 octobre 2024, il convenait de lire «Ardillères» au lieu «Ardillères».

Modification sera inscrite au Registre Commerciale des Sociétés de REIMS. M2607849



AVOCATS ASSOCIÉS

## FERMETURES ET AUTOMATISMES MODERNES DE L'EST - FAME

SAS au capital de 500.000 Euros  
Siège social : 57 rue Principale  
51400 LES GRANDES LOGES  
R.C.S. de Châlons en Champagne  
n° 392 903 522

L'AGO du 30/06/2026 a, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 :

- Décidé de nommer en qualité de président la société ELO2G, SARL au capital de 77.000 €, ayant son siège social 57 rue Principale - 51400 LES GRANDES LOGES, immatriculée sous le n° 441 610 839 au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE en remplacement de M. JANSON Guy, démissionnaire de démission ;

- Constaté la démission de M. JANSON Grégory, et de M<sup>me</sup> JANSON Elodie, de leurs fonctions de directeurs généraux, et de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2607788

  
LUTUN & SHALGIAN  
Notaires-Associés  
Commercial - Fismes - Vigneville - Verdennes

## « AU FOURNIL D'ANTAN »

Société à responsabilité limitée  
Capital social : 1.000,00 Euros  
Siège social :  
BETHENVILLE (51490)  
9 rue du Munet  
Immatriculée sous le numéro  
852 918 408 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale des associés de la SARL «AU FOURNIL D'ANTAN» en date du 1<sup>er</sup> juillet 2026, les associés ont pris acte de la démission de la gérante, Madame Pauline GRINGUILLARD.

Monsieur Geoffroy GOIN, demeurant à SAINT MOREL (08400), 6 hameau de Corbon et Monsieur Charles FOUASNON, demeurant à PONTFAVERGER MORONVILLIERS (51490), 14 rue de la République, ont été nommés en qualité de cogérants de la société, en remplacement du gérant démissionnaire et pour une durée indéterminée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Mention sera faite au R.C.S de REIMS.

Pour avis : Maître Romain SHALGIAN.

M2607834

## CHAMPARGONNE BIOGAZ

SAS au capital de 3.015.630 Euros  
Siège social :  
17 rue Royale  
51330 BUSSY LE REPOS  
528 972 573  
R.C.S. Châlons en Champagne

Par décision en date 23/06/2026, l'associé unique a décidé transférer le siège social au 2 Parc de Brocéliande - 35760 SAINT GREGOIRE à compter du 23/06/2026.

Radiation du R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE et ré-immatriculation au R.C.S. de RENNES. M2607793

## SCEV « GELOT-FLOQUET »

Capital social : 7 500 €  
Siège social :  
14 rue du Port  
51360 BEAUMONT SUR VESLE  
RCS REIMS 487 621 682

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2026, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 20 juin 2026 :

Transfert du siège social : 26 rue des Ladres - 51110 LAVANNES.

Pour avis, La gérance.

M2607791



AVOCATS ASSOCIÉS

## R.T.S. Industrie

SAS au capital de 126 000 €  
Siège social :  
Rue Barrée ZA La Cerisière  
51240 MAIRY SUR MARNE  
RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE  
n°417 971 454

Aux termes des décisions de l'associé unique du 1<sup>er</sup> juillet 2026, il a été constaté la démission de ses fonctions de Président de Monsieur Loïc BLONDEL, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026, et décidé de nommer en remplacement la société GROUPE B4, dont le siège social est 1 chemin du Bout de la Ville à MAISON EN CHAMPAGNE (51300), immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 848 560 942, pour une durée indéterminée.

Modification au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2607804

## SCI MARQUIS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n° M2606905 sur matot-braine.fr du 12/06/2026. Il fallait lire : L'AGE du 30/04/2026 a décidé à compter du 30/04/2026. M2607814

## HOME

EURL au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
150 bis boulevard Saint Marceaux  
51100 REIMS  
R.C.S. 932 946 684 Reims

L'AGE du 29/06/2026 a décidé à compter du même jour :

- De rendre effective la démission de M. Scheier Christopher aux fonctions de gérant ;

- De nommer M. Scheier Johan Boris, demeurant 11 rue des Tempeliers - 51100 REIMS, en temps que nouveau gérant.

Modification au R.C.S. de REIMS. M2607819

## BONTEMPS

SCI au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
9 rue de l'Ecrevisse  
51100 REIMS  
R.C.S. 843 746 397 Reims

L'AGE du 30/06/2026 a décidé à compter du même jour :

- La cessation des fonctions de gérant de M. Christopher SCHEIER ;

- Et de nommer en qualité de gérante M<sup>me</sup> SCHEIER Véronique, demeurant 41 rue Armand Izarn - 66000 PERPIGNAN.

Modification au R.C.S. REIMS. M2607820

  
Octav  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## CPE BARDOUT

Société Anonyme  
au capital de 845.672 €  
Siège social :  
40 avenue du Maréchal Joffre  
51200 EPERNAY  
422 596 239 RCS REIMS

Suivant décision en date du 19/06/2026, l'Assemblée générale ordinaire a décidé de nommer M. François IOOS demeurant chez TOTAL PROXI ENERGIES NORD EST, 138 rue André Bisiaux 54320 MAXEVILLE en qualité d'administrateur en remplacement de M<sup>me</sup> Cécilia BELLIER THOURET, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 19/06/2026, M. François IOOS demeurant chez TOTAL PROXI ENERGIES NORD EST, 138 rue André Bisiaux 54320 MAXEVILLE, a été nommée en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de M<sup>me</sup> Cécilia BELLIER THOURET, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour avis

M2607854

  
FCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## PHARMONWEB

Société à responsabilité limitée  
au capital de 201 600 €  
Siège social :  
21 rue de Baconnes  
51430 BEZANNES  
407 930 908 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 21 rue de Baconnes à BEZANNES (51430) au 11 rue de l'Écu à REIMS (51100) à compter 15 juin 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

M2607885

  
FCN  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## Pharm&amp;Free

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 30.000 Euros  
Siège social :  
21 rue de Baconnes  
51430 BEZANNES  
378 183 537 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 rue de Baconnes à BEZANNES (51430) au 11 rue de l'Écu à REIMS (51100) à compter du 15 juin 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2607886

**MFI**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 7.700 euros  
Siège social :  
14 rue des Mondettes  
51160 CHAMPILLON  
423 364 173 RCS REIMS

## Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 5 juin 2026, il a été décidé la transformation de la Société MFI en société civile immobilière à compter du 5 juin 2026, sans création d'un être moral nouveau.

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : société civile immobilière.

Administration : Monsieur Bruno VALLART, Gérant.

Admission aux assemblées et droit de vote : Toutes les décisions autres que celles concernant le retrait d'un associé, l'agrément de nouveaux associés ou la modification des statuts sont adoptées par un ou plusieurs associés, représentant plus de la moitié des parts sociales.

Toutes les décisions portant sur le retrait d'un associé, l'agrément de nouveaux associés ou la modification des statuts sont adoptées par la majorité en nombre des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales, à l'exception du changement de nationalité de la société et de l'augmentation de l'engagement des associés, qui ne peuvent être décidés qu'à l'unanimité de tous les associés.

Transmission des titres : Parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Toutes autres mutations de propriété, à titre gracieux comme à titre onéreux, soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

Toute transmission de parts sociales par voie de succession ne pourra avoir lieu qu'avec l'agrément du/des associés ayant droit de vote, se prononçant à la majorité simple.

Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis, Le Gérant

M2607855

## POURSUITE D'ACTIVITE

## SARL LE MAESTRO

SARL au capital de 8000€  
22 Avenue Alfred Anatole Thévenet  
51530 MAGENTA  
847768033 RCS REIMS

L'AGE du 11/03/2026 a décidé la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS REIMS M2606100



AVOCATS ASSOCIÉS

## SD&amp;R

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : 29 rue de la Liberté  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°980 265 615

## Avis de poursuite d'activité

En date du 30/06/2026, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS. M2607760

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## SAS Calycé 6

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 15 896 €  
Siège social :  
42 rue de Champagne  
51240 VITRY LA VILLE  
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE  
890 299 753

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 07/05/2026, les associés, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.  
Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2607610

## SARL « JANSON Christine »

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 €  
Siège social :  
90 avenue Jacques Simon  
51470 SAINT MEMMIE  
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE  
444 252 159

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2026, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS -EN-CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.  
M2607676

**RYDGE**  
AVOCATS

## LE PRIEURÉ DE BINSON

SAS au capital de 1 500 euros  
Siège social :  
Prieuré de Binson  
51700 CHATILLON SUR MARNE  
977 851 385 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 29/08/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, Le Président

M2607564

## DISSOLUTION

## DE SOCIÉTÉ

**AC2S expertise**  
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL  
Expert-comptable  
à CHALONS EN CHAMPAGNE

## ELSYCOIF'

SASU au capital de 8 000 €  
Siège social :  
33 rue Anne Josephine de Mericourt  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
R.C.S. de Châlons en Champagne  
n° 788 689 453

En date du 31/05/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/05/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> CHESNEL FABIENNE, demeurant 21 rue du 19 Mars 1962 - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.  
M2607676

**AC2S expertise**  
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL  
Expert-comptable  
à CHALONS EN CHAMPAGNE

## D-S-V-P

EURL au capital de 3 000 €  
Siège social : 3 RUE DES  
GUIGNARDS  
51240 POGNY  
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE  
n°810 965 525

## Avis de dissolution

En date du 31/05/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/05/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DELAHAYE JEAN-PIERRE, demeurant 3 RUE GUIGNARDS 51240 POGNY et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.  
M2607677

**NOMDOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## SOCIÉTÉ CIVILE G.M.A

Société civile  
au capital de 2.166.750,00 €  
Siège social :  
14 RUE MAURICE BOURDIN  
51220 LOIVRE  
477 865 133 RCS REIMS

En date du 09/03/2026, l'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/03/2026. M Gérard HENON, demeurant 14 rue Maurice Bourdin, 51220 LOIVRE, a été nommé en qualité de Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

Mention au RCS de REIMS  
M2607770

## SCI 2007

Société Civile Immobilière  
Au Capital de 2.209.200 €  
Siège Social :  
12 Place Hugues PLOMB  
51200 EPERNAY  
RCS REIMS 500 344 601

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Février 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12 Février 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M<sup>me</sup> Agnès MELIN, demeurant 5 rue des Juifs - 51530 Saint Martin d'Ablouis pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation à compter du 12 Février 2026.

Le siège de la liquidation est fixé au 5 rue des Juifs - 51530 Saint Martin d'Ablouis. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Reims, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.  
M2607539

**Étude CLOVIS**  
notaires  
Département Droit des Affaires  
15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

## S.C.I. DES MONTS

Société civile immobilière  
au capital de 3.000 euros  
Siège social :  
44 avenue Hoche - 51100 REIMS  
444 513 162 R.C.S. Reims

Suivant délibération en date du 17 juin 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Laurent CHEVASSUT, demeurant à REIMS (51100), 13 rue du Barbâtre, né à REIMS (51100) le 24 octobre 1970, a été nommé liquidateur à compter de ce jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée à : REIMS (51100), 44 avenue Hoche.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2607617

**Maîtres BOUFFIN, MARCHAND**  
Notaires associés  
4 Mail des Acacias - 51120 SEZANNE

## GROUPEMENT FORESTIER DU MONT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 17 mars 2026, les associés de la société dénommée GROUPEMENT FORESTIER DU MONT, Groupement forestier au capital de 960000,00 €, ayant son siège social à MUTIGNY (51160), 15, allée des sablons, identifiée au SIREN sous le numéro 750558025 et immatriculée au RCS de REIMS, ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 12 mai 2026.

A été nommé liquidateur : Madame Florence RAPENEAU demeurant à MUTIGNY (51160), 15, allée des sablons, née à EPERNAY (51200), le 10 mars 1954, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif ;

Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé en l'étude des Maîtres BOUFFIN-MARCHAND, notaires associés à SEZANNE ;

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention  
Maître BOUFFIN  
M2607856

**Matot Braine**  
PETITES AFFICHES

s'occupe  
de vos  
annonces  
dans toute  
la France

## SELARLU VÉTÉRINAIRE DU DOCTEUR STEPHANIE DUGAUQUIER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de vétérinaires  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 14 bis rue Maurice Désotiez  
51170 FISMES  
503 488 801 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé liquidateur Stéphanie DUGAUQUIER domiciliée 14 bis rue Maurice Désotiez 51170 FISMES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14 bis rue Maurice Désotiez 51170 FISMES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur  
M2607876

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## SARL MONTIGNY FILLES

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 55 route Nationale  
51140 JONCHERY SUR VESLE  
RCS de REIMS n°513 718 841

L'assemblée générale ordinaire du 28/05/2026 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé les liquidateurs M<sup>me</sup> MONTIGNY Aline et M<sup>me</sup> MONTIGNY MARIE de leur mandat, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.  
M2606345

## BOUT FORMOSO

SAS au capital de 500 Euros  
Siège social :  
9 rue de la Tuilerie  
51800 CHAUFFONTAINE  
938 344 991  
R.C.S. de Châlons en Champagne

Aux termes de l'AGE en date du 01/07/2026 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. FORMOSO SILVAIN, demeurant 9 rue de la Tuilerie - 51800 CHAUFFONTAINE pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Radiation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.  
M2607878

## ANNONCES LÉGALES

**NIOT Angélique**  
**DOTTI Virginie**

**03.26.40.21.31**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

## SAS LES FOLIES

SAS au capital de 10 000 €  
Siège social : 82 RUE NESTOR  
GAUNEL  
51530 CRAMANT  
RCS de REIMS n°833 530 686

Suivant décision en date du 29/06/2026, l'associé unique SAS GLAVIER LEBRUN, SAS au capital de 8 000 €, située au 82 RUE NESTOR GAUNEL 51530 CRAMANT immatriculée au RCS de REIMS sous le n°480 205 582 a décidé la dissolution sans liquidation de la société à compter du 29/06/2026, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC) auprès du Tribunal de Commerce de REIMS

Le président

M2606908

## S.C.E.V. HATON ASSAILLY

Société civile  
au capital de 1524,49 €  
Siège social :  
3 rue Jean mermoz 51480 Damery  
378 683 783 RCS de Reims

Le 30/06/2026, la société SARL HATON & FILLES, SARL au capital de 5000 €, siège social : 3 rue Jean mermoz 51480 Damery, 378744718 RCS de Reims, associée unique de la société S.C.E.V. HATON ASSAILLY, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les Créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de Reims dans les 30 jours de la publication au Bodacc. Dépôt au RCS de REIMS.  
M2607769

**FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Reims Farman**  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## VRD PARTENAIRE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7.000 Euros  
Siège social :  
9 rue du Loup, ZA Croix Blandin  
51420 CERNAY LES REIMS  
530 379 395 R.C.S. Reims

Par décision du 30 juin 2026, la société CEREG PAYS DE CHAMPAGNE, société à responsabilité limitée au capital de 12.000 €, dont le siège social est 2 rue Jules Méline à BEZANNES (51430), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 524 237 336 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société VRD PARTENAIRE, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société VRD PARTENAIRE au profit de la société CEREG PAYS DE CHAMPAGNE, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de REIMS. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers à REIMS (51100).

Pour avis : La gérance.  
M2607833

## CHANGEMENT DE

## REGIME MATRIMONIAL

## EPOUX MAIZIERES

## Avis de changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Martin ROUZEAU, Notaire à TOURS -SUR-MARNE (51150) 37, avenue de Champagne, le 29 juin 2026,

Monsieur Pascal, Yves MAIZIERES et Madame Brigitte, Josette BOURIANES, demeurant ensemble à MOURMELON LE PETIT (51400), 2, rue Colsonet,

Mariés à la mairie de MOURMELON LE PETIT (51400), le 31 juillet 1982, sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union,

Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Martin ROUZEAU, Notaire à TOURS-SUR -MARNE (51150) 37, avenue de Champagne.

Pour avis et mention.

Maître Martin ROUZEAU.

M2607644

**Notaires de France**

OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS  
Laurent QUINART & Tiburtin DURAND  
Notaires associés

1, place de la Mairie  
51490 BEINE-NAUROY  
Email : laurent.quinart@notaires.fr  
Tél. : 03 26 03 27 02

Office équipé de la visioconférence 051108-OFFICE-VISIO-01

## EPOUX KLEIN

## Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent QUINART Notaire à BEINE-NAUROY (51056) 1, place de la Mairie (CRPCEN 51056), le 25 février 2026, il a été procédé au changement de régime matrimonial régissant l'union entre Monsieur Pierre, Jules, Germain KLEIN, né à REIMS (51100), le 27 septembre 1957, et Madame Brigitte, Henriette, Camille DUBOIS-LOBERTREAU, son épouse, née à REIMS (51100), le 9 avril 1959, demeurant ensemble à PRUNAY (51360), 1, rue Léonce Barthélémy, et mariés à REIMS (51100) le 20 mai 1988, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté, au conjoint survivant, au premier décès.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Laurent QUINART, notaire à BEINE-NAUROY (51490), 1, place de la Mairie. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis et mention  
Me Laurent QUINART

M2607687

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

  
**Notaires**  
**OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS**  
SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND  
Notaires Associés  
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.49.32.20

## EPOUX ILYAS

## Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à REIMS (51100), 24 rue de l'Isle (CRPCEN 51108), le 12 juin 2026, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant changement de régime matrimonial :

Monsieur Mohammad Afzal ILYAS, demeurant à REIMS (51100), 9 rue Adolphe Laberte ;

Né à MUSA KAMALA GUJRAT, PAKISTAN, le 4 octobre 1968.

Et Madame Uzma NAZREEN, demeurant à REIMS (51100), 9 rue Adolphe Laberte ;

Née à BAHUWAL FATEH PUR GUJRAT, PAKISTAN, le 5 février 1980.

Mariés à GUJRAT (PAKISTAN) le 30 janvier 2002, et actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial. Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, Notaire à REIMS (51100), 24 rue de l'Isle.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Le Notaire.

M2607609

## EPOUX HERRMANN

## Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Sylvain SARCELET, Notaire de la SELARL «SARCELET Notaires», à SAINTE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, CRPCEN 51014, le 10 juin 2026, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts par M. Alain HERRMANN et M<sup>me</sup> Karine Annabelle THOMAS, demeurant à SAINT MASMES (Marne), 41 rue Saint Martin, nés, M. à STRASBOURG (67000) le 15 juillet 1968 et M<sup>me</sup> à REIMS (51100) le 22 novembre 1966, mariés à la Mairie de SAINT MASMES (Marne) le 25 septembre 1999, sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Me Jean NUCCI, Notaire à REIMS (Marne) le 2 août 1999.

Les oppositions des créanciers de cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire.

M2607647

## COMPTABILITÉ

## DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

## AVIS DIVERS



Isabelle CIRET-DUMONT  
Marjolaine LAMPSON  
notaires associés  
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

M<sup>me</sup> Gilberte WERNIMONT

**Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 21 juillet 1994 fait à EPOYE (51490), Madame Gilberte Denise Bernadette WERNIMONT, en son vivant retraitée, demeurant à EPOYE (51490), 12 rue du Lieutenant Alexandre.

Née à EPOYE (51490), le 11 mai 1942. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à REIMS (51100) (France), le 5 mars 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marjolaine LAMPSON, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON», titulaire d'un Office notarial à REIMS, 29 boulevard Foch, le 04 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marjolaine LAMPSON, Notaire à REIMS (Marne), 29 boulevard Foch, référence CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS (Marne) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, le certificat a été délivré le 19 mai 2026.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2607659

## CONVOCAION

## Laurent-Perrier

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 22.594.271,80 euros  
Siège Social :  
32, avenue de Champagne  
51150 Tours sur Marne  
335 680 096 RCS Reims

## Avis de convocation

Les actionnaires de la société LAURENT-PERRIER sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 16 JUILLET 2026 à 16 heures à l'Hôtel de la Paix, situé à Reims (51100), 9 Rue Buirette afin de délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

ORDRE DU JOUR :  
DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

1. Présentation du rapport fusionné du Directoire sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2026 sur l'activité au cours dudit exercice ; présentation de divers rapports et notamment celui Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'entreprise ;

2. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2026 et sur les opérations dudit exercice ;

3. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;

4. Présentation du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2026 ;

5. Examen et approbation des comptes annuels et des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2026 ;

6. Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux comptes ;

7. Affectation du résultat ;

8. Approbation des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;

9. Jetons de présence : Rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;

10. Renouvellement du mandat de Madame Lucie Pereyre, Membre du Conseil de Surveillance ;

11. Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe-Loïc Jacob, Membre du Conseil de Surveillance ;

12. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes, en remplacement de PWC Audit, dont le mandat a atteint la limite de durée réglementaire ;

13. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Directoire au titre de l'exercice 2026-2027 ;

14. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2026-2027 ;

15. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2026-2027 ;

16. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2026-2027 ;

17. Approbation des informations concernant l'ensemble des rémunérations de l'exercice écoulé

18. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025-2026 à Monsieur Stéphane Dalyac, Président du Directoire ;

19. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025-2026 à Madame Alexandra Pereyre, Membre du Directoire ;

20. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025-2026 à Madame Stéphanie Meneux, Membre du Directoire ;

21. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025-2026 à Monsieur Patrick Thomas, Président du Conseil de Surveillance ;

22. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2025-2026 à Madame Marie Cheval, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance et Monsieur Jean-Marie Baillière, Vice-Président du Conseil de Surveillance ;

23. Autorisation et pouvoirs à donner au Directoire de procéder à l'acquisition d'actions dans le cadre d'un nouveau programme de rachat d'actions ;

24. Pouvoirs DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE :

25. Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société ;

26. Pouvoirs.

1. Formalités préalables pour participer à l'Assemblée Générale Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article R.22-10-28 du

Code de Commerce, au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 09 JUILLET 2026 à zéro heure, heure de Paris :

- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Uptevia (Service Assemblées Générales - Coeur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex),

- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de Commerce, et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration («Formulaire unique de vote»), ou encore, à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

II. Modes de participation à l'Assemblée Générale

Les actionnaires pourront choisir entre l'un des trois modes suivants pour exercer leur droit de vote en Assemblée générale :

- assister à l'Assemblée générale ;

- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne physique ou morale ;

- voter par correspondance ou par internet.

En plus du Formulaire unique de vote papier, les actionnaires auront la possibilité de transmettre leurs instructions de vote, désigner ou révoquer un mandataire, demander une carte d'admission par Internet, préalablement à l'Assemblée sur le site VOTACCESS, dans les conditions décrites ci-après.

Le site Internet VOTACCESS pour cette assemblée générale sera ouvert à compter du 29 JUIN 2026 à 12 heures (heure de Paris) jusqu'à la veille de l'Assemblée soit 15 JUILLET 2026 à 15 heures (heure de Paris).

Afin d'éviter tout encombrement éventuel du site Internet, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour saisir ses instructions.

1. Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale

Les actionnaires, désirant assister à l'Assemblée, devront demander leur carte d'admission de la façon suivante :

• Par voie électronique :

- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/>

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires trans-mis sur le Formulaire unique de vote ou sur la convocation électronique. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander une carte d'admission.

- pour les actionnaires au porteur : il appartient à l'actionnaire au porteur de se renseigner afin de savoir si son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, est connecté ou non au site VOTACCESS et, le cas échéant, des conditions d'utilisation du site VOTACCESS. Si l'intermédiaire financier de l'actionnaire est connecté au site VOTACCESS, l'actionnaire devra s'identifier sur le portail Internet de son intermédiaire financier avec ses codes d'accès habituels. Il devra ensuite suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

• Par voie postale :

- pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressé, en précisant qu'il souhaite participer à l'Assemblée générale et obtenir une carte d'admission puis le renvoyer daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;

- pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander le Formulaire unique de vote à son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, puis lui renvoyer daté et signé. Ce dernier se chargera de le transmettre à Uptevia accompagné d'une attestation de participation.

titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les demandes de carte d'admission par voie postale devront être réceptionnées par Uptevia, trois jours avant l'Assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Il est précisé que, pour toute procuration sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions.

Les Formulaires unique de vote sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les Formulaires uniques de vote leur seront adressés sur demande réceptionnée par lettre simple par Uptevia Service Assemblées Générales Coeur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires qui auront envoyé une demande de carte d'admission, un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance ne pourront plus changer de mode de participation à l'Assemblée générale.

III. - Questions écrites Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante Laurent-Perrier 32 Avenue de Champagne 51150 Tours-sur-Marne, ou par voie électronique à l'adresse suivante flore.steinmetz@laurent-perrier.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, soit le 09 JUILLET 2026 Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

IV. - Droit de communication Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société LAURENT-PERRIER et sur le site internet de la société <https://www.finance-groupep.com>

Dans la mesure où les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la Société et conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, il ne sera pas donné suite aux demandes d'envoi de documents qui pourraient être adressées à la société.

V. Retransmission audiovisuelle Conformément à l'article R22-10-29-1 du Code de commerce, l'Assemblée fera l'objet, dans son intégralité, d'une retransmission audiovisuelle en direct disponible via le lien suivant : <https://www.finance-groupep.com>. Un enregistrement de l'Assemblée sera consultable sur le site internet de la Société au plus tard sept (7) jours ouvrés après la date de l'Assemblée et pendant au moins deux ans à compter de sa mise en ligne.

\* La société Laurent-Perrier recommande à ses actionnaires de tester leur connexion au site [www.finance-groupep.com](http://www.finance-groupep.com) avant la réunion

LE DIRECTOIRE  
M2606872

TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
DE REIMS

Jugement du 30 juin 2026

BOSSUS Wilfred, 8 chemin de Merfy, Lieudit la Folie, 51100 Reims. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes.  
M2607808

GRAVIL Jean, 27 rue du Tronchet, 51310 Neuvy. Taxis ( ads paris 11999). Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selari Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch Cs 40050 51057 Reims CEDEX.  
M2607809

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

**SAS ABIC FACADES**, 10 allée Edgar Degas, 51100 Reims, RCS Reims 947 916 805. Travaux de façades, petits travaux non réglementés, travaux de maçonnerie, pose de carrelage (en sous-traitance). Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulines 51100 Reims. M2607810

**SARL L'ACADEMIE DES SACRES**, 10 Grande Rue, 51430 Bezannes, RCS Reims 907 576 656. La création, l'organisation, le développement et la dispense de formations et cours de danse, la création d'événements artistiques, la création, la production, la diffusion, et la commercialisation de spectacles vivants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. M2607811

### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

#### Jugement du 24 juin 2026

**PREVOST Frederic**, 170 Avenue de Laon, 51100 Reims. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607663

**SARL IRON AND DREAM**, 41 bis rue de Talleyrand, 51100 Reims, RCS Reims 510 730 161. Toutes prestations de services concernant le tatouage, le perçage corporel, le maquillage permanent, le «body-art», achat, vente, location de tous articles de bijouterie, formation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607664

**SAS CARECA SERVICES**, 27 rue Pierre Taittinger, 51100 Reims, RCS Reims 822 132 916. Ingénierie et études techniques pour l'industrie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607665

**SARL LANG PHILIPPE**, 31 avenue du 29 Août 1944, 51430 Tinqueux, RCS Reims 423 419 654. L'exploitation d'un fonds de commerce de stations services et de toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, la location de véhicules automobiles. le transfert de véhicules automobiles avec matériel spécifique. l'achat et la vente de véhicules neufs et occasion, de catégorie tourisme et utilitaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607666

**SAS YES**, 9 rue de l'Arquebuse, 51100 Reims, RCS Reims 841 540 628. Toutes activités d'intermédiation entre clients annonceurs et candidats potentiels via une plateforme numérique, dans les domaines du management de transition et des ressources humaines de manière générale, toutes activités de conseils et de prestations de services dans les domaines du management de transition et des ressources humaines. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607667

**SARL GARDE ALTERNATIVE A RETRANSMISSION DOMOTIQUE**, 171 rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Reims 789 538 675. Prestation de services à la personne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607668

**SAS SUSHI BAR REIMS**, 31 rue de Tambour, 51100 Reims, RCS Reims 888 599 545. Restauration rapide, sur place ou à emporter sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607669

**SARL CONCEPTO STUDIO**, 9 rue Gaston Boyer, 51100 Reims, RCS Reims 398 813 634. Création acquisition prise en gestion exploitation de toute agence de conseil en communication et publicité création affichage achat et vente d'espaces, édition plv packaging studio exécution. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607670

**SAS BVT VESLE**, 189 rue de Vesle, 51100 Reims, RCS Reims 918 709 189. La restauration rapide, pizzeria sur place, en vente, à emporter et en livraison, la vente de boissons (non alcoolisées). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607671

**SARL DASSIWEISS**, 13 bis rue Wallon, 51140 Jonchery-sur-Vesle, RCS Reims 947 911 095. Prise d'activité, directe ou indirecte dans toutes sociétés, gestion desdites participations, prestations de service aux filiales. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607672

**SARL LG RENOVATION**, 18 rue de Constantine, 51100 Reims, RCS Reims 881 468 573. Les travaux d'électricité et tous travaux du second oeuvre. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607673

**MONSIEUR DUCROT (nom d'usage MONSIEUR DUCROT) Sébastien Sous l'Enseigne Commercial «SI Cars»**, 6 rue du Doub, 51420 Witry-lès-Reims. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607714

**RICCIARDI Mikele**, 29 Rue de Neufchatel, 51100 Reims. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607715

**SARL ZARROUG**, 9 boulevard Gustave Eiffel, Reims, 51100 Reims, RCS Reims 487 792 756. Vente en gros, 1,2 gros et détail d'articles de confiserie, biscuiterie et jouets en France et à l'étranger. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607716

**SARL RJ EVENEMENTS**, 8 bis rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Reims 511 458 523. Organisation de foires et salons, de toutes manifestations festives, soirées et cérémonie, vente de confiserie, crêpes et accessoirement l'achat, la vente et la location de véhicules toutes marques, neuf et occasion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607717

**SARL LEROY CHAMPAGNE PRESTATION (L.C.P)**, avenue Pierre et Marie Curie, 51530 Oiry, RCS Reims 821 498 029. Prestations viti-vinicoles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607718

**SARL MVM ASSOCIES**, 21 rue Colbert, 51100 Reims, RCS Reims 790 023 717. Activité de courtier en opérations de banque et en services de paiement, toutes opérations de courtage et correspondants de sociétés d'assurances et de placements. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607719

**SAS MECA-PASSIONS**, 15 rue des Blancs Fossés, 51370 Ormes, RCS Reims 831 601 760. Réparation automobile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607720

**SARL NAYA INVESTISSEMENTS**, 47 - 53 Rue Pierre Taittinger, 51100 Reims, RCS Reims 801 728 387. Vente de produits exotiques, produits halal et produits cosmétiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607721

**SARL V.A.R.**, rue Paul Wenz, Actipole la Neuvellette, 51100 Reims, RCS Reims 809 848 153. Achat, vente, revente, négoce, import-export et tous autres produits liés à l'automobile, neuf et occasion, tels que la vente de pièces détachées, de services d'entretien, de réparations, de réparations, de financements et de garanties. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607722

**SARL LDA**, 6 avenue Georges Clémenceau, 51100 Reims, RCS Reims 910 749 985. Mandataire automobile portant sur l'achat et la vente de véhicules et engins motorisés neufs ou d'occasions l'achat et al vente de véhicules neufs et d'occasion et d'accessoires pour automobiles et plus largement toutes prestations de services liées à l'automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607723

**SARL CHAMPAGNE METAL CONCEPT**, 8 rue Pierre et Marie Curie, 51500 Taissy, RCS Reims 813 870 664. Fabrication et pose de menuiserie métallique serrurerie métallerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607724

**SARL AU TEMPS DES CERISES**, 10 place du Forum, 51100 Reims, RCS Reims 481 313 344. Négoce au détail de fruits et légumes, produits alimentaires et tout commerce, exploitation en sédentaire ou non.. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607725

**SARL FORUM DECOR & AM'**, 1 rue Trudaine, 51100 Reims, RCS Reims 953 219 789. La vente de meubles, aménagements et décorations d'intérieurs, literie, luminaires, articles de cadeaux et décoration. le conseil en réalisations d'aménagements et décorations intérieurs. la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droit sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607726

**SARL Charlana's CAKE**, 16 rue René Letilly, 51170 Fismes, RCS Reims 951 457 647. La société réalisera des activités de fabrication et vente de pâtisseries artisanales et créatives, pâtisseries sèches, chocolats, glaces, viennoiseries, produits d'épicerie. une activité traiteur, brunch, sandwicherie sera également développée. possibilité de dégustation sur place sous un format salon de thé. la société est en mesure de participer à la réalisation de toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement à ses activités. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607727

**SARL O&B**, 30 cours Jean-Baptiste Langlet, 51100 Reims, RCS Reims 882 278 500. Remise en forme coaching sportif, vente de compléments alimentaires et vente de textile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607728

**SAS BERKAT MARKET**, 10 avenue du Président Kennedy, 51100 Reims, RCS Reims 950 905 414. Vente de produit alimentaire russes et des pays de l'est/vente de tout article russe et des pays de l'est dans les secteurs vestimentaires, art de la table et linge de maison. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607729

**SARL TG INVEST SARL**, hameau de Vertuelle, Louvois, 51150 Val-de-Livre, RCS Reims 501 528 244. Gestion de participations et prestations de services en matière de direction, gestion administrative, comptable, financière, conseil auprès de toutes entreprises et notamment de ses filiales... Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607730

**SARL SDP TROYES**, 15 rue Jules Guichard, 51100 Reims, RCS Reims 504 506 189. Sans activité à compter du 07.06.2013. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607731

**SARL SDP FINANCES**, 15 rue Jules Guichard, 51100 Reims, RCS Reims 504 932 161. Animation de sociétés membres du groupe, activité prestation de services, toute activité commerciale se rattachant à son objet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607732

**SARL WARMERY COIFF**, 15 rue Jules Guichard, 51100 Reims, RCS Reims 492 780 705. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607733

**MERLINI (nom d'usage MERLINI) Franck Antoine Germain**, 58 rue Louis Blanc, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Reims 342 335 825. Portage livraison de journaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2607734

### LIQUIDATION JUDICIAIRE

#### Jugement du 30 juin 2026

**SARL ONLY FOOD FACTORY**, 5 allée Yves Gandon, 51100 Reims, RCS Reims 897 607 008. Activité de restauration, traiteur, organisateur de réception, et de manières générale la fabrication et, ou la commercialisation de produits alimentaires, vente de boissons alcoolisées (petite licence) et non alcoolisées. vente de plats à consommer sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2025, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (me Amandine Riquelme) 13 bis boulevard Foch Cs 40050 51057 Reims CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2607806

**SAS HOLDING BADET**, 5 place Royale, 51100 Reims, RCS Reims 889 297 479. La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotes ou non cotes dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2024, désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. M2607807

## Ardennes

### VENTE CESSIION

### ATTRIBUTION D'APPORTS

#### OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE

43 rue M<sup>me</sup> de Sévigné  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

### BLONDELET-MARTIN / 2M

#### Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 22/06/2026 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, enregistré au SIE CHARLEVILLE MEZIERES, le 30/06/2026, dossier : 202600011581, bordereau : 2026N549, BLONDELET-MARTIN, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social 40 avenue Philippoteaux 08200 SEDAN au RCS de SEDAN, a cédé à 2M, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social 40 avenue Philippoteaux 08200 SEDAN, immatriculé au RCS de SEDAN sous le n°105 828 875, un fonds de commerce : RESTAURATION RAPIDE, FABRICATION , VENTE DE PIZZAS, SALADES SUR PLACE OU A EMPORTER ET EN LIVRAISON, VENTE DE PRODUITS REGIONAUX ET ARTISANAUX, exploité sis 40 avenue Philippoteaux, 08200 SEDAN, moyennant le prix de 82 500 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 22/06/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me MOUZON Alexandre, notaire à SEDAN (08200) - 40 avenue Philippoteaux, où domicile a été élu à cet effet.

Alexandre MOUZON

M2607762

### CONSTITUTION

### DE SOCIETE

#### CD LOGISTIC

Société civile immobilière  
au capital de 100 Euros  
Siège social :  
4 rue de la Haute Possenette  
08140 BAZEILLES

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAZEILLES (08140) du 9 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : CD LOGISTIC.  
SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Haute Possenette - 08140 BAZEILLES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
GÉRANCE : Monsieur Christophe DOUNY, demeurant 85 Grand-Rue - 6850 MERNY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2607743

## DAZIN

Par acte SSP du 19/06/2026 il a été constitué une SARL dénommée : DAZIN. SIÈGE SOCIAL : 10 rue du Rivage - 08200 SEDAN. CAPITAL : 1.000 €. OBJET : Commerce de détail de tous produits alimentaires et non alimentaires non réglementés. Quincaillerie, bazar. Alimentation générale. Point relais, Française des Jeux. Dépôt de pain et vente d'alcool GÉRANCE : M DAZIN Manuel, 1 rue des Boulangers - 08140 BAZEILLES et M<sup>me</sup> TREVET Nathalie, 37 avenue Kennedy - 08200 SEDAN. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2607347

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

### PHARMACIE DE LA BOUVERIE

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de Pharmaciens d'Officine au capital de 45.000 €  
Siège social : 22 Avenue Jean-Baptiste Clement - 08500 REVIN  
RCS SEDAN

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 25/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral par actions simplifiée

Dénomination sociale : PHARMACIE DE LA BOUVERIE

Siège social : 22 Avenue Jean-Baptiste Clement, 08500 REVIN

Objet social : l'exercice de la profession de pharmaciens d'officine par l'intermédiaire de ses associés ou certains d'entre eux ; la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie située en France et présentement au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 45.000 €

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M<sup>me</sup> Audrey SARICA demeurant 42 rue de l'Entrevue, 08350 DONCHERY

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis

M2607600

#### SCP Stéphane ROSTOWSKY

Notaire

1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

#### SCI « SAPAU IS »

Aux termes d'un acte reçu par Me Stéphane ROSTOWSKY, Notaire à SEDAN, le 1<sup>er</sup> juillet 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI «SAPAU IS».

FORME : Société civile.  
CAPITAL SOCIAL : 1.500,00 €.  
SIÈGE SOCIAL : SEDAN (08200), 6 rue du Vieux Camp.

OBJET SOCIAL : Acquisition, propriété, jouissance, administration de tous immeubles.

DURÉE : 99 ans.  
MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.500,00 €.

ASSOCIÉS GÉRANTS : Monsieur VERGOTTINI Paulo et Monsieur VERGOTTINI Samuel, demeurant à SEDAN (08200), 6 rue du Vieux Camp.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Pour avis.

M2607875

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes



## LA BOUTILLETTE

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
590 rue de l'Enclos - 08150 RIMOGNE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RIMOGNE du 29 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : LA BOUTILLETTE.

SIÈGE SOCIAL : 590 rue de l'Enclos - 08150 RIMOGNE.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- La production, l'autoconsommation, le stockage, la valorisation, la cession et la vente de l'électricité produite, y compris la revente des surplus ou de la totalité de l'énergie produite, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

- La participation à toute opération d'autoconsommation individuelle ou collective au sens du Code de l'énergie, en qualité de producteur, de consommateur, de propriétaire d'installations ou à tout autre titre autorisé ;

- L'exercice des missions de Personne Morale Organisatrice (PMO) d'une opération d'autoconsommation collective, comprenant notamment l'organisation de l'opération, la conclusion et la gestion des conventions nécessaires avec les participants et le gestionnaire du réseau public de distribution, la définition et la mise à jour des clés de répartition de l'énergie, la collecte et la transmission des informations requises, ainsi que, de manière générale, l'accomplissement de toutes formalités, démarches administratives, techniques, contractuelles et financières nécessaires au fonctionnement de l'opération.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Remy Pierre HAMEL, demeurant Chemin de Linerie - 08200 SEDAN ; Monsieur Yohann KLEIN, demeurant 590 rue de l'Enclos - 08150 RIMOGNE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN-08200.

Pour avis : La gérance.

M2607813

## RELAIS SERVICES PRO

Rectificatif à l'annonce parue le 17/06/2026 concernant la société RELAIS SERVICES PRO. Il fallait lire 20 juin 2026 au lieu de 13 juin 2026.  
M2607607

## XALUX

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHARLEVILLE MEZIERES du 12 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
Dénomination sociale : XALUX  
Siège social : 33 rue Dubois Crancé, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

- toutes prestations de services en informatique, réseaux, cybersécurité, ingénierie informatique, maintenance, dépannage, consultation, formation, audit, développement, infrastructure IT/OT et gestion de systèmes informatiques ;

- la gestion administrative, technique, commerciale et opérationnelle de sociétés ;

- toutes prestations d'assistance administrative, secrétariat, aide aux démarches administratives, support organisationnel et accompagnement des entreprises et des particuliers ;

- les activités de graphisme, design visuel, création publicitaire, communication visuelle, identité de marque, impression numérique, signalétique, enseignes, marquage et lettrage publicitaire, covering et habillage de véhicules, impression sur supports divers, textiles personnalisés, objets promotionnels et création de contenus graphiques physiques ou numériques ;

- l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, le négoce, la distribution, la location et la revente de tous biens mobiliers, matériels, équipements, meubles, objets de décoration, électroménagers, outillages, fournitures, matériaux et produits divers ;

- l'achat, la vente, le dépôt-vente, l'importation, l'exportation, la location et la revente de véhicules automobiles, utilitaires, motos, véhicules anciens ou de collection, ainsi que de pièces, accessoires et équipements liés ;

- les prestations de nettoyage de bâtiments, bureaux, commerces, parkings, terrasses, façades, véhicules, matériels et espaces extérieurs ;

- les activités de nettoyage industriel, nettoyage haute pression, detailing et services mobiles ;

- l'exploitation d'activités ambulantes, food truck, restauration mobile, vente de boissons non alcoolisées, petite restauration et prestations événementielles mobiles ;

- les activités de commerce général, commerce de détail, e-commerce, import-export et courtage ;

- l'achat, la vente, la location, l'installation et la maintenance de matériels professionnels, techniques ou industriels ;

- les activités de communication, marketing, photographie, audiovisuel et support digital ;

- l'acquisition, l'exploitation, la gestion et la mise en valeur de biens mobiliers ou immobiliers ;

- et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 2 500 euros  
Gérance : Monsieur Xavier LUX, demeurant 16 boulevard Henry Bronnert, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis, la gérance

M2607688

## RELATION CLIENTS

**FOUYET Claire**  
**03.26.08.38.29**

relationclient.pamb@legalnet.org



4 rue Claude Chrétien  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME

30 rue Contamine  
08600 GIVET

## GRUMAT

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €  
Siège social :  
4 Place de la Cantine  
08320 AUBRIVES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUBRIVES du 26 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : GRUMAT  
Siège : 4 Place de la Cantine, 08320 AUBRIVES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés  
Capital : 1 000 €

Objet : Manutention, vente et livraison de pellet, stockage, ventes et location de containers

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mathieu MAGIERA, demeurant 4 Place de la Cantine, 08320 AUBRIVES

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.  
M2607631



## SUNLICEO

Par acte SSP du 26/06/2026, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SUNLICEO  
Objet social : La production et la vente d'électricité d'origine renouvelable et notamment solaire, la détention, l'acquisition et la gestion de production photovoltaïque, toutes activités de conseil, d'apport d'affaires et de prestations de services s'y rapportant (à l'exclusion de toute activité réglementée).

Siège social : 82, avenue du Petit Bois, 08000 Charleville-Mézières.  
Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans

Président : M. HUET Julien, demeurant 6 Rue Daux 08000 Charleville-Mézières

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions à des tiers, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale, non associée à la date des présents statuts, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément est donné par décision unanime des associés, exprimée par écrit, après délibération.

Immatriculation au RCS de Sedan

M2607768

## MODIFICATION

## DE STATUTS



LOREM  
AVOCATS

## EARL DOUCE

15 rue de l'Ecaille  
08220 SAINT QUENTIN LE PETIT  
327 831 723 RCS SEDAN

En date du 20/05/2026, l'associé unique a décidé à compter du 20/05/2026 :

- de transformer la société en SCEA sans la création d'un être moral nouveau

- gérance : M. DOUCE Fabien 15 rue de l'Ecaille 08220 SAINT QUENTIN LE PETIT

Son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

L'associé unique décide en conséquence de modifier la dénomination de la société pour supprimer la référence à l'ancienne forme sociale EARL. La dénomination sociale devient donc à compter de ce jour : « DOUCE », telle que figurant à l'article 2 des statuts régissant la SCEA.

L'associé unique a décidé à compter du 31/05/2026 de rendre effective la démission de M. DOUCE Thierry aux fonctions de co-gérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
M2607387

## SCEA LES SORBIERS

Société civile  
au capital de 318.000 Euros  
2 rue du Val de Vaux  
08300 SORBON  
R.C.S. Sedan 898 115 068

Par ASSP du 01/07/2026, les associés ont accepté :

- La démission de ses fonctions de gérant, de M. Benoit WILLEMET, demeurant à RETHEL, 20 rue de la Libération ;

- La nomination de M<sup>me</sup> Sophie DELESTABLE, demeurant 9 rue Diderot à RETHEL (08) et de M<sup>me</sup> Hélène WILLEMET, demeurant 33 rue des Moissons Villefrion à LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE (41500) aux fonctions de gérante ;

- L'ajout de l'objet « En complément des activités agricoles visées à l'article L311-1 du CRPM, la société peut exercer des activités accessoires de nature commerciale liées à l'activité agricole, dans les limites de l'article L 320-1 du même Code. Elle peut en outre exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité. »

Pour avis : La gérance.  
M2607466

## « AGRI WILL »

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 7650 euros  
2 Rue Neuve 08300 SORBON  
425 106 879 RCS SEDAN

## AVIS DE MODIFICATION

Par ASSP du 01/07/2026, les associés ont accepté les démissions au de fonction de gérants de M. Benoit WILLEMET, demeurant 20 rue de la Libération à RETHEL (08) et de M. Philippe WILLEMET demeurant 15 rue Robert de Sorbon à SORBON (08), et la nomination de M<sup>me</sup> Sophie DELESTABLE, demeurant 9 rue Diderot à RETHEL (08) et de M<sup>me</sup> Hélène WILLEMET demeurant 33 rue des Moissons Villefrion à LA CHAPELLE SAINT MARTIN EN PLAINE (41500) aux fonctions de gérantes

Pour avis, Le gérant

M2607487

## MR ENGINEERING

MR ENGINEERING, SASU au capital de 100,00 €, siège social : 11 che de la Tanniere - 08200 SEDAN, 905 061 925 R.C.S. SEDAN. Par décision du 01/06/26, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 11 Che de la Tanniere - 08200 SEDAN au 35 cours Richard Vitton - 69003 LYON à compter du 01/06/26. PRÉSIDENCE : Monsieur Mathieu RENAUDIN, demeurant 35 Cours Richard Vitton - 69003 LYON. Radiation au R.C.S. de SEDAN et réimmatriculation au R.C.S. de LYON. M2606606

## CEVA PLAST

CEVA PLAST, SAS au capital de 50.000 €, siège social : 650 boulevard de l'Ouest, ZI Artois Flandres - 62138 DOUVRIIN, R.C.S. ARRAS 928 005 677. Par décision du président du 24/06/2026, il a été décidé de transférer le siège social au 26 bis rue Joliot Curie - 08440 VIVIER AU COURT à compter du 01/07/2026. Présidence : La société CEVA FINANCE SAS, située 26 Bis rue Joliot Curie - 08440 VIVIER AU COURT et immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le numéro 842 360 729. Radiation au R.C.S. de ARRAS et immatriculation au R.C.S. de SEDAN.  
M2607590

## GFA FAMILIAL DE COUVERCY

dont le siège social est  
Chez Madame Catherine CHARLIER  
7 rue de Thin le Moutier  
08340 LAUNOIS SUR VENGE  
Immatriculé au R.C.S. de Sedan  
Sous le n° 338 109 929

Par délibération en date du 26 mai 2026, l'assemblée générale extraordinaire des associés du groupement foncier agricole dénommé GFA FAMILIAL DE COUVERCY, immatriculé au R.C.S. de SEDAN sous le n° 338 109 929 00012, dont le siège social est Chez Madame Catherine CHARLIER, 7 rue de Thin le Moutier - 08340 LAUNOIS SUR VENGE a décidé de proroger la durée du Groupement au 28 février 2034 ainsi que la modification corrélatrice de l'article 6 des statuts. Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
M2607606

## SCEA « PIQUOT »

Capital social : 364.800 Euros  
Siège social :  
27 rue de la Croix  
08300 SAINT LOUP EN CHAMPAGNE  
R.C.S. Sedan 453 087 264

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante : La construction, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement, l'occupation à titre gratuit et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Pour avis : La gérance.  
M2607618

## NOMDOS

Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX

## RICANTEM

Société par actions simplifiée  
au capital de 3.000 €  
Siège social :  
11 rue de Bouillon  
08110 ESCOMBRES ET LE CHESNOIS  
992 108 696 RCS SEDAN

En date du 25 juin 2026, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de ESCOMBRES ET LE CHESNOIS (08110) 11 rue de Bouillon à FLOING (08200) 18/20 rue des Braves Gens et ce à compter de ce jour.

Modification au RCS de SEDAN  
M2607623



CAP Formalités  
Conseils et Solutions

CHRISTELLE POTIER  
christellepotier51100@gmail.com  
**06.60.19.80.19**

## HB IMMO

SCI au capital de 300 €  
Siège social :  
29 ROUTE DEPARTEMENTALE 20  
51490 SELLES  
RCS de REIMS n°538 000 613

Par décision de l'AGO en date du 28/05/2026, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à SELLES (51490), 29 ROUTE DEPARTEMENTALE 20, il sera à compter du 28/05/2026, fixé à HAUUVINE (08310), 3 Rue de la Belle Marguerite.

Gérance : M. HERBIN Cedric 29 ROUTE DEPARTEMENTALE 51490 SELLES.

Objet : La société a pour objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question..

Durée : 99 ans.  
Il a aussi été décidé de modifier l'objet social de la manière suivante :

« La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la vente, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement »

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS  
M2607660

## EARL BOUVY VASSEUR

EARL au capital de 9.000 €  
Siège :  
4 rue Neuve  
08220 HANNOGNE ST REMY  
832 342 513 RCS SEDAN

Aux termes des AGE du 30/06/2026, les associés ont décidé de : transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau à compter du 30/06/2026, et ont nommé M. Gérard BOUVY, demeurant 22 Allée des Promenades 51530 OIRY, Président ; de réduire le capital de 8.000 € pour être le ramener de 9.000 € à 1.000 € par voie de rachat et d'annulation de 80 actions ; de modifier la dénomination au profit de « DOMAINE DE LA PLACE ». La durée, l'objet, le siège et les dates d'exercice sont inchangées. Les statuts seront modifiés.

Accès aux assemblées et vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission : Un associé peut librement céder ses parts à son conjoint, à ses ascendants ou descendants, à l'un de ses co-associés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à agrément résultant d'une AGE statuant à la majorité des 3/4

Mention au RCS de SEDAN

M2607737

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes

## MQV ELECTRIQUE

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 59 avenue Charles de Gaulle  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
RCS de SEDAN n°925 397 853

L'AGE du 28/05/2026 a décidé le transfert du siège social au 2 rue des anciens combattants d'Afrique du Nord, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter du 01/06/2026.

Mention : RCS de SEDAN  
Cassandra Bourguin  
M2607692

## SC « DE LA MALMAISON »

Capital social : 1 000 €  
Siège social :  
Ferme de la Malmaison  
08270 SERY  
RCS SEDAN 101 909 463

Par acte constatant les décisions unanimes des associés du 11 juin 2026, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29 000 € pour le porter à 30 000 €.

Pour avis, La gérance.  
M2607695

## EARL « DU PRENEAU »

Société civile  
au capital de 300.040 €uros  
Lieu dit Le Preneau  
Chez Monsieur Jean-Luc BRASSEUR  
08150 AUBIGNY LES POTHEES  
489 069 054 R.C.S. Sedan

Suivant ASSP du 30/06/2026, les associés ont accepté la démission de Madame Nathalie CUGNET de ses fonctions de gérante.

Pour avis : Le gérant.  
M2607705

Office Notarial SUD ARDENNES  
Arnaud DELANNOY  
et Martial JACQUES

Notaires associés  
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD  
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38  
delannoy.jacques@notaires.fr

## EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE

## « BRIOIS Joël »

Au capital de 180.360 €  
Siège social :  
8 rue du Chaud Four 08190 AVAUX  
RCS SEDAN 802 189 225

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 30 juin 2026, il a été constaté, à compter du même jour : La nomination de Mademoiselle Ludvine BRIOIS --CHARLIER, demeurant à AVAUX (08190) 8 rue du Chaud Four, en qualité de gérante de l'EARL «BRIOS Joël», en remplacement de Monsieur Joël BRIOIS, démissionnaire.

Pour avis. Martial JACQUES.  
M2607749

Emmanuel Brocard  
AVOCAT À LA COUR

## SIB France

Société par actions simplifiée  
au capital de 400.000 €uros  
Siège social :  
2 rue de la Gare - 08140 BAZEILLES  
979 511 326 R.C.S. Sedan

Aux termes des délibérations en date du 30 juin 2026, la collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Mohamed MEDAH de son mandat de directeur général de la société à effet du même jour.

Pour avis et mention, la présidence.  
M2607803

## AEROZE AIRCRAFT

Société par actions simplifiée  
au capital de 50.000 €uros  
Siège social :  
Rue des Rossignols  
08700 NOUZONVILLE  
851 104 570 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 29 juin 2026, il résulte que le mandat de la société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de commissaire aux comptes. Pour avis.

M2607823

Matot Braine  
PETITES AFFICHES  
Réseau Legalnet

## FORMALITÉS

formalites.pamb@legalnet.org  
06.46.81.71.49

## SCI LES GLYCINES DE SAULCES

au capital de 122.416,56 €uros  
Siège social : Rue Principale  
08270 SAULCES MONCLIN  
R.C.S. de Sedan n°419 741 343

L'AGE du 20/09/2025 a décidé à compter du 20/09/2025 de :

- De nommer en qualité de gérante M<sup>me</sup> VIET Annie, demeurant 16 rue de la Vieille Ville - 08270 SAULCES MONCLIN en remplacement de M. NIRAT Pierre, pour cause de décès ;

- De renommer le siège social de la société, sans transfert, au 16 rue de la Vieille Ville - 08270 SAULCES MONCLIN suite à décision de la Mairie. Modification au R.C.S. de SEDAN.  
M2607851

## ARDENNUTRIS

SAS au capital de 4502178,2 €  
Siège social :  
6 rue de belle cote 08300 Rethel  
901 545 103 RCS de Sedan

Le 19/06/2026, le président a décidé de modifier le capital social en le portant de 4502178,2 €, à 6787880,10 €  
Mention au RCS de Sedan  
M2607857

## ORELO

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 €uros  
Siège social : 59 rue de l'Europe  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
R.C.S. Sedan n° 792 147 555

Aux termes de l'AG du 22 juin 2026, il a été décidé de transférer le siège social au 31 rue Denis Papin - 85180 LES SABLES D'OLONNE à compter du 22 juin 2026.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

Mention en sera faite au R.C.S. de LA ROCHE SUR YON.  
M2607890

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

## SCI MILUSY

Société Civile Immobilière  
au capital de 500 euros  
8 rue Chaunot 08110 MOGUES  
494 632 458 RCS SEDAN

Suivant PVAGE en date du 26/04/2026, les associés de la SCI MILUSY ont décidé de dissoudre par anticipation la société à effet du 26/03/2026 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur Michel DUBRAY, demeurant 125 passage du Pradaud à BIRAS (24310), a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2607643

CWA  
Colas Wilemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
03.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

## J2A

Société civile en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
5 Allée de la Division Marguerite  
08200 FLOING  
Siège de liquidation :  
5 Allée de la Division Marguerite  
08200 FLOING  
907 568 356 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jérôme RENAUD, demeurant 5 Allée de la Division Marguerite 08200 FLOING, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 Allée de la Division Marguerite 08200 FLOING. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur  
M2607707

CWA  
Colas Wilemme & Associés  
EXPERTS-COMPTABLES  
6 BD DES ECOSSAIS  
08200 SEDAN  
03.24.29.80.81  
CONTACT@C-W-A.FR

## ALCHIMIE

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 2.000 €uros  
Siège social :  
12A rue de Mulhouse  
08200 SEDAN  
Siège de liquidation :  
12A rue de Mulhouse  
08200 SEDAN  
832 843 437 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 juin 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Carine FAY, demeurant 12 A rue de Mulhouse - 08200 SEDAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 12A rue de Mulhouse - 08200 SEDAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2607738



FCOM  
Expertise-Comptable

## BOUCHERIE CHARLES SNOECK

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 7 622 euros  
Siège de liquidation : 8 place Lambert Hamaide  
08170 FUMAY  
448 491 662 RCS SEDAN

## Dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Liquidateur : Monsieur Olivier SNOECK, demeurant 3 bis rue du Château 08170 FUMAY,

Le siège de la liquidation : 8 place Lambert Hamaide 08170 FUMAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TCC de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2607775

## SARL DES CENTS GENETS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 3.000 €uros  
5 rue Perdue  
08350 CHEVEUGES  
522 278 167 R.C.S. Sedan

## Avis de dissolution

Suivant AGE en date du 26/05/2026, l'associé unique de la SARL DES CENTS GENETS, a décidé de dissoudre par anticipation la société à effet du 01/06/2026 et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Bruno FAUCHERON, demeurant 5 rue Perdue à CHEVEUGES (08350), a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2607789

## SAS « NEGOCE BOULENGER »

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10 000 €  
Siège social :  
12 rue Principale 08260 ESTREBAY  
RCS SEDAN 953 308 566

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/06/2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, M. Thomas LANGE, demeurant 12 rue principale 08260 ESTREBAY et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé 12 rue principale 08260 ESTREBAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Cette dissolution anticipée mettra fin aux fonctions de M. Thomas LANGE, Président.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis, le liquidateur  
M2607620

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## EARL « LETISSIER Reynald »

Société en liquidation  
Capital social : 91 469,41 €  
Siège social :  
16 rue du Bois d'Argent  
08300 NEUFILIZE  
RCS SEDAN 421 372 269

Aux termes d'une délibération en date du 16/06/2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Marie-Pierre LETISSIER née HARLAUT, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Pour avis, La liquidatrice.  
M2607683

## AVIS DIVERS

## Commune de PRIX-LES-MEZIERES

## Parcelle en l'état d'abandon manifeste

## Procès-verbal provisoire (Procédure prévue par les articles L2243-1 et 2243-4 du CGCT

Vu le rapport du 16/06/26 de M. DE CARLI Éric, maire de la commune de Prix-Lès-Mézières, accompagné de Monsieur SOHIER Alain 1<sup>er</sup> adjoint et de M. GRANDE John policier municipal assermenté

Nous soussigné Éric DE CARLI Maire de Prix-Lès-Mézières déclarons :  
- Que le bien immobilier situé 5 rue d'Évigny, cadastré AC 230, 388, 389, 391, 391 appartenant à l'indivision PARIS et jouxtant la mairie, est dans un état d'abandon manifeste depuis plusieurs années ;

- Que le bâtiment n'abrite plus aucun occupant habituel, une absence de raccordement actif aux réseaux ;

- Que le bâtiment présente des fenêtres et portes brisées, des fissures majeures sur les murs porteurs et une végétation invasive sur les structures maçonnées ;

- Que le terrain est en état de friche, ronces et arbres non élagués débordant sur la voies publique et propriété voisine, présence de dépôts sauvages de déchets ;

- Que dès lors il convient aux propriétaires de réaliser des travaux de restauration et d'entretien significatifs du bâtiment et du terrain ;

Le présent procès-verbal sera notifié aux propriétaires, aux titulaires de droit réel. Il sera affiché en mairie, et sur le bâtiment en bordure de voirie pendant trois (3) mois, sera publié sur le site internet de la commune et fera l'objet d'une insertion dans les journaux L'ARDENNAIS et MATOT BRAINE

A l'issue d'un délai de six (6) mois à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si les propriétaires ou l'un deux n'ont pas fait en sorte que cesse l'état d'abandon en réalisant l'ensemble des mesures prescrites, Monsieur le maire dressera procès-verbal définitif d'état d'abandon et le conseil municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la commune.

En foi de quoi le procès-verbal provisoire du 16/06/26 a été clos.

Fait à Prix-Lès-Mézières  
Le Maire Éric DE CARLI

M2607686

## ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

## TRANSMISSION

## UNIVERSELLE

## DE PATRIMOINE

## REFLEXPERT 08

Société par actions simplifiée  
Au capital de 2.000 euros  
Siège social : 4 avenue Gambetta  
08300 RETHEL  
521 573 196 RCS SEDAN

Par décision en date du 30 juin 2026, l'associé unique de la société REFLEXPERT 08 a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, la dissolution par confusion de patrimoine sans liquidation de la société REFLEXPERT 08 à compter du 30 juin 2026. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société REFLEXPERT 08 au profit de la société REFLEXPERT, associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les créanciers de la société REFLEXPERT 08 peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SEDAN.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis, le représentant légal  
M2607702

## Aube

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## DES PONTS

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date à TROYES du 24 juin 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DES PONTS

Siège social : 69 Rue du Général de Gaulle, 10000 TROYES

Objet social : - l'acquisition, la construction, la propriété de tous biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement, la mise à disposition, y compris à titre gratuit, au profit des associés avec remboursement des charges, de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : la société ALD IMMO, Société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 69 Rue du Général de Gaulle 10000 TROYES immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 889 182 143 et représentée par son Gérant, Monsieur Arnaud DUVIVIER

ET la société SD4H, Société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé 30 Chemin Marenette 27290 THENOUVILLE immatriculée au RCS de BERNAY sous le numéro 920 254 620 et représentée par son Président, Monsieur Théophile HENRY

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à la majorité de plus des deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

M2607532

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

**SCP Xavier BOUFFIN  
Laetitia MARCHAND**  
Notaires associés  
4 mail des Acacias  
51120 SEZANNE

**SCI DE  
L'ARBALETE****Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, Notaire associé à SEZANNE, le 19 juin 2026, il a été constitué une société civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION : SCI DE L'ARBALETE.  
SIÈGE SOCIAL : BARBUISE (10400), 13 rue Roger Jérôme.  
OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans.  
CAPITAL SOCIAL FIXE : 600 €.  
GÉRANTS :  
1. Monsieur Philippe, Edmond MONLEAU, agriculteur-viticulteur, demeurant à BARBUISE (10400), 13 rue Roger Jérôme, né à PARIS (75011), le 5 mars 1982 ;  
2. Madame Hélène, Claire OUDARD, agricultrice-viticultrice, demeurant à BARBUISE (10400), 13 rue Roger Jérôme, née à PROVINS (77160), le 27 juillet 1981.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis et mention,  
Xavier BOUFFIN, Notaire.  
M2607657

**NOSTRA VITA****Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 18/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.  
DÉNOMINATION SOCIALE : NOSTRA VITA.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Diderot - 10000 TROYES.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la cession, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous droits ou biens immobiliers ; - La mise en valeur de ces immeubles, notamment par l'édification de construction pour toute destination et la réalisation de tous travaux y compris de construction ; - L'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes ; - Le recours à l'emprunt ou à toute autre forme de financement (crédit-bail, etc...), ainsi que la prise de toute garantie hypothécaire ou non pour la réalisation de l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Dominique SORET, demeurant 1 rue Diderot - 10000 TROYES.  
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.  
M2607335

**SCI BOUCHA**

Aux termes d'un acte authentique en date du 20 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI BOUCHA.  
FORME : Société civile immobilière.  
SIÈGE SOCIAL : 3 rue de l'Abbé de l'Epée - 10150 FEUGES.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

DURÉE : 99 années.  
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANTS :  
- M. Julien BOUAZIZ, demeurant 3 rue de l'Abbé de l'Epée - 10150 FEUGES ;  
- Mme Aurore CHAPLOT, demeurant 3 rue de l'Abbé de l'Epée - 10150 FEUGES.

TRANSMISSION DES PARTS : 3 rue de l'Abbé de l'Epée - 10150 FEUGES.  
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.  
M2607710



**Expertise-comptable  
Audit - Conseil**

12, rue des Bas Trévois  
10000 TROYES  
03 25 43 55 55

**RDDS ELEC****Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/06/2026 à LANDREVILLE (10), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RDDS ELEC.  
Forme : société par actions simplifiée.  
Siège social : 7 rue Haute, 10110 LANDREVILLE.

Capital social : 5 000 €.  
Durée : 99 ans.

Objet social : Electricité générale, pose, entretien et réparation d'alarmes, de matériel de surveillance, de bornes de recharges électriques, domotiques.

Droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Cessions d'actions : libres seulement entre associés ; les autres sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mathieu DE SOUSA, demeurant 7 rue Haute, 10110 LANDREVILLE.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.  
Pour avis, le Président  
M2607782

**C.B 02/05**

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1 000 €

Siège social :  
23 impasse de la République  
10420 LES NOES PRES TROYES

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 11.06.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : C.B 02/05

Siège : 23 impasse de la République, 10420 LES NOES PRES TROYES  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 €  
Objet : Acquisition, revente, location, travaux, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de 1 voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Christophe GEORGET, demeurant 8 rue Jargonis, 10000 TROYES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis Le Président  
M2607790

**GUS Y Schools  
No. 1**

Par acte ssp en date du 30/06/2026, il a été constituée une SAS à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : GUS Y Schools No. 1

OBJET : La gestion, l'administration et le développement d'établissements dispensant des formations d'enseignement supérieur, notamment : formations initiales diplômantes (Licence & Master) ; Apprentissage ; Formation continue, diplômante ou non, notamment des MBA ; La dispense de formations en apprentissage, et à cette fin, la gestion et l'exploitation d'un ou plusieurs centres de formation d'apprentis (CFA), et la réalisation de toutes activités se rapportant, directement ou indirectement, à l'organisation, l'administration, le financement et le développement de la formation en alternance au sein de ces centres.

SIÈGE SOCIAL : 217 avenue Pierre Brossollet - 10000 TROYES.

CAPITAL SOCIAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

PRÉSIDENT : GAH EDUCATION HOLDING LIMITED, société de droit anglais et gallois sise 30 Holborn, Buchanan House, EC1N 2HS Londres (Royaume-Uni), 13072420 Companies House, représentée par M. Valery KISILEVSKY.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Cessions libres.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.  
M2607816

**GUS France**

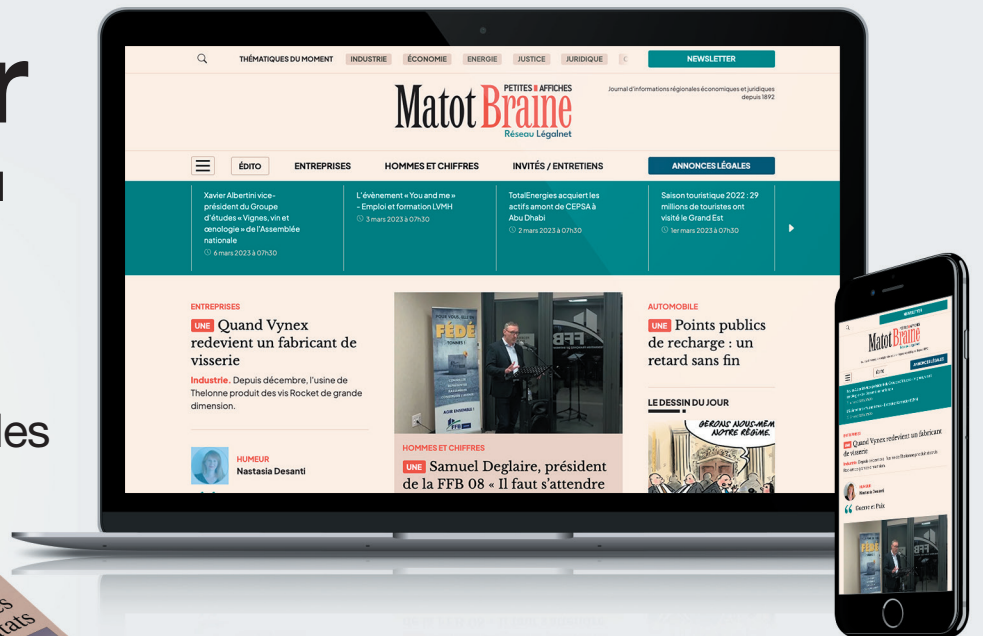
Additif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 23/06/2026 concernant GUS France, ajouter : Représentant permanent du Président personne morale : M. Valery KISILEVSKY.  
M2607787

Retrouvez l'intégralité de votre journal

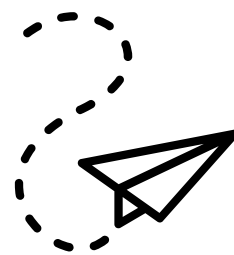
sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

**NEWSLETTER****ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## CR P&amp;G

## Avis de constitution

FORME : SAS  
DENOMINATION : CR P&G  
CAPITAL : 1.000 €  
SIEGE : 11 rue des Fosses Blanches  
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES

Objet :  
- La propriété, l'administration sous toutes ses formes de tous biens mobiliers, tels que parts sociales, actions, obligations et autres valeurs mobilières qui lui seront apportées ou seront acquises par elle au cours de la vie sociale ;

- Vente de tous produits et prestations de services, dans le domaine administratif et de la gestion d'entreprise, l'assistance aux entreprises, l'animation de filiales et participations ;

- La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, la gestion de ces participations ainsi que l'exercice de tous droits y attachés. La prestation de services administratifs, informatiques et juridiques.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 ans  
Président : Célian RENIE, 11 rue des Fosses Blanches - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES  
IMMATRICULATION au RCS de TROYES.  
M2607757

## JT DEVELOPPEMENT

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PARRÉS AUX TERTRES du 12/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée -  
Dénomination : JT DEVELOPPEMENT -  
Siège : 12 Avenue Henri Barbusse, 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES -  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés -  
Capital : 7 500 euros -  
Objet : Achat / vente de produits manufacturés -  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Thomas SERRIER, demeurant 34 Ter Avenue des Martyrs de la Résistance, 10000 TROYES -  
Directeur général : M<sup>me</sup> Julie NONG, demeurant 14 Rue du Commandant Guilbaud 10300 STE SAVINE -  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis - Le Président  
M2607118



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## ALMURA HOLDING

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/06/2026, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALMURA HOLDING  
Objet social : La souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou de droits sociaux de toutes sociétés, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées ; L'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts, de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ; La réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières, l'emploi de fonds et valeurs ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ; L'acquisition, la propriété ou la copropriété de tous biens meubles ou immeubles qui seraient apportés à la société ou acquis par elle ; L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ; L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties réelles ; De manière générale la gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier ; et toutes opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société, et notamment toutes opérations facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient voir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils sont débiteurs et ce par voie de caution hypothécaire.

Siège social : 108 rue de Preize, 10000 TROYES  
Capital : 40 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M. RAMANAKORASINA Rado 108 rue de Preize 10000 TROYES et M<sup>me</sup> RAMANAKORASINA Murielle 108 rue de Preize 10000 TROYES  
Clause d'agrément : agrément donné par décision collective extraordinaire, sauf entre associés.  
M2607028

## VALORIMAUBE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE MAURE du 01/06/2026, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
Dénomination sociale : VALORIMAUBE  
Siège social : 12 Rue Marcel Gérard, 10150 STE MAURE.

Objet social : Marchand de biens - Location de tous biens immobiliers et mobiliers - Apporteur d'affaires - Conseil et assistance dans la conception, aménagement, rénovation, construction - Négocier de tous biens et prestations de services - Maître d'œuvre.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10.000 €.  
Gérance : Monsieur Julien FERET, demeurant 12 Rue Marcel Gérard 10150 STE MAURE, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis - La Gérance  
M2607220



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## SCI DES BONBONS

## Avis de constitution

DENOMINATION : SCI DES BONBONS

FORME : Société civile immobilière  
CAPITAL : 1.000 €  
SIEGE SOCIAL : 12 rue Charles Moret 10120 ST ANDRE LES VERGERS

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers pour son propre compte.

DURÉE : 99 ans  
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 €

GERANCE : M. Thomas HERRISON et M. Benjamin PESCHEUX

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES  
M2607602

## GUS Y Schools No. 2

Par acte ssp en date du 30.06.2026, il a été constituée une SAS à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : GUS Y Schools No. 2

OBJET : La gestion, l'administration et le développement d'établissements dispensant des formations d'enseignement supérieur, notamment : Formations initiales diplômantes (Licence & Master) ; Apprentissage ; Formation continue, diplômante ou non, notamment des MBA ; La dispense de formations en apprentissage, et à cette fin, la gestion et l'exploitation d'un ou plusieurs centres de formation d'apprentis (CFA), et la réalisation de toutes activités se rapportant, directement ou indirectement, à l'organisation, l'administration, le financement et le développement de la formation en alternance au sein de ces centres.

SIÈGE SOCIAL : 217 avenue Pierre Brossolette - 10000 TROYES.  
CAPITAL SOCIAL : 100 €.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.

PRÉSIDENT : GAH EDUCATION HOLDING LIMITED, société de droit anglais et gallois sise 30 Holborn, Buchanan House, EC1N 2HS Londres (Royaume-Uni), 13072420 Companies House, représentée par M. Valery KISILEVSKY.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Cessions libres.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.  
M2607817

## MODIFICATION DE STATUTS

## SAS S M 10

SAS S M 10 SAS au capital de 100€  
Siège social : 3 Chemin de la Scierie 10430 ROSIERES-PRES-TROYES 815172143 RCS TROYES  
Aux termes d'une décision en date du 01/06/2026, l'AG Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société de 3 Chemin de la Scierie, 10430 ROSIERES-PRES-TROYES à 1 Chemin de la Scierie, 10430 ROSIERES-PRES-TROYES à compter du 01/06/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention en sera faite au RCS de TROYES  
M2607208

## RG VALLE

Société à responsabilité limitée à capital variable  
capital de 500.000 euros  
Siège social :  
33 Rue des Bonnetiers  
10700 LE CHÊNE  
RCS TROYES 817.803.828

## Gérance

Par AGE en date du 01/11/2025, l'assemblée générale a pris acte de la démission de M<sup>me</sup> Céilia GAUDY de son mandat de gérante et nommé M. Antoine JOLY en remplacement.

Anciennement mentions :  
Gérance : M. Séverin GAUDY demeurant 12 Rue d'Arcis 10240 CHAUDREY ; M<sup>me</sup> Céilia GAUDY demeurant 12 Rue d'Arcis 10240 CHAUDREY ; M. Sébastien REMPENAUX demeurant 5 rue Georges Cuvier 10300 SAINTE SAVINE et M<sup>me</sup> Delphine REMPENAUX demeurant 22 Rue Saint Etienne 10380 CHARNY LE BACHOT.

Nouvelles mentions :

Gérance : M. Séverin GAUDY demeurant 12 Rue d'Arcis 10240 CHAUDREY ; M. Sébastien REMPENAUX demeurant 5 rue Georges Cuvier 10300 SAINTE SAVINE et M<sup>me</sup> Delphine REMPENAUX demeurant 22 Rue Saint Etienne 10380 CHARNY LE BACHOT, M. Antoine JOLY demeurant 7 rue de la Poste 10700 POUAN LES VALLEES

Pour insertion, la gérance.

M2607795



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## ENSEIGNES ET SIGNALETIQUES

EURL au capital de 9 000 €  
Siège social : 20 Rue Saint-Antoine  
10800 VILLY LE BOIS  
RCS de TROYES n°449 471 879

## Avis de modification

En date du 04/05/2026, l'associé unique a décidé à compter du 01/05/2026 de nommer en qualité de gérant M. JEANNOT Thomas, demeurant 27 Chemin de Froide Glace 10450 BREVIANDES en remplacement de M. JEANNOT Thierry, gérant, pour cause de démission.  
Modification au RCS de TROYES.  
M2605270



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

## POMPES FUNEBRES NAUDOT

EURL au capital de 5 000 €  
Siège social : 64 Avenue Pierre Brossolette  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°948 411 459

## Avis de modification

En date du 30/06/2026, l'associé unique a décidé à compter du 30/06/2026 d'augmenter le capital social de 20 000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles en le portant de 5 000 € à 25 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.  
Modification au RCS de TROYES.  
M2607085

## SAVEURS DE POLOGNE

SAVEURS DE POLOGNE, SARL au capital de 8.500 €, siège social : 8 rue sentier des Greves - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES, 104 985 528 R.C.S. TROYES. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/06/2026, il a été pris acte de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 12/06/2026. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés. Président : Kopacz Monika, demeurant 8 rue sentier des greves - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES, pour une durée indéterminée. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Ciura Marlena, demeurant 47B Av des Martyrs de la Résistance - 10000 TROYES. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.  
M2607225

## SCI DE MONTAIGU

SCI au capital de 30.400 Euros  
Siège social :  
143 rue de Montaigu - 10320 SOULIGNY  
449 698 240 R.C.S. de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 17/06/2026 il a été décidé de :

- Transformer la société en SARL sans création d'un être moral nouveau ;  
- Nommer en qualité de gérant Monsieur Stanislav ZUBAL, demeurant 50 Princes Street, Ipswich, England, IP1 1RJ en remplacement de Messieurs Éric BERNARDI et Michaël BERNARDI ;

- Modifier l'objet social comme suit : L'acquisition, la détention, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement, la mise en valeur et, le cas échéant, la cession de tous biens et droits immobiliers, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Mention au R.C.S. de TROYES.  
M2607476



formalites.pamb@legalnet.org  
06.46.81.71.49

## SCI G2C

SCI au capital de 6 000 €  
Siège social : 243 rue Emile Zola  
10100 PARS LES ROMILLY  
RCS de TROYES n°450 814 116

## Avis de modification

L'AGE du 28/03/2026 a décidé à compter du 28/03/2026 de nommer en qualité de gérant M. MONTAGUT CHRISTIAN, demeurant 4 allée des Cerisiers 10100 SAINT HILAIRE SOUS ROMILLY en remplacement de M. COMBEBIAS GERARD, gérant, pour cause de décès le 25/11/2025.  
Modification au RCS de TROYES.  
M2607485

## SASU NA Group

au capital de 600 Euros  
Siège social :  
8 rue Marc Verdier  
10150 PONT SAINTE MARIE  
103 261 079 R.C.S. Troyes

L'AGE du 22/06/2026 a modifié les statuts :

- M. Bensaïd Soufian a cédé l'intégralité de ses parts soit 1 part de 600 € à M<sup>me</sup> Smolis Wioletta.  
De ce fait, Wioletta Smolis devient l'associée unique

- M<sup>me</sup> Smolis Wioletta, demeurant au 04 chemin d'Unienville - 10140 AMANCE a été nommée présidente en remplacement de M. Bensaïd Soufian démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
M2607735



Expertise-comptable  
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois  
10000 TROYES  
03 25 43 55 55

## SCI DICALE IMMO

## Démission d'un cogérant

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI DICALÉ IMMO, société civile immobilière au capital de 3 000 €, dont le siège social est 13 rue des Terreaux, 10260 VIREY SOUS BAR, RCS TROYES 917 504 086, a pris acte de la démission de Monsieur Jérôme THOREY de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour.

Pour avis, le gérant  
M2607777

## LEDIN

Par AGO du 12/06/2026, les associés de la société LEDIN, SCI au capital de 1.800,00 €, ayant son siège social situé 28 rue des Acacias - 10700 ARCIS SUR AUBE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 841 041 171, ont nommé en qualité de cogérants Madame Delphine TRUTAT, demeurant 29 rue du Colonel Driant - 10700 ARCIS SUR AUBE et Monsieur Nicolas GUERIN, demeurant 8 Voie du Moulin - 10700 TORCY LE GRAND à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Francis GUERIN.

Pour avis : La gérance.  
M2607553

## NIDEL

Par AGO du 12/06/2026, les associés de la société NIDEL, SCI au capital de 4.500,00 €, ayant son siège social situé 25 rue Grassin - 10700 ARCIS SUR AUBE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 523 528 297, ont nommé en qualité de cogérants Madame Delphine TRUTAT, demeurant 29 rue du Colonel Driant - 10700 ARCIS SUR AUBE et Monsieur Nicolas GUERIN, demeurant 8 Voie du Moulin - 10700 TORCY LE GRAND à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Francis GUERIN.

Pour avis : La gérance.  
M2607558



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## SCI DE FOOLZ

Société Civile Immobilière  
Ancien capital social : 1.330.040 €  
Nouveau capital social : 1.330.090 €  
Siège social :  
FERME DE FOOLZ  
10110 BOURGUIGNONS  
443 039 441 RCS Troyes

Aux termes d'une décision unanime en date du 31 décembre 2025, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 1.330.040 euros à 1.330.090 euros, et de nommer en qualité de gérant, à compter du 31/12/2025, Monsieur Jean-Christophe GREMILLET demeurant 1 Chemin des Vaucelles, 10110 BALNOT-SUR-LAIGNES, en remplacement de la société ROMEO.

Mention sera portée au RCS de Troyes.  
M2607711

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

### T.E.C.

EURL au capital de 5 000 €  
Siège social : 26 rue de Bretagne  
10120 LAINES AUX BOIS  
RCS de TROYES n°752 139 493

#### Avis de modification

L'AGE du 17/06/2026 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location nue ou meublée, de tous biens et droits immobiliers détenus par la société..

La décision sera effective à compter du 17/06/2026.

Le reste est sans changement.  
Modification au RCS de TROYES.  
M2607648

### FABIEN SCHMITE ET MICHELE DAL FARRA NOTAIRES ASSOCIES

Société civile professionnelle  
Au capital de 167 693,92 Euros  
Siège social :  
1 Rue de la Tour Boileau  
10000 Troyes 301 101 606  
R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 mai 2026, les associés ont décidé de proroger la durée de la société d'une année supplémentaire à compter du 12 mai 2026, fixant ainsi la date d'expiration de la société au 11 mai 2027. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérance.

M2607881

### ICOA FRANCE

Rectificatif de l'annonce parue sous le n° M2607747 sur matot-braine.fr du 01/07/2026. Il fallait lire : L'associé unique, le 29/06/2026, a pris acte de la cessation des fonctions des CAC titulaire et suppléant respectivement la SA PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et M. Patrice MOROT, et a nommé à compter du 29/06/2026 en qualité de CAC titulaire la SAS FORVIS MAZARS, au capital de 5.986.008 €, ayant son siège social 109 rue Tête d'Or - 69006 LYON, 351 497649 R.C.S. LYON en remplacement de la SA PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT. Mention : R.C.S. de TROYES.  
M2607846



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### DC2

SAS AU CAPITAL DE 15 000 €  
SIEGE SOCIAL :  
8 RUE RAYMOND POINCARE  
10000 TROYES  
RCS TROYES 518 673 561

Suivant acte constatant les décisions unanimes des associés en date du 26/03/2026, les associés ont décidé à l'unanimité de réduire le capital social de 4 650 € pour le ramener de 15 000 € à 10 350 €, par voie de rachat et d'annulation de 9 300 actions, sous la condition suspensive de toute opposition.

Suivant procès-verbal des décisions du Président en date du 19/06/2026, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social avec effet au 19/06/2026.

D'où les modifications suivantes des mentions à publier :

Article 8 (capital social)  
Ancienne Mention : le capital social est fixé à la somme de 15 000 €.  
Nouvelle Mention : le capital social est fixé à la somme de 10 350 €.

L'inscription modification sera effectuée au RCS de Troyes.

Pour avis

M2607865

### SNC « CAFE DES CHATS »

Société en Nom collectif  
au capital de 350 000 €  
Siège social :  
69 rue de l'Ecole Militaire  
10500 BRIENNE LE CHATEAU  
RCS TROYES 503 924 391

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2026, Madame Alexandra GERBEAU née THEVENIAULT, demeurant 2 route de Vitry 10500 LASSICOURT, a été nommé en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, à compter du 6 juillet 2026 en remplacement de Madame Nicole THEVENIAULT née COLSON, gérante démissionnaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Les associés en nom sont désormais Madame Alexandra GERBEAU née THEVENIAULT et Monsieur Frédéric GERBEAU, demeurant ensemble 2 route de Vitry 10500 LASSICOURT, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.  
Pour avis, le représentant légal.

M2607879



155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

### ICOA FRANCE

SAS au capital de 1 020 000 €  
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE  
10100 CRANCEY  
RCS de TROYES n°315 708 586

En date du 29/06/2026, l'associé unique a nommé à compter du 29/06/2026 en qualité de commissaire aux comptes titulaire FORVIS MAZARS, SAS au capital de 5 986 008 €, ayant son siège social 109 Rue Tête d'Or 69006 LYON au RCS de LYON. Mention : RCS de TROYES.  
M2607747

### Michèle CLEMENT

Avocat au Barreau de l'Aube  
Espace HERMES - 7 bd du 1<sup>er</sup> R.A.M.  
10000 TROYES

### BREGER CENTRE

Société par actions simplifiée  
au capital de 3 700 000 euros  
Siège social :  
1 rue du Stand 10700 ARCIS S/AUBE  
RCS TROYES 512 944 133

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique du 12 Juin 2026, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : BROADART FLEXIBLE MAILLOT.

Pour avis.

M2607859

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### IPSÉITÉ

SAS au capital de 1 500 €  
Siège social : 2 avenue Maréchal  
Joffre, Immeuble Joffre  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°950 702 092

#### Avis de dissolution

En date du 29/06/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> FLEURENCE Valérie, demeurant 3 rue de la Tour Boileau 10000 TROYES et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2607767

### CHAMPAGNE REAUT NOIROT

EARL en liquidation  
au capital de 7 622.45 euros  
Siège social :  
Chemin Derrière les murs  
10250 COURTERON  
RCS TROYES 352 711 352

#### Dissolution de société

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur M. Alain REAUT, demeurant Chemin Derrière les murs - 10250 COURTERON et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé Chemin Derrière les murs - 10250 COURTERON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.  
Pour avis, le liquidateur,

M2607226

### CHRISTOPHE MENISSIER

Société à responsabilité limitée  
à associé unique  
Capital : 10.000 Euros  
95 chemin du Marais  
10100 ROMILLY SUR SEINE  
R.C.S. Troyes 491 816 401

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31/05/2026 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M. Christophe MENISSIER, demeurant 95 chemin du Marais - 10100 ROMILLY SUR SEINE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social soit au 95 chemin du Marais - 10100 ROMILLY SUR SEINE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES. Mention sera faite au R.C.S. TROYES.

Pour avis.

M2607661

### SCI LE RELAIS SAINT HUBERT

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
9 Rue Cognate 10340 LES RICEYS  
Siège de liquidation :  
9 Rue Cognate 10340 LES RICEYS  
487 558 959 RCS TROYES

L'AGE réunie le 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Patricia LAURENTI, demeurant 9 Rue Cognate 10340 LES RICEYS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9 Rue Cognate 10340 LES RICEYS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
M2607741

### SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN

Notaires associés  
9 rue Roger Salengro  
10350 MARGIGNY LE CHATEL

### « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CASE LOGOS »

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
10 rue Paul Dubois  
10400 NOGENT SUR SEINE  
R.C.S. Troyes 488 230 293

Suivant acte reçu le 26/06/2026 par Me Louis MAMAN, les associés de la SCI CASE LOGOS ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/06/2026 et désigné M. Olivier K/BIDI et M<sup>me</sup> Fanny K/BIDI née GUIBERT, demeurant ensemble à MARGIGNY LE CHATEL (10350), 41 rue Emile Zola, en qualité de liquidateurs. Le siège de la liquidation est fixé au domicile des liquidateurs.

Pour avis : Me Louis MAMAN.  
M2607780

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

### CHAMPAGNE REAUT NOIROT

#### Clôture de liquidation

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2025 à 10 h, de la société : CHAMPAGNE REAUT NOIROT EARL en liquidation au capital de 7 622.45 euros, siège social : Chemin de derrière les murs - 10250 COURTERON RCS TROYES 352 711 352. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Alain REAUT, demeurant Chemin de derrière les murs - 10250 COURTERON, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis, le liquidateur

M2607641



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

### MIYANA GROUP

Société à responsabilité limitée  
en liquidation  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
13 B rue des Bonnetières  
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC  
830 705 828 R.C.S. Troyes

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 08/04/2026, il résulte que :

L'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a :

- Approuvé les comptes de liquidation au 31/03/2025 ;

- Donné quitus au liquidateur Madame Florence AUBERT, demeurant 125 rue Nicolas Rémond - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS et déchargé ce dernier de son mandat ;

- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2607653



### M<sup>e</sup> COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704  
10001 TROYES CEDEX  
Tél. : 03.25.82.66.55

### SCI GENINVEST

#### Clôture de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 7 mars 2023, La SCI GENINVEST (en liquidation). Capital 1.000 €. Siège social à TROYES (10000) 55 rue Edouard Vaillant. RCS TROYES 520 868 472. Représentée par son liquidateur, Monsieur Nicolas GUENE, demeurant à PARIS (75009) 19 rue Richer, déclare que la liquidation de la Société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal a été clôturée le 7 mars 2023, suivant décision de la collectivité des associés après approbation du compte définitif et quitus de sa gestion en qualité de liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la clôture de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de TROYES (10).

Pour insertion : Le liquidateur

M2607654

### In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

### TINAZO

Société par actions simplifiée  
en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
31 rue du Gilliard  
10330 CHAVANGES  
Siège de liquidation :  
31 rue du Gilliard  
10330 CHAVANGES  
829774397 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17 juin 2026 au 31 rue du Gilliard 10330 CHAVANGES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M<sup>me</sup> Noëlla HECQUET, demeurant 31 rue du Gilliard 10330 CHAVANGES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

M2607802

### SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN

Notaires associés  
9 rue Roger Salengro  
10350 MARGIGNY LE CHATEL

### « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CASE LOGOS »

Société civile immobilière  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
10 rue Paul Dubois  
10400 NOGENT SUR SEINE  
R.C.S. Troyes 488 230 293

Suivant acte reçu par Me Louis MAMAN, Notaire susnommé, le 26/06/2026, les associés après avoir entendu le rapport de M. Olivier K/ BIDI et M<sup>me</sup> Fanny K/BIDI-GUIBERT, liquidateurs, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et décharge de leur mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidations à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de TROYES.

Pour avis, Me Louis MAMAN.  
M2607781

### EARL

### « BILLON ET FILS »

Société en cours de liquidation  
Capital social : 15 244,90 €  
Siège social :  
Polisy 10110 BAR SUR SEINE  
RCS TROYES 381 090 729

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Claude BILLON, demeurant Polisy 10110 BAR SUR SEINE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis, Le Liquidateur.

M2607674

### SCEV « BILLON CHOISELAT »

Société en cours de liquidation  
Capital social : 2.000 Euros  
Siège social :  
Route de Buxeuil - 10110 POLISY  
R.C.S. Troyes 448 774 984

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Claude BILLON, demeurant Route de Buxeuil - 10110 POLISY, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2607675

### AVIS DIVERS

### M. Albert LORNE

**Avis de saisine  
de légataire universel  
délai d'opposition  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1  
Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547  
du 18 novembre 2016**

Svt testament olographe en date du 29 juillet 2000, M. Albert Georges LORNE, retraité, demeurant à BOUILLY (10320), 4 rue de l'Herminette EHPAD La Colline.

Né à NEUVILLE-SUR-VANNE (10190), le 11 avril 1944.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à BOUILLY (10320), le 22 avril 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Michèle DAL FARRA, Notaire Associé de la SCP « Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 12 mars 2026 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, suivi d'un acte de contrôle de la saisine du légataire universel en date du 22 juin 2026, et dont une copie authentique de chacun des actes a été reçue par le greffe du T.J de TROYES, les 31 mars 2026 et 26 juin 2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me DAL FARRA, Notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2607783

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube

**Mon Logis**   
Groupe ActionLogement

**Société Anonyme d'H.L.M.**

« **MON LOGIS** »  
au capital de 37.258.683,95 Euros  
Siège social :  
44 avenue Gallieni  
10300 SAINTE SAVINE  
R.C. Troyes B 562 881 292  
SIRET n° 562 881 292 00022

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8-1 du Code de commerce, il est précisé que le nombre total des droits de vote attachés aux actions existant au 29 juin 2026 s'élève à 2.328.667.747.

Pour insertion, le président du conseil d'administration.

M2607840

**M. Pascal DASEN**

**Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile**

Par testament olographe, en date à CUSSANGY (Aube) du 1<sup>er</sup> mars 2006, Monsieur Pascal Frédéric Ernest DASEN, ayant demeuré à CUSSANGY (10210), 10, rue Saint Père, né à TROYES (10000) le 10 juillet 1964, célibataire non pascé, décédé à CUSSANGY (10210), le 7 juin 2025, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me GUYLAINE SAUDAN -NALTET, notaire à ERVY LE CHATEL, suivant procès-verbal du 16 septembre 2025 et procès-verbal complémentaire contenant contrôle de la saisine du légataire universel du 25 juin 2026, dont la copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES.

Conformément à l'alinéa 3 de l'article 1007 du Code civil, dans le mois suivant cette réception par le greffe, tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu de l'article 1006 du même code.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Julien LAPIERRE, notaire à BAR SUR SEINE (10110), 4 E Faubourg de Champagne, en charge de la succession. En l'absence d'opposition à l'expiration du délai, le légataire pourra appréhender les biens légués et exercer sur eux les droits du défunt.

Pour insertion.

M2607860

**Matot Braine** PETITES AFFICHES  
CHAMPAGNE ARDENNE

**NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :**

**Formulaire d'annonce  
Devis et attestation  
de parution immédiats,  
Paiement en ligne...**

**DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur**

**annonces.matot-braine.fr**

**VENTE CESSION  
ATTRIBUTION D'APPORTS**

« **CAFE DE FRANCE** »

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 26/05/2026, enregistré SPFE de AUBE le 03/06/2026 Dossier 2026 00012330 réf 1004P01 2026 A 00626

Monsieur Yannick FAIVRE demeurant à titre personnel impasse des Cordeliers 10200 BAR SUR AUBE et à titre professionnel 94, rue Nationale 10200 BAR SUR AUBE, immatriculé au RCS de TROYES sous le n°324 885 680

A cédé à : La SNC SRI HARIE HOUSE, SNC au capital de 5.000 €, 94 rue Nationale 10200 BAR SUR AUBE, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°102 948 239.

Un fonds de commerce de «CAFE, BAR, BIMBELOTERIE, DEPOT DE JOURNAUX, auquel est attaché la gérance d'un débit de TABAC s'y ajoutent les activités de LOTO/ LOTERIE et RAPIDO de la Française des Jeux», connu sous l'enseigne «CAFE DE FRANCE» sis et exploité 94, rue Nationale 10200 BAR SUR AUBE

moeyennant le prix de 165.000 € s'appliquant aux éléments corporels pour 14.976 euros et aux éléments incorporels pour 150.024 euros

La date d'entrée en jouissance est fixée au 26 mai 2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance chez Maître Marc PEUFAILLIT, Avocat à la Cour, Cabinet SYLIAGE 32 rue Fortuny 75017 PARIS m.peufailit@syliage.com, au cabinet duquel le Cessionnaire fait élection de domicile à cet effet. M2607690

 **TeamNot** NOTAIRES

**Eddy VAN DER LINDEN**  
Notaire associé  
TROYES (10000)

46 avenue Pierre Brossolette  
Tél : 03.25.81.00.49

Mail : eddy.vanderlinden@notaires.fr

**L'AUBERGE DE LA VANNE / SCRIB 10**

Par acte authentique du 04/06/2026 reçu par Maître Eddy VAN DER LINDEN, notaire à TROYES, enregistré au SIE de l'AUBE le 11/06/2026, Doss. 2026 00013036 réf. : 1004P01 2026 N 00704,

La société L'AUBERGE DE LA VANNE, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social à FONTVANNES (10190), 1, rue Léandre Denis, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 792 019 911

A vendu à : La Société SCRIB 10, SARL au capital de 5 000,00 € ayant son siège social à FONTVANNES (10190), 7, rue Louis Aubrat, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 104 140 363. Un fonds de commerce de restauration traditionnelle et de bar exploité à FONTVANNES (10190), 1 rue Léandre Denis.

La cession est consentie et acceptée moyennant un prix de 57 000 €.

L'entrée en jouissance est fixée au 04/06/2026.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, chez Maître Eddy VAN DER LINDEN, 46 avenue Pierre Brossolette 10000 TROYES pour la validité et pour toutes correspondances.

Vente négociée par le Cabinet NOE IMMOBILIER, 11 Rue Colbert, 10000 Troyes M2607736

**CHANGEMENT DE  
REGIME MATRIMONIAL**

 **OFFICE VICTOR HUGO**  
NOTAIRES ASSOCIÉS

**M<sup>e</sup> COSSARD - MARTIN - DAMAY**  
30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704  
10001 TROYES CEDEX  
Tél. : 03.25.82.66.55

**EPOUX GRAUPNER**

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Me Bertrand -Hugues MARTIN le 26 juin 2026, Monsieur Gilles Charlie Robert GRAUPNER, né à TROYES (10) le 31 décembre 1958 et Madame Valérie Monique Claudine WALLEZ, née à MAISONS ALFORT (94) le 08 octobre 1968, demeurant ensemble à TROYES (10), 29 rue Raymond Claudel, mariés à la Mairie de TROYES (10) le 17 mars 1988 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Claude GRANGE, alors Notaire à TROYES (10), le 4 mars 1988, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle (art. 1526 du Code civil), avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des époux en cas de décès de l'un d'entre eux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Maître Bertrand-Hugues MARTIN, Notaire associé à TROYES, 30 bd Victor Hugo.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance de TROYES.

Pour avis :

Maître Bertrand-Hugues MARTIN.  
M2607829

**EPOUX CUISINIER**

**Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Michèle DAL FARRA, Notaire associé de la SCP «Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, CRPCEN 10060, le 29 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Philippe Pierre René CUISINIER, artiste du spectacle et M<sup>me</sup> Marie Grace DURATTI, artiste du spectacle, demeurant ensemble à VENDEUVRE SUR BARSE (10140), 14 rue Théophile Boutiot.

M. est né à TROYES (10000) le 27 novembre 1961 ;

M<sup>me</sup> est née à THIONVILLE (57100) le 18 juillet 1960.

Mariés à la Mairie de VENDEUVRE SUR BARSE (10140) le 5 septembre 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

M. est de nationalité française.

M<sup>me</sup> est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2607832

**Aisne**

**MODIFICATION  
DE STATUTS**

**SARL PERSEPHONE**

SARL au capital de 10.000 €  
Siège Social :  
10 GRANDE RUE 02350 MARCHAIS  
820 927 382 RCS SAINT QUENTIN

Par PV d'AGE du 30/06/2026, les associés ont décidé de procéder à l'augmentation du capital social de 10.000 € par incorporation de leur comptes courants, pour le porter à 1.000.000 €. Cette augmentation intervient par voie d'élevation de la valeur nominale unitaire de la part sociale de la société dorénavant fixée à 1000 €

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de SAINT QUENTIN M2512568



**CAP Formalités**  
Conseils et Solutions

**CHRISTELLE POTIER**  
christellepotier51100@gmail.com  
**06.60.19.80.19**

**LES DIAMANTS**

SARL au capital de 20 000 €  
Siège social :  
2 rue du Sergeant Cuffey Perles  
02160 LES SEPTVALLONS  
RCS de SOISSONS n°828 398 156

**Transfert de siège**

L'AGE du 15/06/2026 a décidé le transfert du siège social au 23 rue des Riez, 02200 MERCIN ET VAUX à compter du 15/06/2026.

Mention : RCS de SOISSONS M2607561



**CAP Formalités**  
Conseils et Solutions

**CHRISTELLE POTIER**  
christellepotier51100@gmail.com  
**06.60.19.80.19**

**SOCIEIE CIYILE IMMOBILIERE LA PIROGUE**

SCI au capital de 212 000 €  
Siège social : 2 rue du Sergeant Cuffey  
02160 LES SEPTVALLONS  
RCS de SOISSONS n°438 865 750

**Transfert de siège**

L'AGE du 15/06/2026 a décidé le transfert du siège social au 23 rue des Riez, 02200 MERCIN ET VAUX à compter du 15/06/2026.

Mention : RCS de SOISSONS M2607586

 **FCN**  
EXPERTISE  
AUDIT  
CONSEIL

**FCN Reims Farman**  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

**SELARL DU DOCTEUR LINDA SAADALLAH**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgien-dentiste au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 2 rue Ernest Hug  
02190 VILLENEUVE SUR AISNE  
980 964 027 R.C.S. St Quentin

Aux termes d'une décision en date du 26 mai 2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue Ernest Hug - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE au 4 rue du Berceau - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ANCIENNE MENTION : 2 rue Ernest Hug - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE.

NOUVELLE MENTION : 4 rue du Berceau - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE.

Pour avis : La gérance.

M2606308

**TRANSMISSION**

**UNIVERSELLE**

**DE PATRIMOINE**

 **Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CONTROLE TECHNIQUE CABOT**

en abrégé CT CABOT  
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €  
Siège social :  
17 Avenue Archimède BP 330  
02100 SAINT-QUENTIN  
820 665 065 RCS SAINT-QUENTIN

Par décision du 11/06/2026, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, dont le siège social est 17 Avenue Archimède 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 107 403 RCS ST QUENTIN a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE CABOT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE CABOT au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, PLACE GRACCHUS BABEUF, CS 10712, 02322 SAINT QUENTIN CEDEX.

Pour avis.

M2607797

 **Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CONTROLE TECHNIQUE GUISCARD**

Société par actions simplifiée au capital social de 5.000 Euros  
Siège social :  
17 avenue Archimède  
02100 SAINT QUENTIN  
907 574 958 R.C.S. Saint Quentin

Par décision du 11/06/2026, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, dont le siège social est 17 avenue Archimède - 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 881 107 403 R.C.S. ST QUENTIN a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE GUISCARD, décidé la dissolution anticipée de ladite société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE GUISCARD au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, Place Gracchus Babeuf, CS 10712 - 02322 SAINT QUENTIN CEDEX.

Pour avis.

M2607798

 **Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CONTROLE TECHNIQUE HAM**

en abrégé CT HAM  
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €  
Siège social :  
17 Avenue Archimède BP 330  
02100 SAINT-QUENTIN  
852 421 932 RCS SAINT-QUENTIN

Par décision du 11/06/2026, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, dont le siège social est 17 Avenue Archimède 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 107 403 RCS ST QUENTIN a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE HAM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE HAM au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, PLACE GRACCHUS BABEUF, CS 10712, 02322 SAINT QUENTIN CEDEX.

Pour avis.

M2607799

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aisne

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CONTROLE  
TECHNIQUE  
PERONNE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 €  
Siège social :  
17 Avenue Archimède BP330  
02100 SAINT-QUENTIN  
890 019 714 RCS ST QUENTIN

Par décision du 11/06/2026, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, dont le siège social est 17 Avenue Archimède 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 107 403 RCS ST QUENTIN a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE PERONNE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE PERONNE au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, PLACE GRACCHUS BABEUF, CS 10712, 02322 SAINT-QUENTIN CEDEX.

Pour avis.

M2607800

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**CONTROLE  
TECHNIQUE HARLY**

en abrégé CT HARLY  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
17 avenue Archimède, BP 330  
02100 SAINT-QUENTIN  
881 200 877 R.C.S. Saint Quentin

Par décision du 11/06/2026, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, dont le siège social est 17 avenue Archimède - 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 881 107 403 R.C.S. ST QUENTIN a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE HARLY, décidé la dissolution anticipée de ladite

société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE HARLY au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, Place Gracchus Babeuf, CS 10712 - 02322 SAINT-QUENTIN CEDEX.

Pour avis.

M2607801

**CONSTITUTION  
DE SOCIETE**

**Clearsight Capital**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLESMEZ du 26/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : Clearsight Capital  
Siège : 3 rue du Solon 02400 BLESMEZ  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 357 960 € constitué d'apports en nature

Objet : toutes activités d'une société dite «holding» ; la prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations industrielles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, prises en gestion, association en participation ou autrement ; la prise de participation et de tous engagements dans toutes sociétés constituées ou à constituer ; l'acquisition par tout moyen et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux et titres quelconques ; l'acquisition, la souscription ou la vente des parts de tout fonds commun de placement et des actions de SICAV ; la prestation de services au profit de toute société, dans les domaines administratifs, juridiques, comptables et financiers ; l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrement de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Nicholas CHILD demeurant 3 rue du Solon 02400 BLESMEZ

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

M2607678

Par décision du 11/06/2026, la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, SAS au capital de 300.000 €, dont le siège social est 17 avenue Archimède - 02100 SAINT-QUENTIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 881 107 403 R.C.S. ST QUENTIN a, en sa qualité d'associée unique de la société CONTROLE TECHNIQUE HARLY, décidé la dissolution anticipée de ladite

société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société CONTROLE TECHNIQUE HARLY au profit de la société SODIP CONTROLE TECHNIQUE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN, Place Gracchus Babeuf, CS 10712 - 02322 SAINT-QUENTIN CEDEX.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : METALI-K  
Siège : 8 Rue Voltaire, 02000 LAON  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 200.000 €  
Objet : La fabrication, la construction, le montage, l'installation de serrurerie, charpente métallique, tuyauterie, couverture, bardage, isolation, La conception, fabrication et pose de tout type de menuiseries, La réalisation d'articles et de prestations se rattachant directement ou indirectement à la sécurité, l'outillage, au multi dépannage et travaux de ville, Le bureau d'études lié à ces domaines d'activité, L'exploitation sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce dont l'objet entre directement ou indirectement dans l'objet social de la Société. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrement de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Erhan KURT, demeurant 6 Rue de Reneuil 02000 CHERY LES POUILLY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.

M2607633

Par décision du 11/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OLMA  
Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique ; - la cession de ces participations ; - la gestion de ces titres ; - la réalisation de toutes prestations de service, notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement ; - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales, sous-filiales ou participations ; - l'acquisition et/ou la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; - la cession desdits biens et/ou droits immobiliers ; - la souscription d'emprunts en vue de permettre les acquisitions ainsi que la réalisation de tous travaux d'amélioration ou d'aménagement ; - toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède ou participer d'une activité de holding, dont la délivrance de prestations de service au profit de la ou des filiales de la Société

Siège social : Routy des Grands Prés, 02150 NIZY LE COMTE  
Capital : 5 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

Co-gérance : M. LAMBINET Olivier  
17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE et M<sup>me</sup> LAMBINET Magalie 17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE  
M2607372

**Octav**  
Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

**METALI-K**

Société par actions simplifiée  
au capital de 200.000 €  
Siège social :  
8 Rue Voltaire, 02000 LAON  
RCS SAINT-QUENTIN

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 26 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : METALI-K  
Siège : 8 Rue Voltaire, 02000 LAON  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 200.000 €  
Objet : La fabrication, la construction, le montage, l'installation de serrurerie, charpente métallique, tuyauterie, couverture, bardage, isolation, La conception, fabrication et pose de tout type de menuiseries, La réalisation d'articles et de prestations se rattachant directement ou indirectement à la sécurité, l'outillage, au multi dépannage et travaux de ville, Le bureau d'études lié à ces domaines d'activité, L'exploitation sous quelque forme que ce soit, de tous fonds de commerce dont l'objet entre directement ou indirectement dans l'objet social de la Société. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrement de la collectivité des associés.

Président : La Société P&K BUILDING, SARL au capital de 1.680.796 € dont le siège est sis 8 Rue Voltaire 02000 LAON, identifiée sous le n° 987 557 774 RCS ST-QUENTIN, représentée par M<sup>me</sup> Cassandra KURT et M. Philippe PIERRON, co-gérants.

Directeurs généraux :  
Madame Cassandra KURT, demeurant 4 Bis Rue de Reneuil 02000 CHERY LES POUILLY.

Monsieur Philippe PIERRON, demeurant 4 Bis Rue de Reneuil 02000 CHERY LES POUILLY.

Monsieur Erhan KURT, demeurant 6 Rue de Reneuil 02000 CHERY LES POUILLY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.

Pour avis

M2607633

Par décision du 11/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OLMA  
Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique ; - la cession de ces participations ; - la gestion de ces titres ; - la réalisation de toutes prestations de service, notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement ; - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales, sous-filiales ou participations ; - l'acquisition et/ou la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; - la cession desdits biens et/ou droits immobiliers ; - la souscription d'emprunts en vue de permettre les acquisitions ainsi que la réalisation de tous travaux d'amélioration ou d'aménagement ; - toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède ou participer d'une activité de holding, dont la délivrance de prestations de service au profit de la ou des filiales de la Société

Siège social : Routy des Grands Prés, 02150 NIZY LE COMTE  
Capital : 5 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

Co-gérance : M. LAMBINET Olivier  
17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE et M<sup>me</sup> LAMBINET Magalie 17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE  
M2607372

Aux termes d'un ASSP en date du 16/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OLMA  
Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique ; - la cession de ces participations ; - la gestion de ces titres ; - la réalisation de toutes prestations de service, notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement ; - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales, sous-filiales ou participations ; - l'acquisition et/ou la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; - la cession desdits biens et/ou droits immobiliers ; - la souscription d'emprunts en vue de permettre les acquisitions ainsi que la réalisation de tous travaux d'amélioration ou d'aménagement ; - toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède ou participer d'une activité de holding, dont la délivrance de prestations de service au profit de la ou des filiales de la Société

Siège social : Routy des Grands Prés, 02150 NIZY LE COMTE  
Capital : 5 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

Co-gérance : M. LAMBINET Olivier  
17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE et M<sup>me</sup> LAMBINET Magalie 17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE  
M2607372

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GK INVEST  
Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue Charles Périn - 02200 SOISSONS. CAPITAL : 500 €. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS. PRÉSIDENT : M. SPINELLI Benoît. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607380

**LOREM  
AVOCATS**

**OLMA**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 16/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OLMA  
Objet social : - l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport ou autrement, d'actions, de parts sociales ou autres titres de société, quelle qu'en soit sa forme juridique ; - la cession de ces participations ; - la gestion de ces titres ; - la réalisation de toutes prestations de service, notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement ; - l'administration et la direction le cas échéant de toutes filiales, sous-filiales ou participations ; - l'acquisition et/ou la construction de locaux à usage professionnel, commercial ou d'habitation ; - la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers ; - la cession desdits biens et/ou droits immobiliers ; - la souscription d'emprunts en vue de permettre les acquisitions ainsi que la réalisation de tous travaux d'amélioration ou d'aménagement ; - toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède ou participer d'une activité de holding, dont la délivrance de prestations de service au profit de la ou des filiales de la Société

Siège social : Routy des Grands Prés, 02150 NIZY LE COMTE  
Capital : 5 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-QUENTIN

Co-gérance : M. LAMBINET Olivier  
17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE et M<sup>me</sup> LAMBINET Magalie 17 Voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE  
M2607372

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIÈGE SOCIAL : 6 bis rue du Capitaine Leroy Beau lieu - 02880 BUCY LE LONG.  
CAPITAL : 500 €.  
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

PRÉSIDENT : M. KERBELLEC Gwennolé.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.  
M2607367

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HBS.  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La réalisation de prestations de services de toute nature, notamment administratives, financières, comptables, commerciales, juridiques, de gestion, d'assistance ou de conseil, rendues au profit de toutes sociétés ou entités, notamment celles dans lesquelles la société détient une participation ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement, éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport de société ; Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

**GN**  
AVOCATS  
ASSOCIES

**GK INVEST**

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

# Retrouvez l'intégralité de votre journal sur matot-braine.fr

Actualités économiques, annonces légales,  
ventes aux enchères...



## NEWSLETTER

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**

pour ne rien manquer de l'actualité  
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

**Nouveauté.** Impossible à classer dans une catégorie et proposant un univers à nul autre pareil : l'imposant VLE à motorisation 100% électrique constitue une offre unique sur le marché.

# Mercedes VLE : l'incomparable



Plus de 5,30 m de long pour un modèle exclusif redéfinissant la notion de voyage.



À l'avant comme à l'arrière, c'est le grand luxe à bord.

Est-ce le voyage idéal, c'était ça ? Le voyage routier en classe affaire, bien sûr ! L'exclusif Mercedes VLE à motorisation électrique redéfinit les codes en s'affranchissant des normes trop étroites pour lui. Au sens propre pour commencer avec des mensurations sculpturales : 5,31 m de long, jusqu'à huit places et un coffre de 800l. Pour la version « normale », une variante « longue » de 5,48 m étant annoncée pour l'an prochain. De quoi être peu à l'aise dans la circulation urbaine ? Même pas puisqu'avec ses roues arrière directrices, le rayon de braquage de 10,90 m est comparable à celui d'une berline compacte.

Pour le résumer, le constructeur use d'un comparatif éloquent : « le confort et la maniabilité d'une berline mariés à la polyvalence d'un grand monospace », avant de brouiller les pistes et de bousculer

les genres en le nommant « Le grand limousine ». Une façon de signifier son caractère unique sur le marché actuel ?

Cette alliance inédite de la fonctionnalité et du très haut de gamme s'appréhende pleinement lorsqu'on jette un coup d'oeil à l'aménagement intérieur : « *Ordre et beauté, luxe, calme et volupté* » comme dit le poète ! De la planche de bord multi écrans numériques, à la finition générale opulente avec des matériaux et habillages premium en passant par les fauteuils individuels aux multiples possibilités de réglages s'adaptant aux desiderata de chacun : l'impression d'ensemble est bluffante. Et encore davantage en considérant l'écran panoramique de 79 cm (31,3 pouces) escamotable, installé à l'aplomb des sièges avant, couplé à une caméra numérique qui permet de regarder un film

dans des conditions parfaites ou de participer à une vidéo conférence.

## LE LUXE AUTREMENT

« Le grand limousine » - on ne se lasse pas de cette appellation à prononcer de préférence avec l'accent bavarois - ne se contente pas d'en mettre plein la vue au sens littéral de l'expression. Il se montre pratique et modulable avec ses sièges susceptibles de se replier, de basculer ou d'être déposés pour adapter le volume intérieur aux besoins multiples de ses heureux utilisateurs. Jusqu'à plus de 4000 l disponibles !

Les portes latérales arrière coulissantes à commande électrique avec ouvertures mains-libres en option, la lunette arrière à ouverture séparée, une capacité de remorquage jusqu'à 2,5 tonnes renforcent ces qualités pratiques.

Le VLE 300, commercialisé à la rentrée, est animé par un bloc de 276 ch (203 kW) sur l'essieu avant. Le constructeur promet une autonomie conventionnelle dépassant 700 km. La gamme sera complétée par un VLE 400 4Matic disposant d'un moteur électrique complémentaire sur le train arrière. La puissance cumulée de 422 ch (310 kW) lui procurera un niveau de performance de haut niveau avec en particulier un 0 à 100 km/h en 6,5 secondes. Tous deux partagent une nouvelle batterie nickel-manganèse-cobalt d'une capacité de 115 kWh permettant grâce à la technologie 800 volts de récupérer jusqu'à 355 km de marge en 15 minutes sur des bornes adaptées. De quoi permettre des voyages au long cours en « first ». Selon le constructeur, il a suffi de deux arrêts de 15 minutes pour accomplir les 1 100 km entre

Stuttgart et Rome dans des conditions de circulation normales.

Le Mercedes VLE se prévaut d'un confort de... limousine avec notamment ses suspensions pneumatiques Airmatic réglant automatiquement la hauteur de caisse, d'un comportement routier royal et sûr avec ses multiples aides à la conduite incluses dans le « MB Drive Assist » pro assurant une conduite autonome de niveau 2. Mercedes qui n'a jamais eu la réputation de déborder de modestie estime que « Le Grand limousine » : « *redéfinit la mobilité électrique pour les familles, les entreprises et les amateurs de loisirs* ». Ce n'est pas faux. Avec son monospace « king size », le constructeur jette un pavé dans la mare où s'ébattent les SUV premium les plus huppés du marché.

DOMINIQUE MAREE

## Smart réinvente la Smart

Dans sa livrée immaculée, le concept #2 annonce le retour d'une citadine chez Smart. L'héritière de la Fortwo sera une biplace 100% électrique.



Smart, devenue une marque germano-chinoise, à moins que ce ne soit le contraire, a changé de dimensions depuis quelques années. Et pris un virage exclusivement électrique. Exit la citadine maline au profit de modèles premium à batterie à vocation familiale. Mais la Fortwo vendue à deux millions d'exemplaires à travers le monde aura bientôt une descendante. Elle s'appellera #2 et le constructeur vient d'en dévoiler le Concept. D'un blanc immaculé jusqu'aux pneus, elle préfigure la future voiture de série et illustre à sa façon la philosophie globale de Smart :

« *love, pure, unexpected* » Faut-il traduire ?

Elle y ajoute une formule manifeste : « *Function becomes fashion* » Un détournement du fameux précepte de l'Ecole du Bauhaus : la fonction détermine la forme.

Au-delà des mots, la #2 se présente esthétiquement comme la lointaine héritière de la Fortwo. Ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre. Deux places, moins de 2,80 m de long, un rayon de braquage inférieur à 7 m pour faire des demi-tours quasiment surplace et une silhouette tout en rondeur suscitant une évidente sympathie. A bord, Smart a fait le choix de l'originalité

avec une banquette fractionnable et une planche de bord au dessin en forme de virgule.

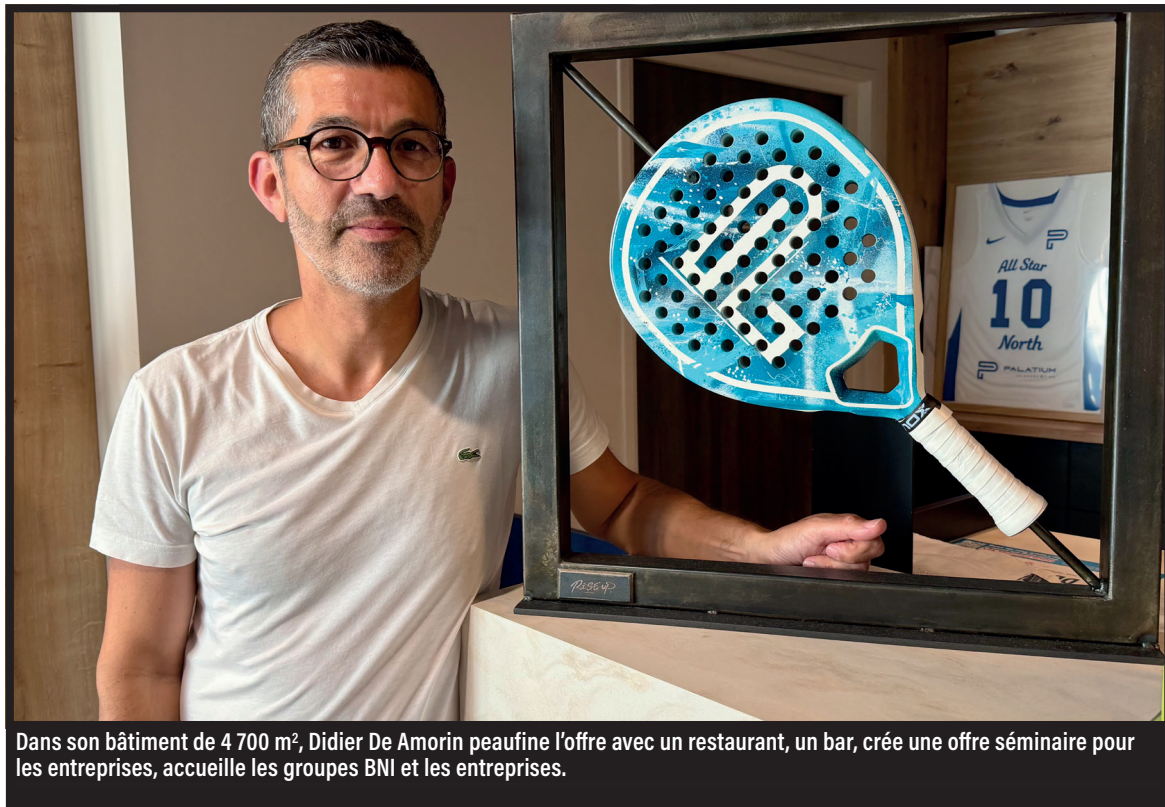
Elaborée sur une plate-forme inédite, elle sera animée par un bloc électrique adapté à sa vocation urbaine avec une autonomie annoncée de près de 300 km et une possibilité de récupérer jusqu'à 80% de marge en seulement vingt minutes sur une borne de recharge rapide en courant continu, qui hélas ne courent pas encore les rues. Des caractéristiques prometteuses.

Rendez-vous en octobre au Mondial de Paris pour découvrir la version de série.

D.M.

**Didier de Amarin.** Il dirige le temple du padel en périphérie troyenne et continue de le développer avec passion.

# Service gagnant au Palatium



Dans son bâtiment de 4 700 m<sup>2</sup>, Didier De Amarin peaufine l'offre avec un restaurant, un bar, crée une offre séminaire pour les entreprises, accueille les groupes BNI et les entreprises.

Quand il part en vacances à Toulouse en 2022, Didier De Amarin n'imagine pas que ce séjour va lui changer la vie. « Nous étions chez mon beau-frère et il me demande si je veux faire une partie de padel. Il m'explique que c'est la folie à Toulouse, qu'il faut attendre quinze jours pour réserver un terrain. Je ne connaissais pas le padel. J'essaie et vraiment, j'adore ! J'aime tout. Dans le complexe, c'était noir de monde. Il y avait tous les profils, tous les niveaux, des femmes, des enfants, des joueurs confirmés et des débutants. Pendant une semaine, nous n'avons parlé que de padel et sur la route du retour, j'ai dit à mon épouse : "on ouvre un complexe de padel" »

Il se renseigne, veut tout connaître sur ce nouveau sport et achète un terrain à proximité de la rocade de Pont-Sainte-Marie. Deux ans plus tard, le Palatium fait figure de référence avec son bâtiment de 4 700 m<sup>2</sup>. Didier De Amarin peaufine l'offre avec un restaurant et un bar, crée une offre séminaire pour les entreprises, accueille les groupes BNI et les entreprises. « Le padel est un sport collectif qui se joue à quatre et les joueurs n'ont pas envie de se quitter comme cela après un match. » Avec ses dix terrains, ses 9,5 m de hauteur, 6 800 abonnés sur l'application, 400 licenciés et 200 élèves dans l'académie, le Palatium se veut un endroit où tout a été minutieusement pensé et choisi dans les

moindres détails. « Nous sommes le plus gros club du département en termes de licenciés FFT. Le padel, c'est addictif ! Nous avons fait quelque chose qui nous ressemble en nous demandant ce qu'on aimerait retrouver dans un endroit idéal. C'est comme cela qu'on l'a imaginé. Cela nous permet de drainer une cible de clients CSP+. C'est un peu notre maison, nous y passons beaucoup de temps. » Didier De Amarin et son épouse y accueillent également un centre de fitness et un espace bien-être qui per-

« Je pense que l'envie d'entreprendre vient de mon expérience à l'armée ! »

mettent d'assurer un revenu locatif et de sécuriser l'investissement.

## IL RÊVE DE DEVENIR VRP

Pourtant, son rêve de gamin, c'était de devenir VRP. « J'avais une image assez précise du VRP. Pour moi, c'était vraiment un idéal, quelqu'un avec une prestance. J'avais une attirance pour le commerce. Je n'ai pas fait d'études, je voulais travailler. À 18 ans, je suis parti à l'armée pour un service long, comme cela je pouvais choisir là où j'allais être. Je suis devenu sous-officier. Comme j'avais une formation de mécanique automobile, je suis rapidement devenu responsable de l'atelier. J'y ai énormément

appris sur la gestion du travail, l'organisation, le management. Je pense que l'envie d'entreprendre vient de mon expérience à l'armée. » Didier envoie beaucoup de CV pendant son service militaire pour anticiper son retour à la vie civile. Après une courte expérience de quatre jours en usine, il amorce un virage décisif et rejoint une société de pièces détachées pour l'automobile, chez Auto-Distribution comme livreur. « J'avais cassé deux voitures, je me suis dit que j'allais me faire virer, mais on m'a proposé de

devenir magasinier. J'ai fait un peu de réception, un peu d'expédition puis j'ai travaillé au magasin. » Au bout d'un an, il devient commercial. « On m'a proposé le poste le vendredi, je suis allé m'acheter un costume pendant le week-end et le lundi je commençais. J'avais 20 ans, aucune expérience du métier et j'étais tout seul. Je m'en souviendrai toujours. Pour mon premier client, je suis passé devant en voiture et ne me suis pas arrêté tellement j'avais peur. Pourtant je connaissais les clients, mais j'ai fait deux ou trois allers et retours avant de m'arrêter. » Formé sur le tas, Didier De Amarin prend vite ses marques et reste 13 ans. Il dirigera

ensuite une plateforme à Provins, en Seine-et-Marne, pendant cinq ans. En parallèle, il monte une société de distributeurs automatiques de vidéos et ouvre une enseigne de magasin Vidéo Futur. « J'avais fait tous les postes et je commençais à m'ennuyer. » Il démissionne. « Je me suis concentré sur mon activité, mais le marché de la vidéo s'est très vite dégradé. J'ai commencé à vendre quelques produits pour l'automobile, comme je connaissais bien le réseau. » En 2007, il crée une nouvelle société à la Chapelle-Saint-Luc dédiée aux pièces automobiles. Dix ans plus tard, il possède quatre magasins, dirige 34 collaborateurs et affiche plus de 6 millions de chiffre d'affaires. « J'étais dans le réseau API et nous étions quelques distributeurs en France à utiliser tous les services qu'ils proposaient. Le réseau s'est appuyé sur nous pour créer une franchise. Puis API a été racheté par Auto-Distribution et moi, j'ai revendu l'entreprise à Auto-Distribution en 2017. »

## UNE RETRAITE À 50 ANS

Le nouveau projet de Didier vise à ne rien faire sauf profiter de la vie avec son épouse. « J'ai toujours dit qu'à 50 ans, j'arrêterai de bosser. Pour moi, la retraite n'est pas une question d'âge mais de moyens. Cela faisait vingt ans que je travaillais non-stop 365 jours par an, j'avais vendu mes entreprises et nous pouvions en profiter. J'aime le travail mais j'avais besoin de couper. » Un an, puis deux, puis trois, puis quatre ans se passent avant ses vacances à Toulouse et son coup de cœur pour le padel. Depuis, tout repart sur les chapeaux de roue avec le Palatium et aujourd'hui le Palatium Stadium,

animé par le goût du service et de l'anticipation. Après 5,2 millions d'euros d'investissement pour le Palatium, il injecte plus de 4 millions d'euros pour les extensions avec deux nouveaux bâtiments pour diversifier l'offre. « Nous aurons près de 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiment sur 25 000 m<sup>2</sup> de terrain » avec du padel à un contre un, là où il se joue à quatre en compétition. Il y aura aussi du basket à 3 contre 3, du pickleball, du badminton et un terrain multisport. « L'ouverture est prévue en juin 2027 et des clubs sont déjà intéressés pour venir s'entraîner ! »

Conçu dans la même veine que le premier établissement, le Palatium Stadium disposera de salles de séminaire et de salles immersives en plus des équipements sportifs. Une offre destinée aux loisirs, là où le Palatium se positionne aussi sur l'accueil de compétitions au-delà des matchs

amicaux et des cours de l'académie. Le Palatium est en effet le plus gros complexe de France. Pas en quantité de terrains mais avec trois terrains centraux aux normes des compétitions internationales, avec 6 mètres entre chaque terrain pour permettre les sorties de terrain des joueurs sur les 3 mètres réglementaires et une grande hauteur sous plafond. Jusqu'à 600 personnes participent ainsi aux compétitions nationales sur trois jours et des bus entiers de joueurs s'y retrouvent.

Il y a quatre ans, Didier ne connaissait même pas l'existence du padel. Aujourd'hui son établissement génère 1,3 million d'euros de chiffre d'affaires. « C'est passionnant. Je ne connais pas toutes les réglementations, mais l'essence du padel, les attentes, le fonctionnement, l'évolution du padel. C'est hyper important. Cela permet de réagir et de créer un complexe qui répond à la tendance de demain. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## 1968

Naissance à Troyes le 30 septembre.

## 2000-2008

Ouvre une enseigne Vidéo Futur, location de vidéos.

## 2006

Auto-Distribution, livreur puis commercial.

## 2007-2019

API, création société de vente de pièces pour l'automobile.

## 2024

Ouverture du Palatium.

## 2027

Extension avec deux nouveaux bâtiments.



Retrouvez tous nos portraits sur [matot-braine.fr](https://matot-braine.fr)

